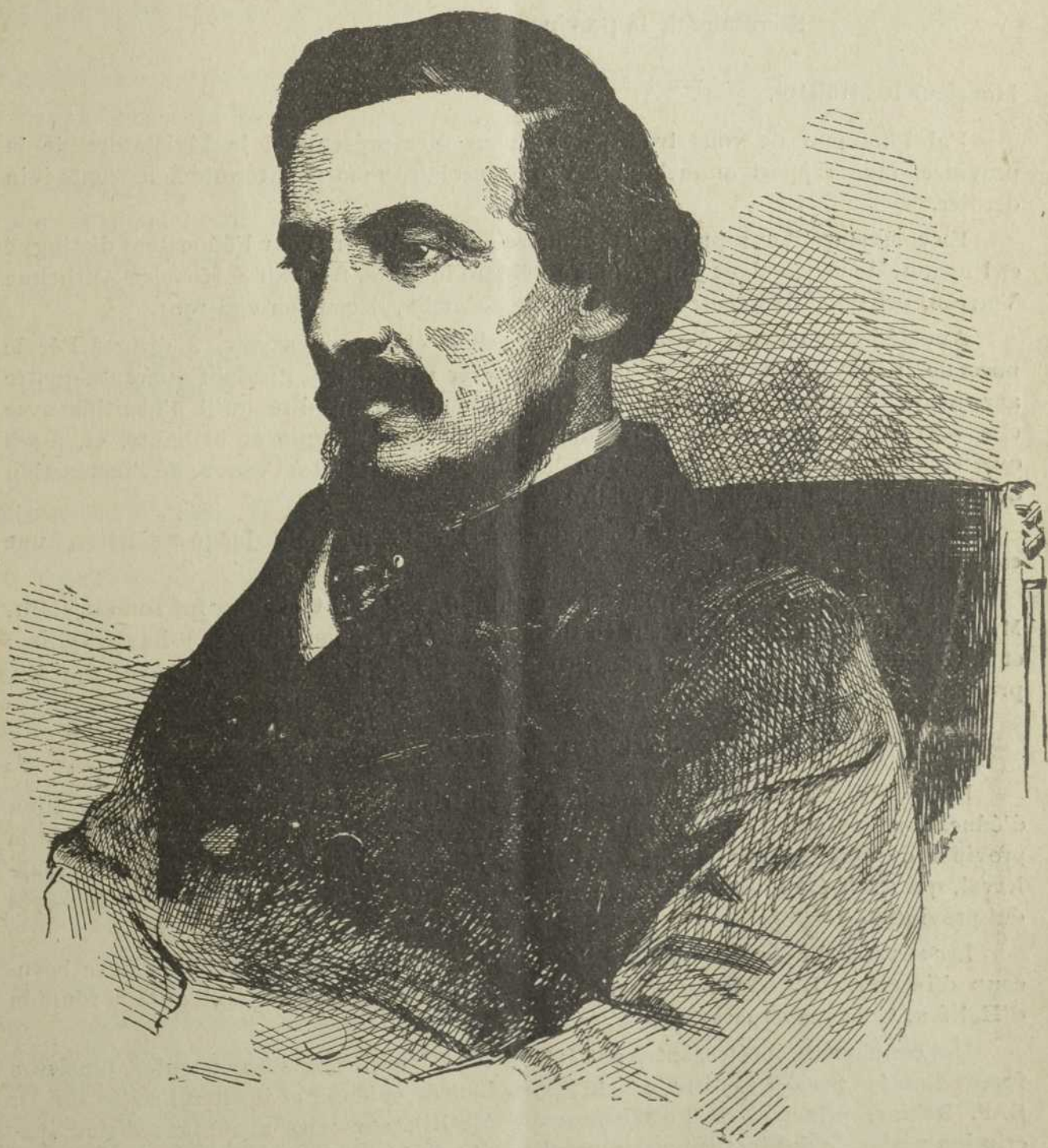


L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN - - - - Propriétaire et rédacteur-en-chef.



LORD DUFFERIN,

GOUVERNEUR DU CANADA 1872-78. — DÉCÉDÉ EN FÉVRIER 1902.

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique(ANNÉE SCOLAIRE 1900 - 1901)

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

QUÉBEC, 10 janvier 1902.

L'HONORABLE M.-A. TURGEON,

Secrétaire de la province,

Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour être présenté à la législature de la province, mon rapport annuel pour l'année scolaire 1900-1901 terminée le trente juin dernier.

En commençant ce rapport, ma première parole doit être pour l'éducateur distingué et l'homme de mérite dont la province a déploré la perte, feu l'abbé Hospice-Anthelme Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier, décédé en mai 1901.

Appelé jeune encore, à cause de son talent et de son savoir, à diriger l'école normale, il eut l'honneur d'en être le premier principal. Pendant quarante-quatre ans, jusqu'à l'instant de sa mort, il en fut l'âme et on peut dire qu'il s'identifia avec elle.— Professeur de marque, il a fourni une carrière longue et brillante, et, à ses qualités de pédagogue, s'ajoutaient un dévouement incessant à l'œuvre de l'instruction de la jeunesse et un patriotisme éclairé.

M. Verreau a laissé, par testament, à l'école normale Jacques-Cartier, une collection précieuse de tableaux.

L'illustre défunt a été remplacé par celui qui, pendant trois ans, fut son assistant, M. l'abbé Nazaire Dubois, docteur en théologie. M. Verreau l'avait en haute estime, et nul doute que le nouveau principal saura diriger l'école normale avec sagesse, prudence et dévouement.

L'ASSOCIATION D'ÉDUCATION DU CANADA

L'été dernier a eu lieu à Ottawa la réunion triennale des membres de l'association d'éducation du Canada. J'eus l'honneur, à titre de surintendant, d'y représenter la province de Québec, accompagné de M. C.-J. Magnan, professeur à l'école normale Laval, qui avait été invité spécialement à faire une conférence devant les délégués des provinces.

Les séances durèrent trois jours, les 14, 15 et 16 août, et furent suivies avec beaucoup d'intérêt. L'assistance cependant ne fut pas aussi considérable qu'à la réunion d'Halifax, trois ans auparavant.

Des conférences intéressantes ont été faites. Parmi les plus importantes, plusieurs furent données par des instituteurs de la province de Québec, et je citerai celles du Dr S.-P. Robins, principal de l'école normale McGill, sur "les avantages d'une inscription nationale des instituteurs normaliens"; de M. C.-J. Magnan sur le "patriotisme à l'école"; de M. John Parker, inspecteur d'écoles de Leeds, sur les "devoirs de l'inspecteur d'écoles"; de Mr Truell, principal de l'académie de Lachute, sur

"l'enseignement du français"; du Dr J.-M. Harper, inspecteur des écoles supérieures protestantes de Québec, sur la création par le gouvernement fédéral d'un "bureau national d'instruction publique".

Ce dernier projet, toutefois, fut accueilli avec peu de faveur et le comité des *vœux* (résolutions) ne jugea pas même opportun de le remettre sur l'ordre du jour.

Ce même comité présenta à la dernière réunion plénière de la convention diverses résolutions concernant les sujets suivants :

"La ligue des filles et des fils de l'Empire," avec programme scolaire, projet rejeté ;

"Le système métrique obligatoire au Canada," projet approuvé ;

"Les bibliothèques circulantes," projet approuvé ;

"L'enseignement anti-alcoolique à l'école," projet approuvé ;

"Le certificat fédéral pour les instituteurs," projet renvoyé à une commission des différents surintendants d'éducation des provinces.

Je me fais un devoir de constater que M. Magnan et moi avons été accueillis avec une grande urbanité, et nous n'avons qu'à nous féliciter de nos rapports avec les délégués des autres provinces.

J'offre en particulier mes remerciements au Dr MacCabe, d'Ottawa, le digne président de l'association.

CONFÉRENCES D'INSTITUTRICES

Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, désireux de faire donner des conférences aux institutrices laïques qui, bien que vouées à l'enseignement, n'ont pas eu l'avantage de suivre les cours d'une école normale, décida, en mai dernier, organisation, à titre d'essai, de conférences qui devaient être faites, dans le cours des vacances, aux institutrices de la région de Montréal. L'offre bienveillante faite par Sa Grandeur l'archevêque Bruchési de recevoir dans une communauté de femmes de Montréal les institutrices laïques qui désireraient assister à ces conférences, facilita grandement la réalisation des désirs du comité catholique. Il fut décidé que les conférences seraient organisées par le Surintendant de l'Instruction publique et qu'elles auraient lieu au pensionnat du Mont Ste-Marie, gracieusement offert à cette fin par les sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, la somme nécessaire pour payer la pension des institutrices devant être prise sur les fonds du comité.

Le gouvernement ayant donné son approbation à cette décision, les conférences eurent lieu avec un succès marqué dans la semaine du 19 au 23 août. Elles durèrent du lundi soir au samedi matin et, pendant quatre jours, des professeurs expérimentés donnèrent douze conférences sur les diverses matières du programme d'études.

Sa Grandeur Mgr de Montréal daigna assister à toutes les conférences, et sa présence rehaussa davantage dans l'esprit des assistantes l'importance de la convention. Aux sujets traités par les habiles conférenciers, il ajouta la puissance de sa parole, et sa compétence remarquable en pédagogie donna aux séances un très vif éclat. Cinq-vingt-trente institutrices ont suivi assidûment ces cours et j'ai lieu d'espérer que cette convention produira de beaux résultats.

C'était la première réunion du genre pour les institutrices catholiques. D'autres semblables auront lieu dans différents endroits de la province, et la convention de

Montréal semble être le présage, pour toute la province, d'un mouvement pédagogique qui portera au sein de nos campagnes des fruits abondants, en faisant plus largement apprécier l'instruction, son importance et son action bienfaisante sur les idées et les mœurs.

COTE DU LABRADOR

M. le magistrat de district A.-H. Simard, inspecteur des écoles du comté de Saguenay, a pu étendre, cette année, sa visite jusqu'à l'extrémité est de la province, à Blanc-Sablon. De cet endroit à Natashquan, il a trouvé un état de choses assez déplorable, car il est très difficile d'y établir des écoles à cause du petit nombre et de l'état de pauvreté des pêcheurs. Il signale les efforts du missionnaire, M. l'abbé Gaudreau, qui se fait accompagner d'un instituteur laïque pour l'aider à répandre un peu les éléments de l'instruction parmi les catholiques de la mission, laquelle s'étend sur une longueur de cent lieues.

Les pêcheurs de langue anglaise, dit M. Simard, sont mieux partagés. Ils sont plus nombreux ; leur église est plus riche, et d'habitude c'est un jeune ecclésiastique qui fait la classe.

Cependant, sur la côte nord proprement dite, les résultats donnent plus de satisfaction. La Pointe-aux-Ésquimaux possède un beau couvent, et Magpie, les Sept Îles et Natashquan possèdent des religieuses de Saint Jean Berchmans dont les écoles ont eu des succès surprenants tant au point de vue de la morale qu'à celui de l'instruction.

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

En général, la fréquentation des écoles est satisfaisante si on tient compte des obstacles que les enfants rencontrent à la campagne. Dans la rude saison de l'hiver, comme au temps de l'automne ou à la fonte des neiges, on ne peut exiger une fréquentation scolaire aussi régulière et, en cela, la position de l'enfant du cultivateur est bien différente de celle de l'enfant des villes.

Si, en certains endroits, comme dans le district d'inspection de M. Beaulieu, la fréquentation scolaire diminue sous le prétexte que maintenant que l'école est la chose de tout le monde, personne n'en fait de cas, par contre, dans d'autres districts, elle augmente d'une manière satisfaisante.

M. l'inspecteur Béland, de Louiseville, remarque que, dans la plupart des municipalités de son district, on prend plus d'intérêt que par le passé au progrès des écoles.

M. l'inspecteur Belcourt, de Nicolet, observe que lors de sa nomination en 1880, les comtés de Nicolet et Yamaska, qui forment son district d'inspection, possédaient 160 écoles sous contrôle. Depuis, 56 écoles ont été retranchées de ce district par l'annexion de six paroisses aux districts voisins, et cependant M. Belcourt a aujourd'hui 200 écoles à visiter.

MAISONS ET MOBILIER

La construction des maisons d'école s'est fort améliorée depuis que j'ai fait préparer, il y a cinq ans, par un architecte, des plans que je distribue gratuitement aux commissions scolaires qui m'en font la demande. Au début, existaient certains préjugés contre ces plans d'architecte dont on redoutait le coût d'exécution. Ces préjugés se sont dissipés peu à peu et on apprécie mieux aujourd'hui l'avantage qu'il y a de construire d'après un plan bien fait et en tout conforme aux sages règlements du Conseil de l'Instruction publique.

Je ne saurais en dire autant du mobilier scolaire. Il est défectueux, et quand il s'agit de renouveler soit les bancs ou les tables, il est très rare que les commissaires d'écoles sollicitent, quant à la convenance de ces meubles, l'approbation du Surintendant comme ils sont tenus de le faire d'après les règlements. Les tables ne sont pas proportionnées à la taille des élèves et, dans maints endroits, on hésite à se conformer à la loi.

Toutefois, si le progrès est lent, il n'est pas nul, et certaines commissions scolaires tiennent à meubler les classes convenablement. Qu'on me permette de citer la municipalité scolaire de Saint-Charles de Bellechasse qui, d'après le rapport de l'inspecteur, a acheté un mobilier approprié à l'âge et à la taille des élèves; celle de Saint-Césaire, dans le comté de Rouville, qui a décrété l'achat d'un ameublement pour les écoles de la paroisse; de Ham-Sud où le mobilier vient d'être renouvelé dans toutes les écoles; de Stradford où il doit l'être actuellement. D'autres municipalités, comme Shipton, Windsor, Ham-Nord, Saint-Adrien, ont acheté aussi des tables avec bancs des manufactures de Québec et d'Ontario.

On constate la réalisation de ces améliorations urgentes jusque dans la Gaspésie, et M. l'inspecteur Chabot dit que quelques municipalités ont remplacé les longs bancs sans dossier et les grandes tables d'autrefois par des pupitres améliorés.

BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

Un progrès à réaliser est la création de bibliothèques dans les écoles primaires de la province. L'idée n'est pas nouvelle. Les deux comités du Conseil de l'Instruction publique ont déjà formulé ce vœu; les inspecteurs d'écoles, à plusieurs reprises, ont exprimé le même désir. Ces bibliothèques seraient des bibliothèques de consultation où les instituteurs et les institutrices, éloignés comme ils le sont généralement à la campagne de tout foyer intellectuel, pourraient recueillir de précieux renseignements, augmenter leur somme de connaissances et se rendre aptes davantage à faire profiter leurs élèves du fruit de leurs études. S'accroissant avec les années, renfermant des livres ayant trait à l'histoire, à la géographie et aux éléments des sciences, ces bibliothèques seraient grandement appréciées par les titulaires de nos écoles et faciliteraient leur tâche ardue.

Au congrès des inspecteurs d'écoles tenu à Saint-Hyacinthe, en 1895, la proposition suivante faite par M. McOuat, appuyée par M. Stenson, aujourd'hui membre du Conseil de l'Instruction publique, fut unanimement adoptée.

“ Attendu que les écoles élémentaires de cette province ont un grand besoin d'aide pécuniaire ;

“ Considérant que les sommes dépensées actuellement pour l'achat des livres de récompense destinés à encourager l'éducation n'ont pas produit le bien qu'on en attendait :

“ En conséquence, il est résolu que ce congrès des inspecteurs recommande respectueusement au gouvernement, par l'entremise du Surintendant et du Conseil de l'Instruction publique, de consacrer à l'acquisition de cartes géographiques, globes, dictionnaires et autres effets scolaires, le fonds maintenant destiné à l'achat des livres donnés en prix aux élèves, ces effets devant être distribués comme récompense aux écoles dont les progrès généraux auront été les plus satisfaisants.”

Nous avons dans la province près de 6,000 écoles. Les inspecteurs donnant à chaque école qu'ils visitent trois ou quatre volumes à titre de récompense, on peut présumer que les heureux effets n'en sont guère considérables. Même la distribution de ces récompenses est quelquefois la cause de désagréments, comme le fait remarquer un inspecteur, M. Cléroux :

" A combien d'ennuis, de désagréments, dit-il, sont exposées les institutrices ?
" Elles s'exposent même à perdre leur position en désignant tel élève comme méritant
" une récompense. Le plus souvent elles n'osent pas se prononcer, et l'inspecteur est
" obligé de récompenser l'élève le plus avancé qui n'est pas toujours l'élève le plus
" méritant."

En présence de résultats aussi peu satisfaisants, on se demande s'il ne vaudrait pas mieux que les sommes votées chaque année par la législature pour acheter des livres de prix fussent employées à l'acquisition de dictionnaires, de livres d'histoire et de sciences, qui seraient distribués judicieusement par les inspecteurs aux écoles de chaque municipalité.

L'achat de ces livres appartiendrait au gouvernement, mais le choix en serait fait par les deux comités du Conseil de l'Instruction publique respectivement, comme il importerait qu'il en fût toujours ainsi dans les distributions de livres aux commissions scolaires.

L'INSPECTORAT

Je crois de mon devoir de signaler à l'attention de la législature les traitements peu rémunérateurs que reçoivent les inspecteurs d'écoles.

Ces fonctionnaires occupent dans la province une charge pleine de responsabilité. Ils sont les intermédiaires nécessaires entre les commissions scolaires et le département de l'Instruction publique et leurs devoirs sont multiples et importants. Sans leur inspection, le gouvernement ne pourrait connaître d'une manière satisfaisante si la loi scolaire est bien observée, si les sommes votées par la législature pour les fins de l'éducation sont fidèlement et judicieusement employées et si les commissaires d'écoles remplissent avec sagesse la charge qui leur est confiée.

Nous possédons actuellement quarante-trois inspecteurs d'écoles, dont neuf protestants et trente-quatre catholiques. A l'exception de quatre dont les salaires, pour des raisons spéciales, sont très minimes et ne dépassent point en moyenne \$250 chacun, ils reçoivent un traitement annuel variant de \$650 à \$1,000.

Leurs devoirs, l'automne, consistent à faire dans chaque municipalité scolaire, pendant deux jours consécutifs, des conférences pédagogiques aux instituteurs et aux institutrices de la paroisse. Ensuite, de janvier à juin, ils doivent inspecter toutes les écoles académiques, modèles et élémentaires de leur district et ont 150, 165, 180 et même 200 écoles à visiter.

Pour faire ces conférences et cette visite, les inspecteurs parcourent des distances considérables, les uns 700 milles, 800 milles et 1000 milles, d'autres 1200 milles, 1500 milles, 1600 milles et même 2000 milles. Ces longs voyages en toutes saisons de l'année entraînent des dépenses considérables soit pour voiture ou hôtellerie. Les frais de déplacement sont de \$225 à \$350 pour chacun des inspecteurs, de sorte qu'en les

déduisant du montant de leur salaire, celui-ci ne représente qu'un traitement variant de \$450 à \$700.

D'après ces données et pour d'autres raisons que je pourrais énumérer, je n'hésite pas à demander que le traitement des inspecteurs soit augmenté, pour leur permettre de remplir leur fonctions avec efficacité et régularité.

L'inspection requiert des hommes capables et dévoués, et puisqu'aujourd'hui on exige, et avec raison, que les inspecteurs soient des instituteurs d'expérience, cette charge devient une promotion et il convient que le titulaire reçoive une rémunération proportionnée à son travail et à sa responsabilité envers le gouvernement et le pays.

Dans un rapport que j'ai eu l'honneur de faire aux honorables membres du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, sur ma visite à l'exposition de Paris en 1900, je disais, à propos de l'inspection, qu'en France, l'inspection des écoles primaires était faite par les inspecteurs généraux de l'Instruction publique, par les recteurs et les inspecteurs d'académie et par les inspecteurs de l'enseignement primaire.

Notre organisation n'est pas la même, ajoutai-je. Telle qu'elle est, elle n'a pas toute l'efficacité voulue. Je crois 1° que chaque inspecteur a un trop grand nombre d'écoles à visiter ; 2° qu'on devrait mieux rémunérer cette classe de fonctionnaires en exigeant d'eux, en retour, qu'ils n'exercent d'autres fonctions que celle d'inspecteur ; 3° qu'il importe de nommer un inspecteur général comme la chose a déjà été demandée ; 4° qu'avant de suggérer l'augmentation du nombre des inspecteurs, il pourrait être opportun d'examiner s'il ne serait pas préférable de les diviser en deux classes : les uns chargés de l'inspection des écoles académiques et des écoles modèles, sous le nom d'inspecteurs d'académies, avec un traitement correspondant à leurs fonctions ; les autres chargés de l'inspection des écoles élémentaires avec le titre d'inspecteurs d'écoles élémentaires ; 5° que vu l'importance de posséder comme inspecteurs des hommes parfaitement compétents, les examens des candidats à l'inspection devraient revêtir un caractère de sévérité qu'ils n'ont pas toujours eu.

LE DESSIN

Je crois utile de répéter ici les remarques que j'ai faites dans mon rapport au comité catholique sur l'enseignement du dessin et sur les écoles professionnelles qu'il importerait de fonder en cette province.

Une chose m'a vivement frappé dans ma visite aux écoles professionnelles et autres de France : c'est l'importance qu'on attache à l'enseignement du dessin à tous les degrés de l'école, depuis l'école maternelle pour les enfants de trois à six ans jusqu'aux classes de l'école primaire supérieure.

A l'exposition de Paris, en examinant les dessins d'élèves de toutes catégories, j'ai constaté l'excellence des méthodes, leur but pratique et utilitaire et le soin particulier dont on entoure cet enseignement. Les divers pays font de puissants efforts pour répandre la connaissance de cet art. La Belgique ne le cède guère à la France, de même que l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique. La Russie et le Japon ont aussi montré aux nombreux visiteurs leur sollicitude pour la diffusion de la connaissance du dessin comme partie essentielle de leur enseignement technique. En voyant la forte

organisation de cet enseignement en Europe et ailleurs et la grande valeur éducative qu'on lui attribue, il y a lieu de regretter que, dans notre province, nous ne lui donnions pas toute notre attention.

Quoique inscrit au programme d'études, cet enseignement produit des résultats presque nuls, il ne faut pas s'en étonner. En général, on ne l'enseigne qu'imparfaitement ou d'après des méthodes trop anciennes qu'on ne s'empresse pas assez de modifier. Même dans certaines écoles d'arts et métiers sous le contrôle du conseil des arts et manufactures, l'enseignement actuel, tout comme à l'école primaire, consiste à faire copier des lithographies et des enluminures. Certains professeurs tiennent encore au papier quadrillé qui, en France, est prohibé d'une manière absolue, quel que soit l'âge des enfants.

Si nous voulons marcher dans la voie du progrès, il importe de transformer nos méthodes, de laisser de côté celles qui sont surannées pour adopter les plus nouvelles. Des critiques bienveillants en ont fait la remarque dans leurs appréciations de notre exposition scolaire à Paris. "Le dessin suit encore les vieux usages," a-t-on écrit, mais en ajoutant : "bien que l'école normale Laval expose sur ce point une méthode originale et bien combinée."

Cette allusion s'applique à la méthode employée par M. Chs-A. Lefèvre, professeur de dessin que le comité catholique a envoyé en Europe, en 1890, pour se renseigner sur l'organisation de l'enseignement du dessin dans les meilleures écoles primaires.

Dans un rapport élaboré, ce monsieur, comme conclusion, suggérait trois choses principales :

1. Une orientation bien définie par des programmes ;
 2. Une surveillance constante par les inspecteurs ;
 3. Soumettre cet enseignement à des moyens sérieux de sanction par des examens.
- Où en sommes-nous avec ces réformes suggérées ?

1. A l'heure présente, il n'existe pas de programmes officiels ;
2. Les titulaires d'écoles primaires, en dehors des communautés enseignantes, à peu d'exception près, ne savent point le dessin, et ne peuvent en enseigner les éléments aux enfants ;

3. Quoique depuis quelques années certaines maisons d'éducation aient pris l'initiative de changements dans leurs méthodes de dessin, d'autres n'ont pas fait d'efforts sérieux dans cette direction ;

4. Les inspecteurs d'écoles, pour cause, n'ont pu donner de direction sûre aux instituteurs et aux institutrices, et en conséquence leur inspection de l'enseignement du dessin a été nulle ou à peu près ;

5. Aucun concours et aucun examen n'ont eu lieu ;

6. Faute d'orientation de la part de l'autorité, faute d'inspection efficace, faute de connaissances en ce genre de la part des candidats aux brevets de capacité, faute d'enseignement pratique suffisant, le bureau central des Examineurs est obligé de se montrer moins sévère dans son appréciation des travaux d'examen.

Il importe que nous fassions comme nos aînés d'Europe et comme nos cadets du Japon et des Etats-Unis, que nous organisions partout un enseignement du dessin

avec un caractère essentiellement pratique, afin d'en répandre les notions élémentaires d'après les méthodes en usage en France.

La première chose pour y arriver est la promulgation d'un programme très précis, avec notes pédagogiques détaillées sur la gradation des exercices à faire faire par les élèves, programme qui tiendrait compte des besoins du pays et des aptitudes de la population. Ce programme servirait de phare aux professeurs et conduirait à une inspection sérieuse de l'enseignement du dessin à l'école. Un jour arrivera où il faudra exiger ces mêmes connaissances de ceux qui aspirent à devenir inspecteurs d'écoles.

La nomination d'un inspecteur des classes de dessin dans les écoles d'arts et métiers et autres, chargé de surveiller l'exécution du programme et les progrès des élèves, serait aussi à désirer.

La nomination d'un inspecteur général dont j'ai parlé, la nomination d'un inspecteur de l'enseignement du dessin et l'augmentation du traitement et du nombre des inspecteurs d'écoles grèveraient sans doute davantage le budget de l'instruction publique ; mais la législature ne saurait hésiter à le faire dans un but d'intérêt général.

Je pourrais à ce propos employer les paroles du premier ministre de l'Angleterre, Lord Salisbury, à une députation d'évêques, au sujet de réformes en éducation : " We must do what we can, and what we can do must be done quickly. "

ÉCOLES PROFESSIONNELLES

Dans un rapport que je présentais à la législature de la province de Québec, en décembre 1897, sur l'état de l'Instruction publique, j'eus l'honneur de faire les remarques et les suggestions qui suivent :

" Je me permettrai, disais-je, d'appeler tout spécialement l'attention de la Législature sur la fondation d'écoles dont pourraient être appelées à bénéficier les classes ouvrières dans les villes. En sortant de l'école élémentaire, l'enfant que l'on destine aux professions libérales a l'avantage d'entrer dans un collège classique ; le futur négociant peut suivre les cours de nos académies ou collèges commerciaux, de même que le fils du cultivateur peut compléter son instruction agricole dans une de nos écoles d'agriculture. Mais le fils de l'ouvrier n'a aucune école spéciale où il puisse apprendre la théorie et la pratique du métier qu'il veut exercer ; il entre en apprentissage sans acquérir les connaissances dont il aurait besoin pour devenir un contremaître habile ou un chef d'usine recherché. Ce serait donc un progrès réel que de fonder des écoles industrielles à Montréal et à Québec ou dans quelque autre centre manufacturier important. "

Les travaux manuels que j'ai examinés à l'exposition de Paris dans la section de l'enseignement n'ont fait que me confirmer dans l'opinion que j'émettais il y a trois ans. Les expositions scolaires des divers pays sont la preuve irrécusable que des tentatives sérieuses ont été faites depuis un certain temps pour développer les travaux manuels à l'école, accroître par la fondation d'écoles professionnelles de tous grades, primaires et supérieures, les connaissances techniques de ceux qui veulent se livrer à l'industrie ou au commerce ou exercer un métier quelconque. Les gouvernements ont voulu faciliter et rendre plus fécond l'apprentissage par l'alliance de la pratique et de la théorie.

Or, au siècle dernier chez nous, en quoi a consisté l'apprentissage dans la plupart des cas? On peut dire que les devoirs de l'apprenti chez son maître, encore actuellement, se résument, pendant de longs mois, en courses et en nettoyage, et du métier il n'en est guère question. Dans nombre d'ateliers le jeune homme est exposé à prendre son ouvrage en dégoût au lieu d'acquérir l'esprit de travail; il se heurte quelquefois au mauvais vouloir du patron qui semble voir un concurrent dans le futur ouvrier; il ne possède aucune autre formation intellectuelle que celle qu'il a reçue à l'école élémentaire, et de livres sur son métier il n'en possède aucun. L'apprenti peut être comparé à un simple manœuvre obligé de se former par lui-même, et il ne reçoit de celui qui l'emploie que juste les indications et les instructions les plus primitives sur les travaux qu'il est appelé à exécuter.

On a fait reproche, en France, aux hommes de 1791, d'avoir supprimé les corporations ouvrières du temps, sans songer à remplacer ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans leur organisation par une organisation meilleure. De la liberté absolue pour l'apprenti il en résultait, paraît-il, de graves abus auxquels on ne tenta de remédier que longtemps après.

Ce même laisser-aller dans notre pays ayant produit de mauvais effets, il importe de remédier à l'abus en donnant au jeune homme l'instruction théorique et pratique qui lui fait défaut et qu'il ne peut acquérir faute d'écoles spéciales.

Le Canada ne peut rester à l'arrière-plan, mais doit imiter l'exemple que lui donnent les autres nations. Avec le déploiement de nos efforts pour coloniser le territoire et attirer les capitaux étrangers, doivent marcher de pair l'accroissement de l'industrie nationale et l'instruction des classes ouvrières.

La province de Québec par la richesse de son sol arable, de ses bois et de ses mines, par ses multiples énergies hydrauliques et ses grandes rivières, occupe dans la Confédération du Canada une position prééminente. Possesseur d'un champ très vaste à exploiter, il lui incombe de donner aux enfants qui se destinent aux métiers l'instruction spéciale que leurs occupations requièrent.

Si, depuis vingt ans surtout, le gouvernement de la province a cru nécessaire de répandre au sein de la classe agricole les enseignements dont elle avait besoin pour cultiver la terre avec méthode et succès, il est urgent de déployer la même énergie dans le champ de l'industrie, afin que l'enfant qui quitte l'école primaire ne soit pas laissé à lui-même, mais qu'il puisse, s'il le désire, apprendre un métier dans les meilleures conditions possibles en recevant de l'Etat, par la fondation d'écoles professionnelles, l'aide à laquelle il lui est légitime de prétendre.

J'ai l'honneur de terminer mes remarques par la publication des tableaux sommaires des statistiques des écoles. (1)

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre obéissant serviteur,

BOUCHER DE LA BRUÈRE,

Surintendant.

(1) Nous publierons ces tableaux dans les livraisons de mai et de juin.

LEÇONS D'OBSERVATION

Dans la partie *méthodologique* de notre revue, nous consacrerons désormais plus d'espace aux leçons d'observation, qui ont pour but, sous forme de causerie, d'instruire les enfants sur les choses qui les entourent. Les Américains nomment ces sortes de leçons : *nature studies* ; le terme est bien choisi.

Une chose certaine, c'est que les enfants sont admirablement doués pour l'observation : " Ils sont curieux, ils demandent toujours pourquoi ceci, comment cela, et leur pénétration est parfois bien embarrassante (1)."

Mais, malheureusement, on ne sait pas toujours tirer profit de cette disposition naturelle chez l'enfant de vouloir se rendre compte de tout ce qui frappe ses regards.

C'est à la campagne surtout que cette faculté d'observation de l'enfant s'émousse, parce qu'il est entouré de personnes qui ne font pas attention à ce qu'elles voient, ou qui n'ont ni la patience ni le temps de répondre aux multiples questions qui leur sont posées. Cet enfant, désormais, fera comme les autres : il ne regardera rien, ne se rendra compte de rien, et, devenu homme, ce sera un *routinier* de plus dans la profession agricole ou dans les métiers.

Les *leçons de choses*, auxquelles nous consacrons si souvent beaucoup d'espace dans *L'Enseignement Primaire* (2), ont pour but d'apprendre aux enfants avant tout à *observer* les choses ; puis à les *nommer* ; enfin et par là même à les *comparer*. Par cet enseignement intuitif toutes les facultés naturelles de l'enfant sont développées : on ne se contente pas seulement de développer la réflexion abstraite, la mémoire et l'imagination.

La seule vraie méthode qui convienne à l'école primaire, c'est la méthode inductive, celle qui procède du concret à l'abstrait, du connu à l'inconnu, de l'exemple à la règle, en un mot c'est la méthode d'observation.

Ceux et celles (ils sont très nombreux dans la province de Québec) qui suivent, à l'école primaire, uniquement la méthode déductive oublient *l'observation*. Ils oublient que la faculté d'observer ne saurait se développer seulement par le fait de regarder. Il faut savoir regarder afin de bien graver dans la mémoire ; il faut comparer et réfléchir pour tirer des conclusions justes et vraies.

Que l'on veuille bien lire la leçon d'observation intitulée *La Ferme*, que nous publions quelques pages plus loin, et l'on se rendra compte des remarques qui précèdent.

(1) Girard.

(2) Voir dans la présente livraison une intéressante leçon de choses intitulée : *Histoire de la baleine de Montréal, racontée par elle-même*, écrite pour *L'Enseignement Primaire* par M. H. Magnan.

Entrons hardiment dans cette voie pédagogique. Elle nous offre comme sujet de leçons, les choses de la nature, et comme moyen d'enseignement, l'intuition : procédé qui met en éveil les diverses opérations de l'intelligence, facilitant par le fait même le développement des autres facultés de l'âme : la mémoire, l'imagination et la volonté.

Faisons-nous un devoir d'adopter les meilleures méthodes d'enseignement, afin de pouvoir préparer avec intelligence la jeunesse canadienne-française aux luttes de l'avenir.

C.-J. MAGNAN.

Conseil à un jeune instituteur

Ne croyez pas que les connaissances que vous avez acquises pendant votre séjour en classe vous aient laissé des souvenirs suffisants. Que de choses vous avez sues et que vous avez oubliées. L'esprit, vous le savez, comme la terre, doit être sans relâche cultivé et amendé, sans quoi les mauvaises herbes, c'est-à-dire les idées fausses et les préjugés y auraient bientôt germé. J'applaudis donc de tout cœur à la bonne résolution que vous avez prise de me choisir de nouveau pour diriger, comme par le passé, les études que nous avons commencées ensemble. Vous me trouverez toujours disposé à vous faire part de l'expérience que les années m'ont apportée avec elles. Je vous dirai les livres que j'ai lus, les sources auxquelles j'ai puisé mes connaissances, et quand je vous aurai donné le meilleur de moi-même, vous serez armé pour la vie, pour le bon combat et pour la victoire.

Un danger national

Dans une récente conférence à l'Institut Canadien de Québec, M. Ed. de Nevers a signalé le danger pour les Canadiens-français d'enseigner l'anglais à leurs enfants avant de les initier aux éléments de la langue française. Voici les paroles de M. de Nevers :

"Le grand mal, et j'insiste sur ce point, c'est qu'ils (1) font de l'anglais la langue maternelle de ces enfants. Ne savent-ils pas l'influence de la langue maternelle qui a donné un nom à tous les premiers rêves, à toutes les premières illusions, à toutes les premières affections, sur la vie d'un individu ? La langue anglaise restera pour les enfants qui grandiront la langue préférée, les livres et les journaux anglais seront leurs livres et leurs journaux préférés, or les journaux en Amérique sont généralement hostiles à la France et à l'idée française ; les livres célébreront la gloire et l'excellence de tout ce qui est anglais. En deux ans on apprendra à écrire l'anglais correctement, l'étude du français est beaucoup plus compliquée, on n'écrit qu'en anglais. J'oubliais de dire que la littérature anglaise est beaucoup meilleur marché que la nôtre surtout les éditions populaires ; on sera la victime des insipides "dime novels." Et c'est ainsi que par indifférence, en vertu d'un sens pratique mal entendu, ou mieux, par bêtise, on sème de la graine de rénégat."

(1) Les Canadiens-français portés à l'anglomanie.

Les devoirs scolaires à la maison

Il faut donner des devoirs aux élèves en dehors des heures de classe, car la parole de l'instituteur est, dans l'école, comme un son plus ou moins vague que l'enfant écoute peu et ne retient guère. De plus, il est indispensable que, dans sa famille, l'écolier fasse un devoir qui permettra au maître de s'assurer si son enseignement a été compris et d'apprécier les progrès des élèves.

Mais, les devoirs à faire à la maison ne doivent pas être donnés à la légère par l'instituteur ou l'institutrice ; il ne faut pas que les devoirs à domicile (leçons à apprendre et exercice à écrire) dépasse les moyens matériels de l'enfant : c'est-à-dire le *temps* dont il peut raisonnablement disposer chez ses parents, et les *circonstances* qui peuvent lui rendre sa tâche scolaire très difficile.

Donc, les devoirs à la maison seront courts et les leçons peu nombreuses, chaque jour. Il importe aussi que le devoir donné exige de la part de l'enfant un travail personnel proportionné à son degré d'avancement : ses mains seules ne doivent pas être occupées. Et par dessus tout, les devoirs à domicile doivent être *expliqués en classe*, afin que l'élève ne soit pas condamné à rédiger un travail dont il ne comprend pas le sens.

Dans nos écoles de la province de Québec, les devoirs en dehors de l'école sont trop souvent donnés sans discernement aucun. A des enfants d'une dizaine d'années, on impose une tâche quasi herculéenne. Nous avons été tout récemment témoin du fait suivant : un élève se préparant à la première communion avait, chaque jour, en outre de sa leçon de catéchisme, un exercice orthographique assez long à écrire, puis deux (et parfois trois) leçons à apprendre par cœur : grammaire et histoire sainte, ou, grammaire, histoire du Canada et géographie.

A part son catéchisme, cet élève n'aurait jamais dû avoir plus d'une leçon ; ce qui, ajouté à l'exercice écrit, constitue un travail suffisant en dehors de l'école.

Ne perdons pas de vue que les enfants ne sont pas des machines. N'oublions pas surtout qu'ils ont besoin de récréations.

Deux heures d'étude à la maison représentent une somme de travail très suffisante en dehors des classes.

Lorsque les enfants ont été renfermés six heures durant, il n'est que juste qu'ils prennent leurs ébats au grand air ou qu'ils participent aux joies de la famille : ils n'en seront que plus sages à l'école.

C.-J. MAGNAN.

Rapport du Surintendant de l'Instruction publique

AUX HONORABLES MEMBRES DU COMITE CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION
PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUEBEC. (*Suite*)

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

L'enseignement technique a pris en Europe et en Amérique et même au Japon un grand développement. Son importance est telle qu'il a eu son congrès à l'exposition dans le palais de l'économie sociale. C'était du reste le septième du genre, les autres ayant eu lieu en 1886 et en 1895 à Bordeaux, en 1889 à Paris, en 1897 à Londres, en 1898 à Anvers et en 1899 à Venise.

Le congrès de 1900 s'occupa spécialement des questions d'enseignement commercial et des questions d'enseignement industriel. A la clôture des délibérations les membres adoptèrent, en séance plénière, des résolutions dont voici le texte.

Le congrès émet le vœu : 1° Que d'une façon générale l'enseignement scientifique théorique soit strictement limité aux matières indispensables et de plus en plus orienté vers les applications pratiques modernes, de manière à s'adapter facilement aux besoins locaux ;

2° Que, dans la préparation des professeurs des écoles pratiques industrielles et similaires, une large part soit faite aux manipulations et essais divers portant sur la physique, la chimie et la mécanique ;

3° Que, dans les écoles commerciales, on fasse de temps en temps appel, en dehors des professeurs proprement dits, à d'anciens négociants ou à des commerçants en exercice, disposés à faire des conférences pratiques qui seraient très utiles aux élèves.

Le congrès ayant été tenu avant mon arrivée à Paris, je regrette de n'avoir pu y assister.

L'enseignement technique, on le conçoit, comporte une grande variété d'établissements. On le connaît aussi en France sous le nom d'enseignement professionnel quoique celui-ci, afin de faire disparaître toute équivoque, devrait plutôt vouloir désigner les élèves qui se destinent aux professions libérales proprement dites.

L'exposition des travaux manuels dans la section destinée à l'enseignement technique était très remarquable. Les divers pays avaient tenu à honneur de faire connaître le résultat de leurs efforts et les écoles d'apprentissage et autres de même genre avaient rivalisé de zèle.

Afin de me renseigner sur l'organisation des écoles professionnelles, j'ai voulu profiter de mon séjour à Paris pour visiter celles de la capitale.

Ces écoles municipales professionnelles sont très intéressantes à visiter. Elles ont été créées pour la meilleure formation de l'apprenti, en complétant ce qu'il a reçu à l'école primaire et en développant chez lui les connaissances techniques et la dextérité qui sont nécessaires dans l'exercice d'un métier.

L'ECOLE DIDEROT

La première visite aux écoles manuelles d'apprentissage que je mentionnerai sera celle à l'école Diderot. Le but de sa fondation est de former des ouvriers pour les travaux du fer et du bois. Le directeur, M. Legros, me reçut avec beaucoup d'affabilité, comme du reste on sait le faire en France. Je visitai les divers ateliers qui sont au nombre de dix et comprennent tours sur métaux, ajustage, forge, électricité, plomberie sanitaire, chaudronnerie, serrurerie, menuiserie.

Un chef d'atelier dirige chaque section ; l'enseignement est gratuit, et sont admis à l'école, après un concours d'admission, les enfants de 13 à 16 ans qui ont obtenu le certificat d'études primaires.

La durée de l'apprentissage est de trois années. Cependant à leur entrée à l'école les enfants ne sont pas appelés à choisir un métier en particulier ; pendant les premiers

mois ils passent successivement dans les diverses sections du bois et du fer ; les chefs d'ateliers observent leurs aptitudes et peuvent plus facilement ensuite leur indiquer la voie à suivre.

Outre l'ouvrage manuel, on continue à développer l'enseignement primaire général, surtout pour les élèves de première année, et on y adjoint des éléments de physique, de chimie, de mécanique, l'étude des outils, des matières premières, etc., de plus un enseignement technique comprenant les travaux d'exécution.

Inutile de dire que l'enseignement du dessin est largement développé, et il se spécialise complètement avec les années d'apprentissage.

On m'a fait remarquer que tout le mobilier de l'école avait été fait par les élèves serruriers, menuisiers et ceux de l'atelier du fer.

Deux fois l'an ont lieu des concours manuels dans chaque section et des récompenses en argent sont distribuées. A la fin des trois ans, les élèves qui ont réussi reçoivent un brevet d'apprentissage et des outils.

ÉCOLE ESTIENNE

Sur le boulevard d'Italie est construite la superbe école professionnelle Estienne dont le but est de former des élèves habiles et instruits pour les arts et industries du livre. J'ai visité cette maison avec beaucoup de plaisir. Sous des maîtres compétents les élèves y apprennent la fonte des caractères, la typographie, la clicherie, la galvanoplastie, la lithographie, la photogravure, la gravure sur pierre, sur bois en relief, sur cuivre en creux, l'impression en taille douce, la reliure, la dorure sur cuir, la marbrure, etc. Il y a de plus un cours de langue française, de mathématiques, de dessin d'art, et de modelage.

Le cours est de 3 à 4 ans, et les élèves restent à l'école de huit heures du matin à six heures du soir.

Les admissions à l'école, au nombre d'environ quatre-vingts chaque année, sont prononcées après concours.

Comme à l'école Diderot, l'enfant, durant les cinq premiers mois de son séjour, passe successivement d'un atelier à un autre où son travail est noté par les professeurs. C'est après cette épreuve que l'élève fait le choix de l'atelier où il est de nouveau placé une semaine durant, à titre d'essai.

Fondée en 1889, l'école Estienne (1) a rendu de grands services à l'industrie du livre.

L'ÉCOLE BOULLE

Une autre école type que la ville de Paris fonda en 1886 est l'école Boule (2) dont le but est de former des ouvriers capables " de maintenir les traditions du goût et la supériorité de l'industrie bien parisienne de l'ameublement. " Elle possède deux sections : la section du meuble et celle du métal, et l'enseignement est divisé en deux branches distinctes : enseignement théorique et enseignement pratique.

L'institution renferme des ateliers d'apprentissage pour les tourneurs en métaux, la serrurerie, la menuiserie, l'ébénisterie, la gravure, la ciselure et la monture en bronze, la sculpture sur bois. Il y a des ateliers de moulage par lesquels tous les élèves sont obligés de passer, et on donne en outre aux graveurs et aux sculpteurs des cours d'anatomie ; on enseigne également aux apprentis à défaire les meubles et il existe une chambre spéciale à cet effet.

L'enseignement théorique comprend, entre autres matières, le dessin industriel, le dessin à vue, l'aquarelle, l'histoire de l'art, etc. Comme le dit le programme de l'école, le choix des matières du cours permet aux élèves :

- 1° De parfaire leurs études primaires ;
- 2° D'appliquer tous les procédés scientifiques à la bonne préparation et à l'exécution rapide et économique des commandes ;
- 3° D'apprendre par le dessin l'art de la construction et de la décoration des objets mobiliers ;

(1) Estienne, savant imprimeur du 16^e siècle.

(2) Boule, célèbre ébéniste sous Louis XIV.

4° De s'assimiler plus facilement les principes du travail donnés à l'atelier et dont le but est de développer l'adresse et le goût.

L'ensemble des connaissances ainsi acquises atténue les mauvais effets de la spécialisation et comprend tout ce que doit savoir un artisan capable de créer et d'exécuter des œuvres d'art.

L'apprentissage dure quatre années et les jeunes gens qui fréquentent l'école reçoivent gratuitement le déjeuner et le goûter. Le nombre des apprentis s'élève à deux cent cinquante-sept.

L'atelier des ébénistes m'a paru le plus important. Le jeune ouvrier qui se destine à ce métier doit non seulement savoir exécuter des meubles sur des dessins donnés, mais pouvoir en dessiner l'ensemble et les détails.

Le rôle du tapissier est aussi très grand. Il doit posséder très bien la géométrie et l'art de développer les surfaces. J'ai vu des jeunes gens apprenant à draper des rideaux de fenêtre et des tentures, car avec une même quantité d'étoffe on peut faire une tenture ample ou mesquine : le tout est de savoir la tailler. — La géométrie apprend aux tapissiers à éviter des fautes de coupe, et le cours d'aquarelle qu'ils suivent à éviter des fautes de couleur.

Les élèves font eux-mêmes un croquis ou dessin de la pièce d'ouvrage qu'ils doivent exécuter.

Les salles de l'école Boule sont remarquablement aménagées. On y voit une bibliothèque déjà très riche, renfermant un choix varié de livres traitant des arts en général, un laboratoire, un atelier de modelage, un musée technique, une salle d'exposition des travaux exécutés par les élèves. On y admire d'intéressantes collections de plâtres.

Les apprentis qui subissent avec succès les examens de sortie reçoivent un diplôme.

ORPHELINATS ET PATRONAGES

Je n'ai pas voulu borner mes visites seulement aux écoles professionnelles supportées par la ville de Paris. A côté de celles-ci il en existe d'autres très importantes dues à l'initiative privée et dont la direction offre aux parents une garantie que leurs enfants, tout en devenant experts dans leur métier, puiseront ces principes d'ordre moral qui pourront en faire de bons chrétiens.

Le dix-sept septembre, je dirigeai donc mes pas vers la maison des Frères de Saint-Vincent de Paul, rue Dantzic, où je fus reçu avec une grande amabilité par l'abbé Anizan, assistant du Supérieur Général, qui voulut bien employer toute son après-midi à me faire visiter les maisons de son ordre.

En premier lieu je vis l'orphelinat de la rue Dantzic qui renferme trois cents enfants et possède une école élémentaire, avec cours complémentaire.

Dans cette maison existent deux patronages pour les jeunes gens du quartier, un pour les petits avant leur première communion et un autre pour de plus âgés. Près de deux cent cinquante jeunes gens fréquentent ces deux patronages. Le dimanche il y a messe pour eux dans leur chapelle et une organisation de jeux leur est réservée dans la cour et dans les salles du patronage. Ils peuvent passer la journée à s'amuser. Tous les soirs, le patronage est ouvert jusqu'à dix heures, et pendant les soirées d'hiver ils se donnent des conférences historiques et autres.

Il est inutile d'observer quel bien font ces associations aux enfants d'ouvriers.

M. Anizan me conduisit ensuite à un autre patronage, celui de Notre Dame de Grâce. Les plus âgés des jeunes gens qui en font partie, ceux qu'on appelle "les Dignitaires," sont à la tête de tous les jeux, exercent eux-mêmes la surveillance et s'occupent de la discipline, ce qui développe en eux l'esprit d'initiative.

Il y a des salles où se donnent le soir des cours de dessin, de mécanique, de physique et de musique, les portes restant ouvertes jusqu'à dix heures.

Chaque année il y a exposition publique d'objets fabriqués par les apprentis qui appartiennent au patronage et des récompenses sont distribuées aux plus experts.

Tous vont au patronage jusqu'à l'époque de leur mariage.

Attenant à ce patronage existe une œuvre fondée et dirigée également par les

Frères de Saint Vincent de Paul pour l'avantage de plus de cinq cents familles alsaciennes-lorraines, qui habitent Paris. On célèbre pour elles le dimanche les offices religieux et on y donne des instructions en langue allemande. Tout auprès se trouve ce qu'on appelle "une maison de famille" pour héberger temporairement les jeunes filles Alsaciennes Lorraines qui ne peuvent trouver tout de suite à Paris de l'ouvrage ou une situation quelconque.

L'ECOLE D'AUTEUIL

L'orphelinat d'Auteuil, rue Lafontaine, est une des institutions les plus bienfaites de Paris. La fondation remonte à l'année 1865 et l'abbé Roussel en fut le père. Entravée dans sa marche par la guerre de 1870, l'œuvre fut reprise par ce grand ami des orphelins. "Dieu seul saura jamais, a écrit M. Maxime du Camp, ce qu'il a fallu de "persistance dans le dévouement, de foi dans la charité humaine et de fatigue pour ne "pas succomber à la tâche."

Aujourd'hui l'abbé Roussel est mort, et la maison d'Auteuil a été confiée, en 1895, aux Frères de Saint Vincent de Paul.

C'est une maison superbe à quatre étages, dotée de tous les perfectionnements de détail suggérés par l'expérience. Elle possède des ateliers d'apprentissage où les orphelins peuvent apprendre les métiers de cordonniers, de menuisiers, de serruriers, de tailleurs, de lithographes et de typographes.

A l'atelier de typographie sont annexés des ateliers accessoires pour la fonte des caractères, la clicherie et la reliure. Au rez-de-chaussée se trouvent les grandes presses et l'industrie du livre y est très importante. Elle occupe cent apprentis.

Près de deux cents enfants travaillent dans les ateliers, à l'exception de quelques-uns qu'on emploie aux travaux de jardinage dans un grand terrain situé en arrière des cours de récréation. On leur enseigne pratiquement l'horticulture, afin qu'ils puissent être employés comme jardiniers chez les maraîchers ou les horticulteurs.

A l'extrémité du jardin, existe une maison de religieuses attachées à l'orphelinat. Avec l'aide de dames du voisinage, elles cousent le linge, raccommodent les blouses ou font, avec de vieux vêtements, des costumes pour les élèves.

A cet établissement se rattache ce qu'on appelle "L'œuvre de la première communion." Quatre fois par année, pendant trois mois, on héberge soixante à quatre-vingts enfants qui n'ont jamais eu de notion du catéchisme; on leur enseigne les vérités de la religion et, la première communion faite, on les remet à leurs parents ou à leurs gardiens.

Les plus abandonnés, quinze à vingt, sont admis dans les ateliers de l'orphelinat. Les Frères de Saint-Vincent de Paul poursuivent à Auteuil une œuvre superbe.

L'ÉTABLISSEMENT SAINT-NICOLAS

Il m'a été très agréable d'accepter la bienveillante invitation des Frères des Ecoles chrétiennes de visiter quelques-unes de leurs importantes maisons d'enseignement à Paris et dans les environs. J'étais d'autant plus anxieux de contempler les œuvres de cette communauté, une des plus répandues et des plus populaires de France, qu'elle poursuit avec succès au Canada, depuis soixante ans, la mission d'instruire la jeunesse.

Ma première visite se fit à la grande école industrielle de la rue Vaugirard, connue sous le nom d'établissement Saint-Nicolas. Fondée en 1827, elle est une des plus anciennes écoles professionnelles de France. Les Frères en prirent la direction en 1859, époque où l'institution fut reconnue d'utilité publique par le gouvernement impérial. Elle compte aujourd'hui un millier d'élèves divisés en deux groupes: les élèves des classes et les apprentis. Les premiers reçoivent l'instruction primaire jusqu'à l'âge de treize ans; les seconds, au nombre de cent cinquante, reçoivent l'éducation professionnelle et sont répartis en quatorze ateliers qui correspondent aux métiers suivants: tourneurs en optique, monteurs en bronze, ciseleurs sur bois, menuisiers, malletiers, électriciens, compositeurs typographes, imprimeurs typographes, mécaniciens, graveurs, géographes, lithographes, relieurs et sculpteurs sur bois.

Chacun des ateliers est dirigé par un patron qui retire pour lui-même les bénéfices résultant des travaux exécutés par les élèves. Placés sous le contrôle de l'administration de l'établissement, ces patrons ont pour devoir d'apprendre *tout* le métier aux jeunes gens qui leur sont confiés. J'ai visité en détails ces ateliers, et j'ai été surpris de voir les travaux de ces apprentis.

Les maisons industrielles de Paris recherchent les ouvriers formés dans cet établissement, et les demandes d'emploi sont toujours supérieures au nombre des élèves qui sortent des ateliers de Saint-Nicolas.

IGNY

L'établissement d'Igny, admirablement situé dans la campagne, est une branche de l'école industrielle de Saint-Nicolas, et, comme elle, est dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes. L'enseignement se divise en deux sections : le cours primaire suivi par plus de huit cents élèves, et l'école d'horticulture comptant une centaine d'élèves jardiniers. Celle-ci recrute ses élèves partie à l'école primaire d'Igny, et partie en dehors de l'école.

On suit à cette école d'horticulture un cours théorique et pratique. Cinq heures l'hiver et huit heures l'été sont employées à la pratique des travaux agricoles. On y apprend la botanique, la taille et la greffe des arbres fruitiers, la floriculture, l'arpentage, le dessin et la culture maraîchère. La durée du cours est de trois ans, et ne sont admis à l'école que les enfants de treize ans qui ont obtenu leur certificat d'études d'école primaire.

A la fin de la troisième année, les élèves reçoivent un certificat d'horticulteur ou brevet de capacité, après avoir subi au préalable un examen devant une commission nommée par les Frères et composée de membres des grandes sociétés d'horticulteurs et d'agriculteurs de France.

La réputation dont jouit cet établissement permet aux élèves munis de ce certificat de se faire, aussitôt après leur sortie, une situation très convenable.

BEAUVAIS

Quoique ce fût en dehors de ma mission, j'allai, sur invitation, visiter la grande école d'agriculture de Beauvais, située à quatre-vingts kilomètres environ de Paris. C'est une institution qui fait honneur aux Frères des écoles chrétiennes et rend d'importants services aux fils de bonne famille qui en suivent les cours.

Les élèves sont internes et le prix de la pension et de l'enseignement s'élève à deux mille francs l'an.

Beauvais possède cinq fermes où les divers genres de culture sont enseignés. Une d'elles porte le nom de "Canada"; mais on n'a pu me dire quand ni à quelle occasion ce nom lui fut donné. J'ai examiné avec beaucoup d'intérêt trois de ces fermes.

D'après la statistique, onze mille hectares sont aujourd'hui exploités en France par les anciens élèves de cet institut.

L'école de Beauvais a l'avantage de posséder une superbe chapelle. Le chant des élèves que j'ai entendu m'a paru d'autant plus suave qu'il me rappelait les offices religieux des collèges de mon pays.

Je conserve un excellent souvenir de la sympathique réception dont je fus l'objet.

(A suivre)

**Cent quatorzième conférence de l'Association des Instituteurs de
l'École normale Jacques-Cartier, tenue le 13 janvier 1902,
à l'École normale Jacques-Cartier**

Etaient présents : Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, M. l'abbé Dubois, Principal de l'École normale Jacques-Cartier, MM. les chanoines Gauthier et Dauth, MM. les abbés Jacques et Trudeau; MM. U.-E. Archambault Directeur Général des Ecoles des Commissaires de Montréal, J.-O. Cassegrain, doyen de l'École Normale Jacques-Cartier et président de l'Association; les Inspecteurs J.-B. Demers, B. Lippens, M.-J. Curot, J.-B. Primeau; les Principaux H.-O. Doré, A.-D. Lacroix, L.-A. Primeau, P.-J. Satch, P. Ahern, A. Leblond de Brumath, J.-V. Désaulniers et Frs. Liénard; les Professeurs J.-S. Ménard, G.-E. Pagé, H. Rondeau, T.-M. Reynolds, H. Mondoux, J.-W. Meloche, J. Désaulniers, Eug. Leroy, O. Leroy, S. Boutin, Gust. Ducharme, J.-A. Cléroutx, I.-C. St-Amour, Z. Guérin, H. Valois, L.-J.-R. de Bellefeuille, G.-C. Caisse, J.-J. McGuire, J.-A. Primeau, J.-M. Tremblay, J.-L. Tremblay, J.-J. Fahey, J. Hogan, H. O'Donoghue, J.-S. Teasdale, J.-E. Bernier, J.-B. Paquette, A.-P. Gélinas, L.-L. Legault, L.-P.-J. Jasmin, Nap. Brisebois, J.-N. Perreault, J.-T. Anderson, Louis Doré, J.-P. Thibeault, P. Latremouille, Victor Doré, Ludger Larose, J.-E.-R. Ducharme, D. Malone, C.-E. O'Ryan, P.-E. Smith, U. Barthélemy, J.-H. Bergeron, J.-A. Brisebois, W. O'Donoghue, R. de la Cueva, Med. Lanctot, P. Malone, C.-A. Miller, Nap. Nolin, Geo. A. Fendall, A.-L. Auger, Nap. Bélisle, Chs. Courval, J.-N. Dionne, N.-E. Gobeil, P.-J. Fitzpatrick, W. Kelly, T.-J. Courtney, B. Meloche, J.-A. Roch, J.-J. Shea, W. Brennan, F. Daly, R. Pagé, J.-B. Turcotte, G.-R. Brady, S. Roch, J.-J. McGovern, J.-A. Morin, H. Robitaille, Arth. Bélisle, A. Langlois, E. Guevremont, M. Brosseau, F. Vasein, Arth. Beaudin, Nap. Allaire, A.-B. Charbonneau, les élèves-maîtres de l'École Normale Jacques-Cartier, etc., etc.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Germain Beaulieu, secrétaire en charge annonce à l'assemblée que, n'étant plus dans l'enseignement, il est obligé, bien à regret, de résigner ses fonctions. Il n'emporte, dit-il, que d'aimables souvenirs des quelques années passées dans le professorat : il sera toujours heureux de rencontrer ses anciens confrères afin de conserver les relations intimes qui existent aujourd'hui.

M. J.-V. Désaulniers, principal de l'École Belmont, propose, secondé par M. J.-P. Thibeault, que M. A.-B. Charbonneau soit nommé secrétaire en remplacement de M. Germain Beaulieu démissionnaire.

Cette motion est adoptée à l'unanimité.

M. Nap. Brisebois, successeur *pro tempore* de feu S. Aubin, fait l'éloge de ce professeur regretté, enlevé presque subitement à sa famille et à l'École normale Jacques-Cartier, où son départ crée un vide difficile à combler.

“ M. Aubin, dit-il, fut un professeur exemplaire, un modèle à imiter. Chargé de la direction de l'École Annexe et du double enseignement de la géographie et de l'élocution à l'École normale Jacques-Cartier, il sût dans ces diverses fonctions montrer les qualités multiples qu'elles exigent.

“ Paternel mais ferme avec les enfants, il possédait une discipline remarquable au service du plus sain des jugements. Affable pour tous, d'une humeur toujours égale et souriante, les élèves-maîtres perdent en lui un de leurs professeurs les plus estimés. Ses causeries sur la géographie étaient suivies avec une grande attention et un intérêt profond. Ses conseils éclairés sur la prononciation française joints à un rare talent de diction, le rendaient excessivement précieux dans l'enseignement de la lecture et de la déclamation. Ses élèves et ses supérieurs le regretteront, comme tous ceux qui ont connu les nombreuses qualités de cet homme de bien et de devoir.

“ Je propose donc, secondé par M. J.-H. Bergeron, qu'un vote de condoléances soit offert à sa famille avec les sympathies les plus cordiales de tous les membres de cette Association.”

M. J.-N. Perreault propose, secondé par J.-H. Bergeron :

“ Que l'Association des Instituteurs de l'Ecole normale Jacques-Cartier prie le gouvernement de bien vouloir accorder à la famille de feu S. Aubin, le salaire accoutumé pour le cours de la présente année scolaire.”

Adopté à l'unanimité.

M. J.-V. Désaulniers se lève à son tour et fait l'éloge du regretté Principal de l'Ecole Belmont, M. P.-L.-O. Donoghue:

“ Appelé à succéder à l'éducateur distingué que fut M. P.-L.-O. Donoghue, il est de mon devoir—et je le remplis avec bonheur—de vous rappeler les éminentes qualités de cet homme qui durant de si nombreuses années fut le Principal de l'Ecole Belmont.

“ Placé dans un milieu où les divergences d'opinions et de nationalités exigent une grande souplesse de direction, il montra toujours du tact et une rare habileté.

“ Pour les enfants qu'on lui confia, il fut paternel et dévoué. Ses professeurs l'estimaient et le respectaient, et les parents avaient en lui toute leur confiance. Sa jovialité était proverbiale et l'on était assuré de passer une heure joyeuse en sa compagnie.

“ Tous ceux qui l'ont connu garderont le souvenir de ses vertus comme des services qu'il a rendus à la grande cause de l'éducation et à la société.

“ Je propose donc, secondé par M. J.-M. Tremblay, qu'un vote de condoléances soit offert à la famille du regretté défunt en même temps que l'expression la plus vive de notre sympathie pour la perte que nous déplorons tous profondément avec elle.”

Adopté à l'unanimité.

A ce moment la séance est interrompue par l'entrée de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, conduit par le président de l'Association et accompagné de M. l'abbé Dubois, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, des chanoines Gauthier et Dauth, de MM. les abbés Trudeau et Jacques.

Sa Grandeur est saluée par les applaudissements spontanés de l'assistance, puis les élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, dirigés par M. R.-Z. Beaulne et accompagnés au piano par M. J.-P. Thibeault, organiste de St-Joseph, entonnent le chœur “ Du Départ ” de Mendelssohn, avec beaucoup d'ensemble et de douceur.

Après que Mgr eût pris place sur l'estrade, M. J.-O. Cassegrain lut au nom de l'Association l'adresse suivante :

ADRESSE DU PRÉSIDENT

Le président de l'Association, M. J.-O. Cassegrain, s'adressant à Mgr l'Archevêque, s'exprime à peu près de la manière que voici:

Monseigneur,

L'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier est très honorée de votre présence au milieu de ses membres.

Leibnitz a dit quelque part : “ J'ai toujours cru qu'on réformerait le genre humain, si on réformait l'éducation de la jeunesse.”—Cette pensée profonde du philosophe allemand est digne des méditations de tout esprit élevé. Vous l'avez comprise, Monseigneur, cette pensée: aussi, dès le commencement de votre épiscopat, vous vous êtes empressé de vous rendre un compte exact de l'état de l'instruction dans votre archidiocèse. Vous avez pour cela visité les différentes maisons d'éducation, et réuni les élèves des diverses écoles primaires. Vous avez poussé plus loin votre sollicitude; vous vous êtes fait éducateur: témoin les conférences pédagogiques qui, l'été dernier, ont été données au Mont Ste-Marie, et dont le succès, grâce à la part très active que vous y avez prise, a dépassé de beaucoup l'attente générale. De plus, et comme conséquence nécessaire, vous vous êtes spécialement occupé de ceux qui ont fait de l'enseignement leur carrière et, sans égard à la livrée qu'ils revêtent, vous leur avez témoigné beaucoup de sympathie; vous les avez encouragés et leur avez donné des conseils propres à les guider dans la tâche ardue qu'ils ont à accomplir. Veuillez, Monseigneur, accepter en ce moment l'expression de notre vive reconnaissance.

Permettez, Monseigneur, que nous exposions ici notre manière de considérer l'enseignement :

La Religion doit être à la base, au centre et au sommet de tout système d'éducation. En dehors de tout principe religieux, et privé de la suprême direction de l'Eglise, l'enseignement est, dans certains cas, exposé aux plus grandes erreurs, et laisse un vide affreux dans la formation morale de l'enfant. Mais uni à l'élément religieux et placé sous sa tutelle immédiate, il ne court aucun danger de s'égarer ; il acquiert même de nouvelles forces, et puise dans la Religion une lumière qui le guide à travers les incertitudes de la science.

Tels sont, Monseigneur, les principes qui nous dirigent dans l'éducation des enfants qui nous sont confiés, et tous les jours, nous croyons pouvoir le dire, nous nous efforçons d'y conformer notre enseignement.

Il est une circonstance que nous ne saurions passer sous silence et sans vous offrir nos remerciements : c'est le choix qu'a fait Votre Grandeur de M. l'abbé Dubois comme successeur de M. l'abbé Verreau, de vénérée mémoire. Les connaissances du nouveau Principal en théologie et en philosophie, sciences avec lesquelles la pédagogie a plus d'un point de contact, — son amour de l'étude, sa fermeté de caractère, l'affection et l'intérêt qu'il porte à la jeunesse, toutes ces qualités, jointes à la vigueur de l'âge, nous donnent lieu d'espérer qu'il fournira une carrière longue et féconde en résultats.

Je finis en répétant : L'Association des Instituteurs est très honorée de la présence de Votre Grandeur au milieu de nous. Elle vous souhaite la plus respectueuse et la plus cordiale bienvenue, et vous prie de bien vouloir bénir chacun de ses membres, afin qu'il puisse, sans défaillance, remplir sa mission pour le plus grand avantage de la Religion et de la Patrie.

M. J.-H. Lanctot présenta ensuite l'adresse suivante au nom des élèves :

ADRESSE DES ÉLÈVES

“ A Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési, archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Les élèves actuels de l'Ecole Normale Jacques-Cartier s'unissent à leurs aînés, et présentent à Votre Grandeur leurs hommages, leurs respects, leur amour et leur reconnaissance.

C'est toujours un grand honneur de pouvoir se réunir autour d'un évêque pour recevoir ses bénédictions et entendre ses enseignements, mais c'est un bonheur particulièrement grand pour nous que de nous presser auprès de notre archevêque, le digne promoteur et le protecteur de l'éducation.

C'est bien là un titre que Votre Grandeur s'est acquis, avec tant d'autres, après tout ce qu'Elle a fait de bien et tout ce qu'Elle a donné d'encouragement aux différents établissements d'éducation dans son diocèse.

Votre diocèse est grand, Monseigneur ; cependant vous pouvez dire en toute vérité : “ Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent ”. Oui, Monseigneur, vos brebis vous connaissent, elles connaissent votre bonté toute paternelle, vos qualités, vos vertus.

Si notre âge et notre position ne nous permettent pas d'ajouter nos propres louanges à celles de tant de personnages distingués, du pays et de l'étranger, qui se plaisent à reconnaître en vous l'“ Envoyé de Dieu ”, du moins il nous sera permis d'assurer Votre Grandeur, que, fidèles à l'enseignement reçu dans cette maison, nous aussi, nous connaissons la voix de notre pasteur, et que toute notre vie nous écouterons cette voix du docteur qui enseigne, du juge qui décide et du législateur qui ordonne.

Nous osons espérer en même temps que Votre Grandeur, afin d'assurer l'accroissement des bons sentiments qui nous animent aujourd'hui, voudra bien bénir cette modeste famille de son troupeau, si heureuse de Vous entourer.”

Après ces témoignages d'estime et de respect, Mgr Bruchési témoigna le désir d'assister aux délibérations, demandant la permission d'y prendre part avant de répondre aux beaux sentiments qui viennent de lui être exprimés.

M. le Président prie alors M. l'Inspecteur Curot de bien vouloir donner sa conférence promise sur l'enseignement de la lecture et sur les règles de la prononciation.

La réputation du conférencier n'est plus à faire et sa compétence sur le sujet, acquise par plusieurs années d'étude et d'efforts, était une garantie de l'excellence du travail.

L'attente ne fut pas trompée. Joignant la pratique à la théorie, avec une diction parfaite— d'aucuns diront, peut-être, trop parfaite— il releva, un à un, nos défauts d'intonation, de prononciation, en indiqua la cause, puis les moyens à prendre pour les corriger, fit ressortir l'importance des voyelles en donnant une réédition de la scène de M. Jourdain du Bourgeois gentilhomme, avec une aisance parfaite, et, en des phrases souples et chantantes, il montra l'harmonie berçante de la lecture modulée au lieu de l'ennuyeuse monotonie du *recto tono* habituel.

Enfin, en termes énergiques, il engagea les instituteurs à vaincre le respect humain qui en empêche plusieurs de prononcer à la française et termina en présentant à Monseigneur, au Principal de l'Ecole Normale, et à l'Association trois exemplaires du nouveau dictionnaire de Prononciation que M. V. Delahaye vient récemment de publier.

Des applaudissements chaleureux annoncent au conférencier qu'il a été prisé à son juste mérite, puis M. le Président demande à M. l'inspecteur Lippens de formuler son opinion sur le sujet.

Avec sa facilité de parole ordinaire, M. Lippens improvise une réplique fort spirituelle où, après avoir rendu hommage au talent et aux efforts du conférencier et à l'auteur du nouveau Dictionnaire de Prononciation, il fait quelques remarques sur l'impossibilité d'avoir une prononciation unique. "Chaque localité a son accent, dit-il, la vraie prononciation française n'existe nulle part. J'ai assisté, il y a deux ans, aux Conférences de la Sorbonne données par des professeurs distingués. Eh bien, aucun d'eux n'avait ni le même accent, ni la même prononciation, et il en appelle aux quelques français présents à l'assemblée.

Invité à dire quelques mots, M. Leblond de Brumath fait remarquer à M. Lippens qu'il confond accent avec prononciation, puis il attire l'attention sur le temps que l'on peut consacrer à l'élocution dans nos écoles.

M. de la Cueva souleva la question de la prononciation des mots étrangers, après quoi Mgr Bruchési répondit à peu près en ces termes aux adresses de bienvenue qui lui avaient été présentées.

M. le président,

Messieurs,

"J'ai accepté avec bonheur l'invitation qui m'a été faite de venir prendre part à la réunion des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Jacques-Cartier. En entrant dans cette salle, j'ai éprouvé autre chose que de la joie : j'ai senti une émotion qui a remué mon cœur. Je me suis souvenu d'une convention à laquelle j'ai assisté il y a quelques années. Je n'étais pas évêque alors. Ensemble nous parlâmes de plusieurs sujets intéressant l'enseignement ; ce fut pour moi une bonne heure que je n'ai pas oubliée.

"Il y avait alors à la tête de cette maison, un homme, disparu depuis peu et que nous regrettons tous, un prêtre exemplaire, qui a consacré sa vie entière à la grande cause de l'éducation, un ami de la jeunesse et des instituteurs en particulier. Ce fut un deuil que son départ, pour le clergé de Montréal et pour moi."

Monseigneur rappelle alors les nobles qualités de cet éducateur éminent que fut l'abbé Verreau. Il nous dit son dévouement, son patriotisme, son zèle infatigable. Il nous le montra, consacrant sa vie entière à l'œuvre des Ecoles Normales à la fondation desquelles il avait grandement contribué. Et après avoir ainsi rendu un hommage ému à sa mémoire, il assura l'Association de ses meilleures dispositions à l'égard de ceux qui, par état, sont voués à l'enseignement. "En devenant évêque, dit-il, j'ai gardé pour l'éducation de l'enfance et de la jeunesse l'affection de jadis, seulement j'ai la consolation de faire plus pour elles qu'autrefois. C'est un bonheur pour moi, dans mes visites pastorales, de faire la connaissance des instituteurs et des institutrices de mon diocèse. Je recommande à mes prêtres de vivre pour ainsi dire à l'école : c'est là que le prêtre doit s'occuper de l'enfance, la former, exercer sur elle une influence salulaire."

Puis Sa Grandeur montre la grandeur de la mission de l'instituteur, le rôle qu'il doit jouer dans la société. "L'avenir des enfants est entre ses mains : le maître d'école joue un rôle bien important dans une nation." Elle reconnaît ensuite le zèle, le dévouement que montrent les instituteurs dans l'accomplissement de leurs devoirs :

"Je ne crois pas qu'il y ait un autre pays au monde où soient donnés en matière d'éducation les spectacles que nous contemplons chez nous.

"Le Canada jouit de la plus entière liberté. Nous sommes mieux partagés, sous ce rapport, que nos voisins, les Etats-Unis. Là-bas, il existe entre l'Eglise et l'Etat une scission qui crée des situations déplorables"; et Monseigneur fait voir les dangers et les inconvénients d'un pareil état de choses : le niveau de l'éducation morale baissant d'une façon alarmante; les catholiques, obligés de soutenir leurs écoles congréganistes sans aucune aide du gouvernement; la triste nécessité où se trouvent des parents catholiques d'envoyer leurs enfants à des écoles sans Dieu.

Sa Grandeur se réjouit de l'harmonie qui existe dans notre pays entre les autorités civiles et religieuses; elle fait des vœux pour que cette union subsiste toujours pour le plus grand bien de l'éducation au Canada.

Monseigneur donna ensuite aux instituteurs des conseils pratiques et paternels. Il leur recommanda de bien veiller sur les enfants confiés à leurs soins, leur demandant de les habituer à réfléchir, à comprendre avant d'apprendre; il insista sur la correction du langage dans la famille et à l'école, sur le naturel et l'aisance dans la lecture ou la déclamation, donnant sur ce sujet quelques exemples de récitation simples et sentis; il engagea les instituteurs à parler souvent aux enfants de la politesse, des bonnes manières, faisant remarquer qu'il n'y a rien de plus beau qu'un enfant poli saluant les vieillards sur la route, sachant répondre avec grâce quand on lui parle, se tenant bien, se présentant bien dans la société.

Après avoir ainsi montré sa sollicitude toute paternelle pour l'enfance, Monseigneur fit un éloge discret du nouveau Principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier. "Soyez persuadés, dit-il, qu'il suivra l'exemple de son prédécesseur, qu'il s'inspirera de son dévouement et de son zèle. L'Ecole normale est entre bonnes mains"; et Sa Grandeur termine en remerciant le personnel de l'Ecole normale de la généreuse offre que vient de lui faire pour ses œuvres de charité le doyen de ses professeurs, puis en partant Elle donne à tous sa bénédiction pastorale.

De longs applaudissements accompagnèrent la sortie de Sa Grandeur et lui prouvèrent combien les membres de l'Association étaient heureux de l'honneur de sa visite et des sentiments qu'elle venait de leur exprimer.

M. le Président annonça alors que M. l'abbé Dubois conviait tous les membres présents à venir prendre le dîner avec Sa Grandeur.

Cette invitation fut vivement acceptée et tout le monde descendit au réfectoire de l'école où près de deux cents personnes prirent place autour de nombreuses tables ornées avec goût et couvertes de mets appétissants. Il va s'en dire qu'on y fit largement honneur et chacun remarqua que le nouveau Principal faisait dignement les honneurs de sa maison.

(Séance de l'après midi.)

La séance de l'après-midi fut ouverte par une motion de M. Perreault, secondée par M. Larose, de ne plus rémunérer le Secrétaire, afin d'employer les contributions des membres à payer les dépenses courantes et imprévues.

Adopté.

M. Perreault, sous-délégué à la Commission Administrative, lit un état financier du "Fonds de Pensions" et donne quelques explications au sujet de M. U.-E. Archambault, cumulant les fonctions de Secrétaire et de Directeur Général des Ecoles Catholiques de Montréal. Il dit que la question de sa pension a été soumise à la Commission Administrative qui a chargé M. le Surintendant de l'Instruction Publique de s'entendre avec la Commission Scolaire des Ecoles Catholiques de Montréal afin de savoir quelles positions officielles M. Archambault occupe et quel salaire il reçoit pour chacune d'elles.

M. Perreault demande ensuite à l'Assemblée que la Nouvelle Géographie de M. J.-N. Miller soit l'objet d'une étude sérieuse de la part de ses membres.

Cette demande soulève une assez longue discussion entre MM. les inspecteurs Demers, Lippens et Curot et MM. Cassegrain, Perreault et Désaulniers ; finalement on décide de demander à MM. les Principaux des Ecoles de Montréal de la faire adopter par la Commission Catholique.

M. Demers soulève ensuite la question du monument Verreau. Il fait part à l'Assemblée de l'idée de M. J.-N. Miller, qui consiste à placer une simple plaque en marbre dans l'église de l'Islet. Il lui semble qu'un monument devrait être érigé à Montréal où M. Verreau a passé la plus grande partie de sa vie.

Il propose donc de convoquer une grande réunion des anciens élèves, des amis et de ceux qui de près ou de loin ont eu des relations avec l'abbé Verreau et à cet effet de faire imprimer une lettre circulaire annonçant cette réunion.

Adopté à l'unanimité.

M. J.-V. Désaulniers propose, secondé par M. J. Curot, que les membres suivants fassent partie du comité de régie : Le Président, le Vice-Président, le Secrétaire, L. Larose, J.-B. Demers, N.-A. Miller, P. Malone, avec faculté de s'adjoindre d'autres membres.

Adopté.

M. Nap. Brisebois, appuyé par J.-H. Bergeron, propose que le comité, pour les besoins de ses fonctions, prenne en caisse le montant nécessaire pour subvenir à ses dépenses.

Adopté.

Vu l'heure avancée, M. J.-N. Perrault propose que les deux conférences qui restent à entendre soient renvoyées à la séance prochaine. M. J.-N. Bergeron appuie cette motion qui est adoptée.

M. le président propose qu'un vote de remerciement soit offert à M. le Principal Dubois pour la belle réception qu'il a faite aux membres de l'Association.

Cette motion, secondée par M. Fr. Liénard, est adoptée à l'unanimité.

Et la séance est levée.

A.-B. CHARBONNEAU,

Secrétaire.

Montréal, 31 janvier 1902.

Du rôle de la dictée à l'École primaire (1)

III

Leçons pratiques

COURS ÉLÉMENTAIRE

Dans ce cours, les dictées seront courtes, graduées et faciles, et *instructives* toujours ; cette dernière qualité, d'ailleurs, convient également au degré modèle et au degré académique. Au commencement de l'année, le maître écrira d'abord la dictée au tableau, et les élèves la transcriront sur l'ardoise ou sur le cahier ; plus tard, ils écriront sous la dictée. C'est à l'instituteur à choisir ces devoirs de manière qu'ils présentent successivement les principales difficultés usuelles de l'orthographe. A un autre point de vue, le choix n'en est pas moins important : " Les dictées, dit Rousselot, doivent être instructives, augmenter la somme des notions acquises sur les réalités de la vie, les

(1) Résumé d'une conférence donnée sur ce sujet par MM. les inspecteurs d'écoles sous la direction de M. le Surintendant de l'Instruction publique. — Année scolaire 1901-1902.

métiers, les professions, les industries, tout en n'excluant pas entre temps des sujets d'une portée plus spécialement morale ou littéraire. Il faut qu'elles servent non seulement à apprendre l'orthographe, mais à apprendre la vie."

A ces conseils si judicieux, nous ajouterons : les sujets des dictées doivent se rapporter souvent à la religion et au patriotisme.

Sous une forme des plus aimables, Joubert, dans ses *Pensées*, a exprimé la même idée : " Il faut donner pour exemples aux enfants des phrases où l'accord entre l'adjectif et le substantif soit non seulement grammatical, mais moral. L'épithète est un jugement et le plus insinuant de tous, car il se glisse avec le mot ; et si rien n'est plus important que les idées saines, rien n'est plus important aussi que cet accord. Je dirai donc à nos faiseurs de thèmes : Joignez toujours aux substantifs des adjectifs qui expriment l'idée et le sentiment qu'il faut avoir de chaque chose ; mettez tout à sa place dans l'esprit en laissant tout à sa place dans le monde."

Voici quelques modèles de dictées

COURS ÉLÉMENTAIRE

PREMIER DEGRÉ

I

Les saisons

Il y a quatre saisons dans l'année : le printemps ou le temps des fleurs ; l'été ou le temps des moissons ; l'automne ou le temps des récoltes ; l'hiver ou le temps des neiges.

EXERCICES.—I. Relever : 1° les *articles simples* ;—2° les *articles contractés* contenus dans la dictée ;

R.—(1° L' (4 fois) ; le (5 fois) ;—2° des (4 fois). Analyser.

2. Quels sont les *adjectifs qualificatifs* qui dérivent des mots *printemps, été, automne, hiver, année, neige, ?* (*Printanier, estival, automnal, hivernal, annuel, neigeux.*)

3. Copie de quelques courtes phrases renfermant deux noms au singulier et un adjectif les qualifiant.

4. Conjuguer le verbe *crier* au présent et au futur de l'indicatif.

II

Mon père

Mon père travaille toute la journée pour moi, pour ma mère, pour mon frère, pour ma sœur, pour toute la famille. Il se lève dès (1) le matin et ne rentre que bien tard le soir. Le lendemain, il retourne à son ouvrage, encore fatigué de la veille, et sa vie s'écoule (2) ainsi, pénible et laborieuse (3).

EXPLICATION DES MOTS.—(1) *Dès* : préposition qui signifie depuis.—(2) *S'écoule* : se passe.—(3) *Laborieuse* : vie de travail, fatigante.

CORRIGÉ DE LA DICTÉE.—Corriger ou faire corriger la dictée avant d'en indiquer les applications.

INTERROGATIONS.—Que signifie *dès* le matin ? *S'écoule* ? Qu'est-ce qu'une vie *laborieuse* ?

(Voir les explications ci-dessus).

APPLICATIONS ÉCRITES.—I. Écrire tous les noms communs contenus dans la dictée.

Père, journée, mère, frère, sœur, famille, matin, soir, lendemain, ouvrage, veille, vie.

2. Conjuguer l'imparfait de l'indicatif du verbe *travailler*.

Je travaillais, tu travaillais, il travaillait, nous travaillions, vous travailliez, ils travaillaient.

III

La gourmande

Voici Madeleine, la petite gourmande. Ses joues sont pleines de confitures, elle tient à la main du pain et du fromage, et dans ses poches il y a des amandes, des noisettes, du chocolat et des raisins secs qu'elle a pris un peu partout. L'autre jour, sa gourmandise l'a rendue fort malade, mais elle n'est pas encore corrigée. Si elle pensait combien ce vice est affreux et les résultats qu'il peut avoir, certainement elle se corrigerait.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Faites le portrait de Madeleine... Que tient-elle dans sa main ? Qu'a-t-elle mis dans ses poches ?... Epelez tout haut le mot *chocolat*...—Quelle différence y a-t-il entre les amandes et les noisettes ? etc... etc...

EXERCICES ÉCRITS

- 1° Recopier la dictée, en faisant souligner les noms qui y sont contenus.
- 2° Faire écrire 10 phrases où l'on fera entrer les mots suivants : Joues—pain—poches—fromage—amandes—noisettes—chocolat—raisin—malade—vice affreux.

DEUXIÈME DEGRÉ

I

Les quatre saisons

Il y a quatre saisons dans l'année : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Le printemps est la saison où la verdure et les fleurs commencent à se montrer. En été, il fait chaud : les moissons jaunissent ; on fait (1) les foins : on coupe le blé. En automne, les fruits mûrissent, on termine les récoltes. En hiver, il fait froid : on fait du feu ; c'est le temps du repos pour la végétation (2), de même que la vieillesse est le temps du repos (3) pour l'homme.

EXPLICATION DES MOTS.—(1) *Faire les foins* : récolter, faucher.—(2) *Végétation* : développement des plantes.—(3) *Repos* : cessation du travail. Les hommes, quand ils sont vieux, devraient avoir assez travaillé dans leur vie pour se reposer pendant les dernières années qui leur restent à vivre. Leur hiver, c'est-à-dire leur vieillesse, devrait être facile et heureuse.

CORRIGER LA DICTÉE.—Corriger ou faire corriger la dictée avant d'en indiquer les applications.

INTERROGATIONS.—Qu'est-ce que *faire les foins* ? la *végétation* ? le *repos* ? (Voir les explications ci-dessus).

APPLICATIONS ÉCRITES.—I. Écrire les verbes de la dictée à l'infinitif, en ajoutant à chacun son complément.

Commencer à se montrer, faire chaud, faire les foins, couper le blé, terminer les récoltes, faire froid, faire du feu.

2. Conjuguer le verbe *faire les foins* au passé défini.

Je fis les foins, tu fis les foins, il fit les foins, nous fîmes les foins, vous fîtes les foins, ils firent les foins.

II

Les Oiseaux

On reconnaît les oiseaux à leur *bec*, à leurs ailes et à leurs pattes. Le bec des oiseaux est formé d'une *matière dure*, et la forme en varie beaucoup. Leurs plumes sont formées de deux parties : *l'une creuse, l'autre pleine*. C'est de cette dernière que sortent des deux côtés les barbes de la plume. *Quant* à leurs ailes, elles sont presque toujours assez fortes pour permettre *le vol* ; cependant, il y a des oiseaux dont les ailes sont presque inutiles, parce qu'elles sont trop courtes. *Tels sont* le coq, la poule, le *canard domestique*.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Bec : Partie qui constitue la bouche des oiseaux. Famille de mots : becquée, becqueter.— *Matière dure*. On appelle matière la substance dont une chose quelconque est formée. Il y a des matières dures et des matières molles ; telles sont la corne, le bois, etc... le beurre, le miel, etc... — *L'une creuse et l'autre pleine*. Pleine signifie ne présentant aucun vide, remplie de toutes parts.— *Quant à*. Devant la préposition *à*, quand prend toujours un *t* lorsqu'il signifie : *à l'égard de*.— *Le vol*, c'est-à-dire l'action de s'élever dans les airs. *Vol* signifie encore l'acte par lequel on s'empare du bien d'autrui (voleur, voler).— *Tels sont...* : c'est-à-dire *ces animaux sont*, par conséquent *tels* doit être mis au masculin pluriel.— *Le canard domestique*, c'est-à-dire celui qui est élevé dans nos basses-cours, par opposition au canard sauvage.

EXERCICES ÉCRITS

- 1° Faire une liste de tous les noms communs contenus dans la dictée.
- 2° Employer chacun de ces mêmes noms dans une petite phrase où ils seront accompagnés d'un adjectif. Exemple : *Les oiseaux légers voltigent autour de nous. Le bec recourbé de l'aigle*, etc.....

COURS MOYEN

Dans ce cours, les dictées, au lieu d'être formées de petites phrases détachées, sont autant que possible, des extraits d'auteurs. Elles serviront à la fois de modèles de rédaction et d'exercices d'application des règles de grammaire. Mais il n'est pas nécessaire de s'astreindre à les choisir de manière qu'on y puisse trouver une application nouvelle des règles mêmes de la leçon : les exercices oraux et écrits sont plus que suffisants pour atteindre ce but. Les dictées, au contraire, ne présentent aucune accumulation de règles et mettent l'élève en présence des seules difficultés qu'il rencontrera communément dans un texte quelconque.

Nous demanderons aux maîtres de se conformer pour cet exercice aux indications suivantes : lire d'abord le texte de la dictée avec l'intonation convenable, comme s'il s'agissait d'un morceau de récitation ; expliquer le sens général du morceau et des quelques mots qui pourraient n'être pas connus des élèves ; rappeler les règles de grammaire qui vont trouver leur application ; donner enfin l'orthographe des mots offrant une difficulté grammaticale. De temps en temps, on peut faire servir une ou deux phrases de la dictée à des exercices oraux d'analyse. Nous ajouterons un dernier conseil d'ordre purement matériel : il serait bon de laisser une marge égale au quart de la feuille et d'y faire rapporter tous les mots fautifs par l'élève qui a commis l'erreur.

Les conseils ci-dessus se retrouvent dans plusieurs ouvrages pédagogiques français d'une grande importance ; ils démontrent sans réplique la nécessité de la dictée à l'école primaire.

Essayons maintenant à étudier quelques *textes*, d'après la méthode exposée plus haut.

I

Les deux ruisseaux

Deux ruisseaux *sortaient* de la même source ; ils étaient également *clairs* et *limpides*. Le premier coulait sur le sable et les *cailloux* ; il conservait sa pureté sur toute l'étendue de son *cours* ; il faisait les délices et l'ornement des prairies qu'il arrosait. Le second traversait des marais fangeux et ses eaux devenaient si infectes que *personne* n'osait en *approcher*.

Ainsi, mes enfants, vous deviendrez bons ou mauvais selon la société que vous *fréquenterez*.

EXERCICES ORAUX.—I. Expliquer les mots ou expressions : *limpides*, *faire les délices*, *marais fangeux*, *infect*, *société*.

II.—De quoi parle-t-on dans la dictée ?—Comment sont ces ruisseaux au début de leur cours ?—Pourquoi les eaux du second deviennent-elles infectes ?—Comprenez-vous à qui ressemblent ces ruisseaux ?—Que ferez-vous pour rester bons et honorer le nom que vous portez ?

GRAMMAIRE ET EXERCICES.—Qu'est-ce que l'*article simple* ? Quand retranche-t-on *e* dans *le* et *a* dans *la* ? Qu'est-ce que l'*article élidé* ? Qu'est-ce que l'*article contracté* ? Pourquoi cette expression *contracté* ?—Souligner les articles contenus dans la dictée.—Construire quatre phrases simples où *au* est mis pour *à le*, *aux* pour *à les*, *du* pour *de le*, *des* pour *de les*.—Conjuguer au *futur antérieur* : *J'aurai fini* mon devoir quand j'arriverai, etc.

ORTHOGRAPHE.—*sortaient* : pourquoi le pluriel ?—à quel mot se rapporte les adjectifs *clairs* et *limpides* ?—*cailloux* ; pourquoi un *x* au pluriel ?—*cours* : ses homonymes : *cour*, *coure*, *court*, *courre* (donnez la signification de chacun de ces termes).—*personne* : ce mot est ici pronom indéfini ; employez dans ce sens, ce mot est toujours du singulier.—*approcher* : pourquoi l'infinitif ?—*fréquenterez* : à quel mode, à quel temps et à quelle personne ?

EXERCICE D'ANALYSE (1).—I. Analyse logique des deux dernières phrases de la dictée précédente.

La première phrase renferme trois propositions :

a) *Le second traversait des marais fangeux* : proposition principale.—Sujet, *le second* (*ruisseau*) ;—verbe, *était* ;—attribut, *traversant*, a pour complément dir. *des marais fangeux* ;

b) *et ses eaux devenaient si infectes* : principale coordonnée.—S., *ses eaux* ;—v., *étaient* ;—attr., *devenant infectes*, modifié par *si* et la proposition suivante ;

(1) Pour apprendre aux enfants à rédiger correctement, il est essentiel de leur enseigner ce que c'est qu'une proposition, comment on en construit une. Ensuite on leur indique le moyen de les assembler avec suite. Pour arriver à cette fin, il est indispensable, selon nous, d'habituer les enfants à faire de l'analyse logique.

c) *Que personne n'osait en approcher* : complétive adverbiale. — S., *personne* ; — v., *était* ; — attr., *osant* ; — compl. dir. *en approcher*, compl. ad. *ne*.

La dernière phrase renferme deux propositions :

a) *Ainsi, mes enfants, vous deviendrez bons ou mauvais selon la société* : proposition principale. — S., *vous* ; — v., *serez* ; — att., *fréquentant*, compl. dir. *que*.

II.—Analyse grammaticale de certains termes des deux phrases analysées logiquement.

<i>traversait</i>	v. act., 1re cong., 3e pers. du sing. de l'imp. de l'ind., ayant pour sujet <i>ruisseau</i> , s.-e.
<i>des</i>	art. partitif m. pl., détermine <i>marais</i> .
<i>marais</i>	n. c., m. pl., compl. dir. de <i>traversait</i> .
<i>et</i>	conj., lie la proposition qui précède à celle qui suit.
<i>ses</i>	adj. poss., f. pl., déter. <i>eaux</i> .
<i>eaux</i>	n. c., f. pl., sujet de <i>devenaient</i> .
<i>devenaient</i>	v. n. joue le rôle de verbe substantif, 2e conj., 3e pers. du pl. de l'imp. de l'ind.
<i>si</i>	adv., modifie <i>infectes</i> .
<i>infectes</i>	adj., qualif. f. pl., attribut secondaire se rapportant à <i>eaux</i> .
<i>que</i>	conj., lie deux propositions.
<i>personne</i>	pron. ind. sujet de <i>osait</i> .
<i>n' (pour ne)</i>	adv., modifie <i>osait</i> .
<i>en</i>	pr. pers. 3e pers. f. pl., compl. ind. d' <i>approcher</i> .
<i>approcher</i>	v. n., 1re conj., infinitif pr., compl. dir. d' <i>osait</i> .
<i>Ainsi</i>	conjonction.
<i>enfants</i>	n. c., m. pl., mis en apostrophe (déterminé par <i>mes</i>).
<i>vous</i>	pr. pers., 2e p., m. pl., s. de <i>deviendrez</i> .
<i>deviendrez</i>	v. n., 2e pers. pl. futur simple.
<i>bons, mauvais</i>	adj. qual., m. pl., attributs secondaires se rapportant à <i>vous</i> .
<i>ou</i>	conj. liant deux attributs.
<i>selon</i>	prép. faisant rapporter à <i>deviendrez bons ou mauvais</i> le compl. ind. <i>société</i> .
<i>la</i>	art. s., f. s., se rapporte à <i>société</i> .
<i>que</i>	pr. rel., 3e pers., f. s., c. dir. de <i>fréquenterez</i> , lie la 2e prop. au nom <i>société</i> pour le dét.
<i>fréquenterez</i>	v. tr., 1re conj., 2e pers. pl. du futur de l'ind.

On peut aussi combiner les exercices de vocabulaire et de grammaire comme dans les deux dictées suivantes :

II

Les saints

Les *saints* étaient bien plus prudents que nous. Ils *comprenaient* qu'il leur importait bien plus d'être heureux pendant *l'éternité* que de l'être pendant le court espace de cette *vie mortelle*. De là, bien loin de faire aucune *démarche* pour se procurer ici-bas les avantages, les jouissances qui sont l'objet de nos désirs, ils passaient leurs jours dans la peine, dans la pauvreté, dans les souffrances. Mais ils travaillaient *assidûment* et avec une ardeur infatigable à s'assurer, dans le séjour de l'éternité, un bonheur

parfait, en multipliant leurs bonnes *œuvres*, en pratiquant sans cesse les vertus les plus héroïques ; et l'espérance des délices *ineffables* dont ils devaient être rassasiés pendant les siècles des siècles leur faisait compter pour rien les peines *momentanées* de leur *pèlerinage*.

EXPLICATIONS, IDÉES ET GRAMMAIRE.—*Saints* : à qui donne-t-on le nom de saint ? Quels sont les moyens à employer pour le devenir ? (aimer Dieu et observer ses commandements).—*Comprenaient* : de quelle conjugaison ce verbe ?—*Heureux* : est-il toujours adjectif ? N'est-il pas employé quelquefois comme nom ?—*L'éternité* : aura-t-elle une fin ? Quelle idée vous faites-vous de l'éternité ? Pourquoi appelle-t-on notre vie de la terre une *vie mortelle* ? (parce qu'elle doit finir à la mort).—*Démarche* vient de *marcher*, veut dire mettre en mouvement, se donner du mal pour obtenir quelque chose.—*Assidûment* : quel est le nom ayant la même signification que cet adverbe ? (avec assiduité).—Qu'est-ce qu'une *bonne œuvre* ? (une action chrétienne et morale)—*Ineffables* : sans prix, ne pouvant pas être appréciés.—*Momentanées* : vient de moment et veut dire qui ne dure qu'un moment.—*Pèlerinage* : Pourquoi la vie de la terre est-elle appelée un *pèlerinage* ? (parce que nous ne faisons qu'y passer, comme les pèlerins qui traversent des pays sans s'y arrêter).

DEVOIRS D'APPLICATION.—Souligner tous les verbes de cette dictée, en indiquant à quelle conjugaison ils appartiennent, en mettant 1 sous les verbes de la première, et 2 sous ceux de la deuxième, etc.

III

Une bonne fille

Aussitôt que j'avais pu marcher seule dans la chambre, j'avais été la servante de la maison. Ma mère, ayant sans cesse besoin de quelque chose qu'elle ne pouvait aller chercher au jardin, dans la cour, dans la chambre, au feu, sur l'évier (1), sur la table, sur un meuble, s'était accoutumée à se servir de moi avant l'âge. Elle me disait : " Geneviève, il me faut ceci, il me faut cela ; apporte-moi ta petite sœur Josette sur mon lit ; remporte-la dans son berceau et berce-la du bout de ton pied jusqu'à ce qu'elle dorme ; va me chercher mon bas ; ramasse mon peloton (2) ; bats le beurre ; mets du bois au feu ; écume (3), la marmite qui bout ; jettes-y du sel, etc. Et puis, quand j'avais fini, qu'on avait dîné et que tout allait bien, elle me disait : " Apporte-moi ta robe que je te pare, et tes beaux cheveux que je les peigne..." Et moi j'étais fière de me sentir nécessaire, utile comme une grande personne.

EXPLICATION DES MOTS.—(1) *Evier* : table de pierre sur laquelle on lave la vaisselle et qui est munie d'un conduit pour l'écoulement des eaux.—(2) *Peloton* : petite pelote, on est ici un diminutif.—(3) *Ecume la marmite* : enlève l'écume, c'est-à-dire la mousse qui se forme sur un liquide agité et échauffé.

CORRIGÉ DE LA DICTÉE.—Corriger ou faire corriger la dictée avant d'en indiquer les applications.

INTERROGATIONS.—Qu'est-ce que l'évier ? un peloton ? Que signifie écume la marmite ?

(Voir les explications ci-dessus.)

APPLICATIONS ÉCRITES.—I. Expliquer l'orthographe des participes passés de la dictée :

Pu : participe passé qui reste toujours invariable parce qu'il ne peut avoir pour complément direct qu'un infinitif ; ici le complément est *marcher*.

Été : le participe passé du verbe *être* reste toujours invariable.

Accoutumée : participe passé d'un verbe accidentellement pronominal, conjugué avec l'auxiliaire *être*, mis pour *avoir*, s'accorde avec son complément direct *s'*, mis pour *elle*, du féminin singulier, placé avant.

Fini : participe passé, conjugué avec l'auxiliaire *avoir*, reste invariable parce qu'il n'a pas de complément direct.

Dîné : participe passé d'un verbe neutre qui se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*, est toujours invariable.

2. Conjuguer à l'impératif les verbes de la dictée qui sont à une personne quelconque du mode impératif :

Apporte, apportons, apportez ; remporte, remportons, remportez ; berce, berçons, bercez ; va, allons, allez ; ramasse, ramassons, ramassez ; bats, battons, battez ; mets, mettons, mettez ; écume, écumons, écumez ; jette, jetons, jetez : apporte, apportons, apportez.

3. Indiquer la remarque à faire sur la deuxième personne du singulier de ce temps :

Les verbes de la première conjugaison, contrairement à la règle, ne prennent pas d's.

4. Ecrire, sans les analyser, les pronoms compléments de la dictée :

Qu', s', me, ceci, me, cela, moi, la, la, me, y, me, moi, te, les, me.

5. Ecrire les diminutifs des mots suivants : *fille, chambre, maison, jardin, cour, table, pied, pelote*.

Fillette, chambrette, maisonnette, jardinet, courette, tablette, peton, peloton.

(A suivre.)

MM. les Inspecteurs d'écoles et " L'Enseignement Primaire "

Chaque année, plusieurs inspecteurs d'écoles se plaisent à reconnaître le bien que *L'Enseignement Primaire* accomplit dans les écoles de la province. Dans les rapports du Surintendant de l'Instruction publique de 1898-99, 1899-1900, presque tous les inspecteurs, dans leur rapport respectif, ont déclaré que notre revue constitue un moyen d'instruction très pratique et à la portée des instituteurs et des institutrices. Cette année encore, un grand nombre de ces fonctionnaires veulent bien dire officiellement que *L'Enseignement Primaire* est devenu en quelque sorte un rouage indispensable à notre système d'instruction élémentaire. Nous remercions sincèrement MM. les inspecteurs d'écoles qui ont eu la générosité de mentionner, de leur propre mouvement, la publication que nous nous efforçons de rendre la plus utile possible.

Que l'on nous permette de citer les témoignages dont nous venons de parler :

Extraits du Rapport du Surintendant de l'Instruction publique

(ANNÉE 1900-1901.)

M. EV. BÉLAND

..... Dans la plupart des municipalités de mon district, on prend plus d'intérêt que par le passé au progrès des écoles. Les commissaires sont plus dévoués et plus prudents dans le choix de leurs institutrices. Lorsqu'arrive le temps des engagements, ils font des efforts pour engager des institutrices qui se sont acquises une bonne réputation dans l'enseignement. Je puis me rendre compte facilement de cet heureux état de choses par les nombreuses références qui me sont demandées à l'époque des engagements des institutrices. Je remarque qu'il y a plus de zèle, d'activité et de dévouement parmi le corps enseignant. J'attribue ces bons résultats à trois causes principales : les conférences pédagogiques, les gratifications et l'envoi gratuit de *L'Enseignement Primaire*.....

M. L.-H. BELLEROSE

..... Les progrès, dans le plus grand nombre des écoles de mon district, sont très bons. On ne trouve plus que quelques institutrices qui n'ont pas encore réussi à faire une bonne classification de leurs élèves : ce sont généralement celles qui n'ont pas eu l'avantage d'assister aux conférences pédagogiques. La grammaire, l'arithmétique, l'histoire et la géographie sont surtout enseignées avec succès ; et j'ai d'excellentes raisons d'attribuer ces beaux résultats aux conférences d'abord, puis à *L'Enseignement Primaire*, qui complète si bien et si agréablement les enseignements et les conseils donnés aux instituteurs et aux institutrices par les conférenciers. Toutes les personnes que j'ai interrogées m'ont répondu qu'elles lisaient avec avidité, si je puis m'exprimer ainsi, chaque numéro et même chaque ligne de cette excellente publication.

M. J.-A. CLÉROUX

..... *L'Enseignement Primaire* est en général distribué régulièrement, et il est regrettable que les institutrices de langue anglaise n'aient pas une traduction de ce précieux ouvrage, qui leur serait d'une grande utilité.....

Afin de faire conserver davantage *L'Enseignement Primaire*, j'ai rappelé à MM. les commissaires d'écoles votre circulaire en date du 31 août 1898, demandant de bien vouloir faire relier annuellement cette revue, devant servir par la suite à former le noyau d'une bibliothèque pédagogique. J'ai constaté avec plaisir que, dans plusieurs municipalités, ce devoir a été bien accompli.

M. F.-X. GUAY

..... Je ne saurais non plus dire trop de bien de *L'Enseignement Primaire* que le gouvernement a la générosité de faire distribuer gratuitement aux instituteurs et aux institutrices. C'est une mine inépuisable de bons conseils, de bonnes méthodes et de renseignements précieux. Je regrette beaucoup qu'il n'y en ait pas une édition anglaise pour celles de mes institutrices qui ne lisent pas le français.....

M. J. HÉBERT

..... Les conférences pédagogiques et *L'Enseignement Primaire* sont d'excellents auxiliaires, mais seulement pour ceux qui ont à cœur de remplir fidèlement les devoirs de leur état.....

M. J.-T. MOLLEUR

..... *L'Enseignement Primaire* est reçu avec empressement par tout le corps enseignant généralement, on l'étudie et on s'efforce de suivre les précieux renseignements qu'il renferme

M. J.-E. SAVARD

..... Dans l'ensemble, il y a eu des progrès manifestes : le nombre des *bonnes écoles augmente annuellement* ; le corps enseignant travaille sans cesse à améliorer ses méthodes d'enseignement pour se mettre à la hauteur de la mission si noble et si utile d'éducateur de la jeunesse.

J'attribue ce perfectionnement des méthodes d'enseignement de la part des instituteurs et des institutrices de mon district d'inspection à l'excellente revue pédagogique, *L'Enseignement Primaire*, publiée par M. C.-J. Magnan, aux gratifications accordées aux éducatrices et éducateurs les plus méritants, et à l'assistance des instituteurs et des institutrices aux conférences pédagogiques.....

M. T. TREMBLAY

..... *L'Enseignement Primaire*, dont les maîtresses se servent tous les jours, leur rend d'immenses services en répétant les conférences qui viennent d'être expliquées, et en donnant plusieurs devoirs choisis et appropriés aux enfants de différente capacité. Aussi, voyons-nous l'arithmétique et la grammaire mieux raisonnées et mieux comprises que par le passé ; la géographie et l'histoire enseignées d'une manière plus intelligente, etc.....



METHODOLOGIE

Petite tribune de la langue française

Les institutrices et les instituteurs doivent surveiller le langage des enfants et corriger avec persévérance toutes les fautes qui se commettent quotidiennement pendant les récréations, dans la conversation et au cours des réponses faites aux questions posées en classe. Nous commençons aujourd'hui une série de petites causeries qui indiquent la voie à suivre.

I

CHARLES.— *i* veut pas *guyaler*, *mamzelle*. (1)

L'INSTITUTRICE.— Allons, Charles, vous parlez très incorrectement. Dites donc : *Il ne veut pas y aller, mademoiselle*.

HENRI.— *A* veut pas me *denner* mon *crillon*.

L'INSTITUTEUR.— Mon ami, respectez donc un peu plus votre belle langue maternelle. Vous auriez dû vous exprimer comme suit : *Elle ne veut pas me donner mon crayon*.

MARIE.— Le mot *bocal* que vous nous avez expliqué hier est tout nouveau pour moi. J'ai toujours entendu désigner cet objet par l'expression *chaud glace*.

L'INSTITUTRICE.— Ah ! que vous êtes drôle, ma fille. Vous voulez dire *Show glass*, expression anglaise qui signifie *verre à travers lequel on montre*. Le mot français BOCAL est bien plus élégant. (2)

CHARLOTTE.— Mademoiselle, dois-je me servir de la *chasse-pinte* ? (3)

L'INSTITUTRICE.— Que dites-vous là, chère enfant ! *chasse-pinte* ?— D'abord vous prononcez fort mal l'expression anglaise : *sauce pan*. En français, on dit fort agréablement *casserole*.

JACQUES.— Monsieur, le mot *bacul* est-il français ? On m'a *ostiné*, hier, que ce terme est incorrect.

L'INSTITUTEUR.— Ce mot est d'origine normande. Il désigne une traverse de bois, placée en arrière des chevaux, qui sert à attacher les traits. Ce mot n'est plus dans le dictionnaire de l'Académie ; on y a substitué le terme *palonnier*. Mais Hatzfeld et Darmesteter donnent encore *bacul*. Conservons donc cette vieille expression que nos pères ont apportée de la Normandie. Seulement, vous avez employé le terme *ostiné* qui n'est pas français : on doit dire : m'a *soutenu* ou bien encore : m'a *affirmé*.

ONÉSIME.— *Chose fait guinque* me *bâdrer*, monsieur !

(1) Hatzfeld dit que dans le langage familier le pronom *il* se prononce *i* devant une consonne. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour ne pas apprendre aux enfants à prononcer correctement ce petit mot.

(2) En anglais, l'expression *show glass* a un sens plus étendu que le mot BOCAL en français.

(3) De l'anglais *sauce pan*.

L'INSTITUTEUR.—De quelle *chose* voulez-vous parler, Onésime ?

ONÉSIME.—Je veux parler de Maxime Lessard *qué tejou apra moé*.

L'INSTITUTEUR.—Mon cher garçon, vous parlez très incorrectement. Voilà comment vous auriez dû vous exprimer : *Maxime Lessard ne fait que ne déranger*. Le mot *bâdrer* n'est pas français : il vient de l'anglais *bother*. Cette expression peut se traduire, suivant le cas, par : *déranger, embarrasser, ennuyer, tourmenter, gêner, incommoder, fatiguer, importuner*. Il ne faut pas dire non plus dans le même sens : *achaler, tanner*. (1)

ALICE.—Mademoiselle, voulez-vous me permettre de partir quelques instants avant la fin de la classe, il me faut aller à la *post-office*.

L'INSTITUTRICE.—Que ne dites-vous *bureau de poste*, ce serait français. Tenez, mon enfant, n'imites pas ceux qui n'ont pas la fierté de leur race. Parlez toujours correctement le français et vous prouverez à vos compagnes que vous avez de l'esprit. Lorsque vous irez au bureau de poste, n'allez pas demander une *passer-carte*, mais bien une CARTE POSTALE ; *passer-carte* vient de l'anglais *post card*.

OCTAVE.—Monsieur, Xavier est mécontent, parce que je lui ai dit qu'il avait perdu la *game*, hier.

L'INSTITUTEUR.—La *game*... Pourquoi vous exprimer ainsi en anglais, lorsque le mot français *partie* rendrait si bien votre idée.

Tenez, Octave, vous devriez prendre la résolution de chercher le mot français nécessaire à l'expression de n'importe quelle idée. La langue française est assez riche pour nous permettre de désigner toute chose sans avoir recours à un idiome étranger.

C'est ainsi que le mot *set*, employé si fréquemment dans : *set de salon, set de vaisselle*, se rend en français par le terme *service* dans le dernier cas, et *ameublement* dans le premier. On doit donc dire : *ameublement de salon, service de table*.

Nous continuerons cette étude le mois prochain.

RÉSUMÉ DE LA PREMIÈRE CAUSERIE

—il
—elle
aller—y aller
mademoiselle—mademoiselle
donner—donner
crayon—crayon
bocal—bocal
casserole—casserole
conservation—(expression à conserver (2))
soutenu—m'a soutenu, ou m'a affirmé

chose—on doit nommer la personne plutôt que de dire *chose*
rien—rien que
déranger, ennuyer
bureau de poste
carte postale
partie
service, ameublement

C.-J. M.

(1) Le dictionnaire donne *tanner* avec la note : *populaire*.

(2) Voir *palonnier* dans le dictionnaire.

LEÇON D'OBSERVATION

(ENSEIGNEMENT AGRICOLE)

La Ferme

LE MAÎTRE.— A la campagne, comme vous avez pu le remarquer, les maisons ne sont guère aussi élevées que dans les villes. Il y en a beaucoup qui n'ont qu'un rez-de-chaussée et des greniers ; mais, par contre, elles occupent souvent plus d'espace. Les fermes surtout couvrent pour la plupart une grande étendue de terrain. C'est qu'il faut au fermier, outre son logement, des abris pour ses récoltes et son nombreux bétail.



— Quelles sont donc, outre le *corps de logis*, les différentes parties d'une ferme ?

ELÈVE.— Il y a les *écuries*, les *étables*, la *bergerie*, la *grange*.

M.— Il y a autre chose encore.

E.— Le *poulailler*, les *remises*.

M.— Très-bien ! Nous verrons tantôt si vous n'avez rien oublié.

— Quelle espèce d'animaux loge-t-on dans les écuries ?

E.— Les chevaux.

M.— Et quels objets y voit-on ?

E.— La *mangeoire*, le *râtelier*, les *chaînes d'attache*, les objets de harnachement ou d'attelage.

M.— La mangeoire est un long bac en bois, placé en dessous du râtelier dans lequel on verse à boire aux chevaux et auquel on les attache.

— A quoi ressemble le râtelier ?

E.— A une large échelle. Il a, comme elle, deux *limons* ; mais les échelons sont rapprochés de telle manière que la bouche du cheval peut seule passer entre eux.

M.— Quels animaux met-on dans les étables ?

E.— Les bœufs et les vaches, devant lesquels on place une mangeoire et un râtelier.

M.— Dans les étables et les bergeries, la mangeoire ne porte-t-elle pas encore un autre nom ?

E.— Oui, M., on la nomme aussi *crèche*.

M.— Comment nomme-t-on le lieu où l'on met les moutons ?

E.— La *bergerie*.

M.— Et les porcs ?

E.— La *porcherie*.

M.— Dans quoi donne-t-on à manger aux porcs ?

E.— Dans un grand bac en pierre.

M.— Que l'on nomme *auge*. Quand une auge est toute petite, comme elle des oiseaux, elle s'appelle *auget*.

— Où loge-t-on les poules ?

E.— Dans le *poulailler*.

M.— Quels objets y voit-on ?

E.— Des nids, où elles vont pondre leurs œufs, et des perches, sur lesquelles elles reposent la nuit.

M.— Ces perches se nomment proprement *perchoirs* ou *juchoirs*. Il y en a aussi dans les cages pour les oiseaux.

— Les lapins, quand on en élève, n'ont-ils pas aussi un lieu particulier ?

E.— Oui, M., une petite écurie.

M.— Dites une *garenne* : c'est le mot propre, et appelez *colombier* ou *pigeonnier*, comme vous voudrez, le lieu où l'on tient les pigeons.

— Dites-moi maintenant ce que c'est que la *grange*.

E.— La grange, M., est une des parties les plus considérables de la ferme : c'est là qu'on abrite les céréales et qu'on les bat pendant l'hiver.

M.— On bat le grain, c'est-à-dire le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, sur l'*aire* de la grange. On nomme ainsi une surface unie et dure, faite ordinairement de terre glaise, que l'on a battue et travaillée pour la rendre aussi unie qu'un plancher et aussi dure que la pierre.

— Quels sont les instruments que l'on voit communément dans une grange ?

E.— Des *fléaux*, des *fourches*, des *râteaux*, des *vans*, des *cribles*, et assez souvent des machines pour battre le grain, appelées *batteuses*.

M.— Qu'est-ce qu'un van ?

E.— Le *van* est un instrument en bois qui sert à nettoyer le grain quand il est battu.

M.— Comment appelle-t-on le lieu où l'on dépose le foin ?

E.— Le *grenier à foin*.

M.— On se sert de cette dénomination ; mais aussi de celle de *fenil*. Le *fenil* se trouve ordinairement audessus des écuries et des étables.

— Ne connaissez-vous pas d'autres dépendances de la ferme ?

E.—Il y a encore les *remises*, les *hangars*, où l'on abrite, pendant l'hiver, les instruments de labour et de charriage.

M.—Il y a aussi le *fournil*, où l'on cuit le pain. Pour éviter l'incendie il est prudent de l'éloigner de la maison et surtout des étables.

— Quels objets trouve-t-on d'ordinaire dans un fournil ?

E.—Le *pétrin*, la *pelle*.

M.—Il y en a d'autres ; mais procédons par ordre, en nommant d'abord le *pétrin* ou *huche*, qui est l'objet dans lequel on pétrit la pâte ; puis les *corbillons*, petites corbeilles dans lesquelles on laisse lever la pâte avant de l'enfourner ; enfin le *fourgon*, l'*écouvillon* et la *pelle*, dont on se sert pour chauffer le four, le nettoyer et y placer le pain.

— N'y a-t-il pas encore, dans une ferme, un lieu spécial où l'on conserve le lait, où l'on fait le beurre, le fromage ?

E.—Oui, monsieur, c'est la *laiterie*.

M.—Qu'entend-on par la *basse-cour* d'une ferme ?

E.—C'est la cour où l'on entasse le fumier, où croupit la mare, l'eau de *purin*, et où l'on nourrit la volaille.—Cette volaille, qui comprend les poules, les poulets, les canards, les dindons, les oies, est quelquefois elle-même appelée *basse-cour*.

EXERCICE D'ÉLOCUTION ET DE STYLE

A la campagne, les maisons ne sont guère aussi élevées que dans les villes. Il y en a beaucoup qui n'ont que le rez-de-chaussée et des greniers ; mais, par contre, elles occupent souvent plus d'espace. Les fermes surtout, à cause de leurs dépendances, couvrent pour la plupart une grande étendue de terrain.

Les différentes parties d'une ferme, outre le corps du logis, sont les écuries, les étables, la bergerie, la grange, les remises et la basse-cour.

On tient les chevaux dans les écuries, les bœufs et les vaches dans les étables, et les moutons dans la bergerie. On y voit des rateliers, des mangeoires, des chaînes d'attache et des objets de harnachement ou d'attelage.

Les porcs sont tenus dans la porcherie ; ils mangent dans un bac en bois, appelé auge. Les poules logent dans le poulailler, sur des nids ou sur des perchoirs, nommés aussi juchoirs, et les pigeons, dans le colombier ou pigeonier. Quant aux lapins, on les renferme dans une garenne.

La grange est une des parties les plus considérables de la ferme : c'est là qu'on abrite les céréales, qu'on bat le grain sur l'aire, et où sont placés les instruments de battage, tels que les fléaux, les vans, les fourches, les rateaux, le crible et la batteuse.

Le foin est entassé sur le fenil, qui est ordinairement au-dessus des écuries et des étables. Les instruments de labour et de charriage s'abritent, l'hiver, dans une remise ou sous un hangar.

Dans une ferme, le fournil est souvent éloigné des bâtiments, de peur qu'il ne communique l'incendie. On y voit guère d'autres objets que le pétrin ou la huche, des corbillons, un fourgon, une pelle et un écouvillon.

Le lait se conserve dans la laiterie : C'est là qu'on bat le beurre et qu'on fait le fromage.

Par le mot basse-cour, on entend le lieu où se tient la volaille et souvent la volaille elle-même.

Lectures et Dictées agricoles

RESTONS A LA CAMPAGNE

Que ne puis-je me faire entendre de ces centaines de jeunes gens qui, chaque année, quittent nos campagnes pour se lancer dans les carrières professionnelles, commerciales ou industrielles, ou pour aller chercher fortune à l'étranger ! Je leur dirais :—O jeunes gens, mes amis, pourquoi quitter nos belles campagnes, nos superbes forêts, notre belle patrie, pour aller chercher ailleurs une fortune que vous n'y trouverez pas ? Le commerce, l'industrie vous offrent, dites-vous, des gages plus élevés ; mais est-il rien d'aussi solide que la richesse agricole ? Un cultivateur intelligent voit chaque jour augmenter sa richesse, sans craindre de la voir s'écouler subitement ; il ne vit pas en proie aux soucis dévorants ; et sa vie paisible, simple, frugale, lui procure une heureuse vieillesse !

JEAN RIVARD.

HISTOIRE D'UN GRAIN DE BLÉ

Je suis un grain de blé. Quand j'eus conscience de mon être, je me trouvai perdu au beau milieu d'un grenier. Un matin, je fus jeté dans le sillon et je sentis qu'une vie nouvelle allait commencer pour moi, je m'engourdis et tombai dans le sommeil. Quand je revins à moi, j'étais tout autre. Je poussai en herbe et grandis en épi. Un beau jour, je me sentis couper par le pied et je repris le chemin du grenier. Je fus broyé par une énorme machine. Je tombai dans le pétrin et je passai dans le four. Que mon existence vous rappelle que la vie est un perpétuel sacrifice pour le bien de tous.

L'INSTRUCTION DU CULTIVATEUR

—“Je ne veux pas faire de mon fils un notaire. Il en saura toujours assez pour être un cultivateur.” Voilà ce qu'on entend encore communément répéter dans les campagnes. En savoir assez pour être cultivateur ! mais le vrai cultivateur apprend jusqu'à sa dernière heure. Parce qu'on laboure, parce qu'on sème, parce qu'on récolte est-on, en droit de se croire cultivateur ? Lorsqu'on voit les nombreuses difficultés que présente l'exploitation de la moindre parcelle, peut-on jamais prétendre que le laboureur saura trop ? Il peut, il est vrai, regarder autour de lui et, pourvu qu'il soit accessible au progrès, il profitera des leçons de l'expérience ; mais qu'il se donne donc par l'instruction la possibilité d'apprendre ce qui se fait ailleurs et de comprendre les conseils des agronomes.



LA BALEINE DE MONTREAL

(SON HISTOIRE RACONTÉE PAR ELLE-MÊME)

Leçon de choses**I**

Les personnages célèbres ont coutume de laisser des mémoires intimes sur les actions d'éclat qu'ils ont accomplies pour le bien de leurs compatriotes. Ces mémoires restent dans les archives de leur pays comme un monument élevé à leur génie.

Les notes que j'ai cru utile d'écrire sur mes aventures plus qu'extraordinaires perpétueront à jamais le souvenir d'un événement remarquable : celui de la première visite du port de Montréal par une baleine. Je me flatte de partager cet honneur avec Jacques Cartier, le célèbre capitaine Maloin ; ce qui n'est pas un privilège ordinaire.

Je ne sais si vous avez entendu parler de moi à la campagne, mais à Montréal et à Québec, tout le monde me connaît ; on m'a vu exposé (1) à la curiosité populaire dans des salles publiques.

Depuis qu'un habile empaillleur (2) m'a introduit une charpente de bois dans le corps pour soutenir ma peau, j'ai été l'objet de beaucoup de sollicitude. Mon propriétaire a mis une grande salle à ma disposition, et un gardien très original est tenu de me surveiller jour et nuit. Il faut l'entendre donner des explications sur ma "provenance et sur ma famille."

A l'occasion de mon voyage à Québec, pendant le carnaval du mois de février dernier, les Québecquois, gens aimables et hospitaliers, m'ont bâti un palais de glace sur la place du marché Montcalm. C'est dans cette demeure diaphane que j'ai reçu les visiteurs nombreux qui sont venus me voir.

Ce voyage de Montréal à Québec a été une grande nouveauté pour moi ; ma descente à cette dernière ville a été remarquable. Ma queue, longue de sept pieds, a été expédiée par un train rapide ! Le reste de ma carcasse a été chargé sur un convoi de marchandises. C'est ainsi que mon appendice caudal est arrivé à Québec cinq jours avant moi. Je vous avoue que mon entrée à la gare n'a pas été triomphante !

Les journaux de Montréal et de Québec ont souvent parlé de moi. Je ne saurais dire combien de milliers de programmes ont annoncé l'heureuse nouvelle qu'une *vraie baleine, empaillée dans sa peau naturelle*, était visible à tout venant, pour la modique somme de dix centins.

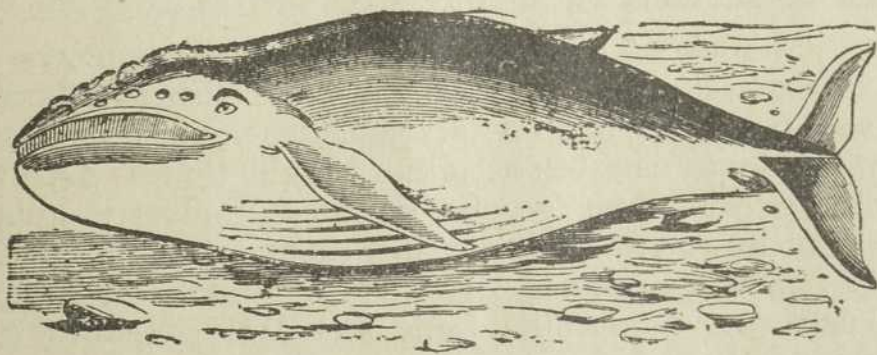
Depuis que je suis exhibé, des centaines de visiteurs sont venus m'examiner attentivement, s'informant de ma longueur, de ma grosseur, de ma pesanteur, etc. ; les uns demandant combien il avait fallu de voyages de paille pour me bourrer (*rembourrer*) ; d'autres, si ma peau était très épaisse, si j'avais des dents dans le gosier, à quoi servaient les grands balais que j'avais dans la gueule, (*mes fanons*), et bien d'autres questions plus ou moins baroques.

(1) Le cétacé en question, actuellement conservé à Montréal, a l'honneur d'appartenir au sexe masculin.

(2) M. Crevier de Montréal.

La plupart de ceux que j'ai entendus s'entretenir à mon sujet, semblaient bien peu renseignés sur le pays qui m'a vu naître et sur mes compatriotes. J'ai failli éclater de rire quand, un jour, un jeune moutard raconta à ses petits compagnons, que j'arrivais directement des grands lacs. Imaginez ma descente par la chute Niagara ! Puis cet imbécile portant un binocle qui me classait dans la famille des *amphybiens* ou *batraciens* !... (1) Si j'avais eu encore une goutte de sang, j'aurais rougi de honte. J'eus grande envie de faire faire un saut de grenouille à ce pédant insulteur, en le frappant de ma queue.

Mais ces propos ne valent pas ceux que j'ai entendus ces jours derniers. Vous savez qu'un érudit abbé (2), qui est venu me voir l'automne dernier, m'a fait l'honneur d'un article dans sa revue. Dans les lignes qu'il m'a consacrées, il me donnait le nom de *Balœnoptera physalus* ; en français, ça se dit, je crois, *balénoptère*. Savez-vous comment certains cicéroni ont compris ce mot savant qui finit en ère : *baleine à terre* ! Et, en vérité, je suis à l'heure qu'il est une baleine à terre ! Personne n'en doutera, puisque j'habite maintenant la belle ville de Montréal.



LA BALEINE

Toutes ces raisons réunies m'ont engagé à écrire ma propre histoire et à fournir autant de renseignements que possible sur mon humble personnalité. Nul doute que les instituteurs et les institutrices ne me fassent l'honneur de donner une *leçon de choses* à mon sujet.

Je tiens d'autant plus à m'acquitter de ce devoir, que de mon récit se dégage une haute leçon de prudence et de sagesse, dont bénéficieront les élèves confiés à leurs soins. Puisse le récit étrange de ma triste fin sur les bords du Saint-Laurent, les persuader que le bonheur ne se trouve que dans le chemin du devoir.

II

Mon histoire généalogique se perd dans la nuit des temps. Toutefois, je sais que j'appartiens à une race paisible qui n'a fait d'autres guerres que celles des petits poissons dont elle se nourrit. Pour cette guerre, du reste, on ne se sert, ni de canons, ni de fusils : nous ouvrons toutes grandes nos

(1) *Batraciens* groupe d'animaux dont l'organisation est analogue à celle de la grenouille.

(2) M. l'abbé Huard, directeur du *Naturaliste Canadien*, a visité le cétacé, à Montréal, le 20 novembre dernier.

mâchoires garnies de lames flexibles, puis c'est à qui des gentils poissons aura le plaisir de s'y précipiter. Nous fermons alors nos mâchoires rapidement et une quantité de menu fretin se trouve prisonnier dans nos *fanons*. Il ne reste plus alors qu'à le faire passer lentement dans nos estomacs. Cette particularité sur notre mode d'existence nous a valu le nom d'*ichtyophages* (mangeurs de poissons).

L'eau que nous avalons en abondance est rejetée par les narines ouvertes à la partie supérieure de la tête, et lancée à une grande hauteur. A cause de cela, on nous appelle quelquefois *souffleurs*.

J'ai l'insigne honneur d'appartenir à la classe illustre des *mammifères* à laquelle vous appartenez, chers lecteurs.

Les naturalistes ont placé ma race au neuvième rang de cette classe des vertébrés sous le nom de *cétacé*; ce qui nous donne un lien de parenté avec les dauphins, les cachalots et les marsouins. (1) Comme vous le voyez, on ne doit pas me compter dans la classe des poissons; nous nous distinguons de ces derniers. Il y a entre les poissons et nous, les oiseaux, les reptiles et les amphibiens. Du reste, la nageoire caudale qui termine notre corps, permet de faire la différence entre nous et ces piètres habitants de l'onde.

Pourtant, j'ai souvent entendu protester mes congénères contre cette classification de Cuvier, un des plus grands naturalistes français. D'abord, on semble avoir oublié qu'une de mes ancêtres a eu l'insigne honneur de porter le prophète Jonas dans ses entrailles ! Puis, toutes les parties de notre corps ne sont-elles pas d'une grande valeur à l'industrie humaine ? Nos *fanons* fournissent les *baleines* qu'on utilise pour la fabrication des corsets. L'huile qu'on enlève en grande quantité de dessous notre peau servait autrefois à l'éclairage, aujourd'hui, elle sert à la préparation de la jute, cette substance textile d'un si grand usage dans le commerce. Quant à notre viande, elle a été utilisée longtemps pour l'alimentation des peuples du nord de l'Europe. Les Lapons et les habitants de l'île Féroë s'en nourrissent encore. Les Labradoriens la donnent en pâture à leurs chiens. Mais la plus grande partie de notre chair et de notre carcasse osseuse est réduite en *guano* et exploitée comme engrais.

Ces produits valent un bon prix et vous devez comprendre que la destruction de ma race a rapporté des bénéfices fabuleux. Mais cet acharnement amènera avant longtemps notre disparition complète. On peut prévoir le jour où la baleine sera un monstre du passé, en sorte qu'il sera aussi surprenant d'en rencontrer une dans les mers du nord qu'il l'a été d'en voir une à Montréal, l'automne dernier.

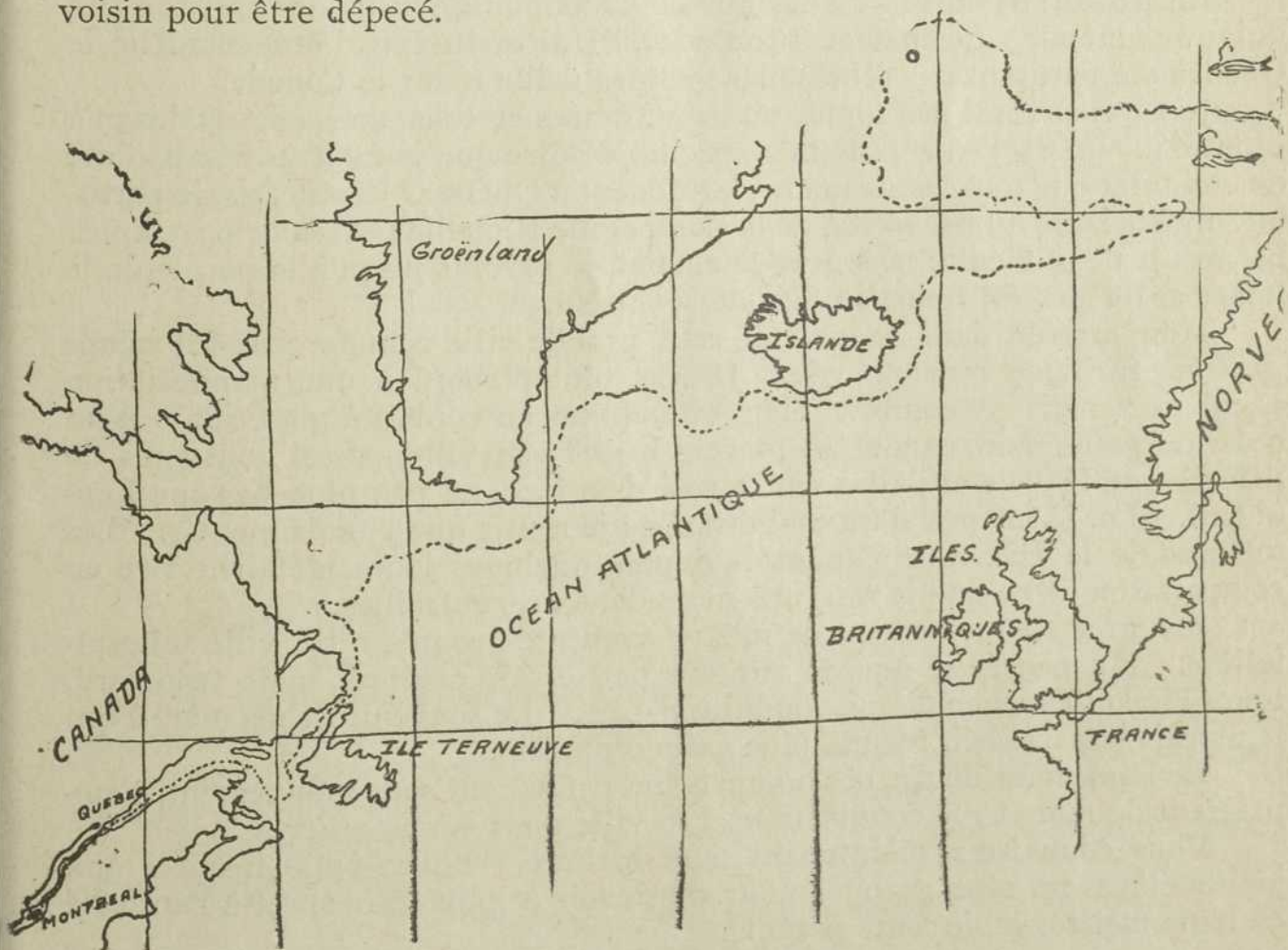
Depuis près de dix siècles, les nations nous ont livré une guerre continue et acharnée qui n'a d'exemple que celle qui se fait actuellement en Afrique. Nous étions d'abord en très grand nombre dans les mers d'Europe, dans la Manche comme dans l'Atlantique. Mais refoulées vers le nord, décimées par cette pêche désastreuse, les baleines disparurent des mers d'Europe et cherchèrent un asile dans les mers glaciales.

(1) Les auteurs modernes divisent maintenant les mammifères en treize classes. La baleine se trouve ainsi classifiée au treizième rang.

III

Je suis né sur les côtes de la Norvège. Mon enfance a duré plusieurs années. Dès ma plus tendre jeunesse, l'idée des voyages a hanté mon vaste cerveau, et, jeune encore, j'ai parcouru toutes les mers du Nord au milieu des plus grands dangers. J'ai été sur le point de me faire pêcher plus d'une fois. Je dus mon salut à une fuite précipitée.

Un jour, un de mes compagnons s'aventura trop près d'un grand baleinier (1). Un instant plus tard, il était harponné par un intrépide marin. Malgré sa fuite désespérée, il fut percé à coups de harpons, chaque fois qu'il venait respirer à la surface de l'eau. Quelques heures plus tard, il expirait dans des tortures affreuses, frappant de sa large queue les ondes rougies par son sang. Il fut attaché au baleinier et remorqué jusqu'à un chantier voisin pour être dépecé.



CARTE INDIQUANT LA ROUTE SUIVIE PAR LA BALEINE (2)

Je résolus alors de quitter ces dangereux parages. Dans le cours de mes aventures, j'avais entendu parler du golfe St-Laurent ; l'idée me vint d'aller le visiter. Je traversai l'Atlantique en ligne droite, laissant derrière moi les rives hospitalières qui m'avaient vu naître. Après avoir séjourné quelques semaines sur les côtes de l'Islande, je descendis vers le sud jusqu'au détroit de Belle-Isle. Je m'y engageai résolument.

(1) Navire équipé pour la pêche de la baleine, dans les mers du Nord.
 (2) Dans la carte ci-dessus, lisez *Terreneuve* au lieu de *Terneuve*.

En quelques heures je franchis le golfe St-Laurent et je me trouvai dans l'embouchure du grand fleuve canadien. Séduit par le calme de ses eaux limpides, et émerveillé de voir tant de gros steamers s'y aventurer, je pris la résolution de les suivre.

Tout alla bien jusque vers l'Ile-aux-Coudres, mais quand j'eus atteint l'Ile d'Orléans, je sentis un malaise incroyable dans mon estomac. L'eau douce à laquelle je n'étais pas habitué, me donnait des nausées : j'étais obligé de remonter beaucoup plus souvent à la surface de l'eau. Le menu poisson que j'avais trouvé en abondance dans le golfe et sur les côtes de Terre-Neuve me manqua presque complètement.

Pourtant, je ne me décourageai pas. Malgré un jeûne presque continu, à cause de la rareté de ma provende habituelle, je continuai à remonter le fleuve.

En passant devant la vieille cité de Champlain, j'ai pu admirer son site unique au monde. Le château Frontenac, l'Université Laval et la citadelle de Québec me parurent des sentinelles géantes veillant sur le Canada.

Je ne vous dirai pas toutes mes souffrances et tous mes ennuis jusqu'à Montréal. Mais je ne puis m'empêcher de dire que je fus très désappointé de constater que tous les steamers s'arrêtaient à Québec. Toutefois, je partis, un soir, à la suite du *Montréal*, de la Compagnie Richelieu et Ontario, et, après beaucoup de difficulté à suivre le chenal, je parvins jusqu'à la pointe de la fameuse Ile aux Millions, en face de Montréal.

Mon arrivée dans le port de cette grande ville commerciale fut saluée par une fusillade bien nourrie. Je crus tout d'abord à une manifestation pacifique ; mais je compris bien vite qu'on en voulait à ma peau. D'un coup de gouvernail caudal, je tournai le dos à la ville, passai tout près de l'Ile Sainte-Hélène et j'allai sur la rive d'en face, un peu plus bas que Longueuil. Là, je fus pris d'un mal étrange ; je sentis que j'allais mourir. Les tortures de la faim que j'endurais depuis quelques jours n'étaient rien en comparaison de ce que je ressentis alors dans mes entrailles.

Je regrettai sincèrement de m'être aventuré jusqu'à cette ville inhospitalière. Ma pensée se reporta sur ma patrie. Je compris, mais trop tard, toute l'inconséquence de ma conduite passée. Le souvenir de ma mère à qui je n'avais jamais obéi, fut ma plus grande punition.

Le lendemain matin, des hommes me trouvèrent sans mouvement, s'emparèrent de moi et me conduisirent à la ville pour *m'empailler*.

Vous connaissez maintenant mon histoire. Puisse-t-elle inspirer aux jeunes élèves un plus grand amour du devoir et plus de respect à l'autorité de leurs maîtres et de leurs parents.

HORMISDAS MAGNAN.

ETUDE SUR LE VERBE (Suite).

MODE INFINITIF.—Le verbe au mode *infinitif* affirme l'état ou l'action d'une manière générale :

Ex : On voit le papillon *voltiger* de fleur en fleur.

Le mode infinitif comprend deux temps :

1° Le *présent ou futur*, qu'on emploie lorsque l'action est *présente* ou à *venir* par rapport à un moment donné.

Ex. : Je *viens* vous *voir*.

Je *viendrai* vous *voir*.

2° Le *passé*, qu'on emploie lorsque l'action est *passée* par rapport à un moment donné.

Ex. : Après *avoir fini* mon ouvrage, je sortirai.

Le verbe à l'infinitif peut former une proposition :

Ex. : J'ai entendu *chanter* cet artiste.

(*cet artiste*, sujet ; *être* (sous entendu), verbe ; *chantant*, attribut).

Mais le plus souvent il est *sujet*, ou *attribut*, ou *complément d'un des termes de la proposition*.

Ex. : Sujet : *Dire* et *faire* sont deux choses différentes.

Attribut : Cet homme est à *plaindre*.

Complément : La façon *de donner* vaut mieux que ce qu'on donne.

REMARQUES.—I. Le verbe à l'infinitif *suit un autre verbe* ou il est *précédé* d'une des prépositions : *à, après, de, par, pour, sans*.

II. On confond parfois le *verbe à l'infinitif* avec l'*adjectif terminé par é* qui en est tiré.

Le *verbe à l'infinitif* exprime l'*action*.

Ex. : Je l'ai vu *tomber* (qui *tombait*).

L'*adjectif* exprime l'*état*.

Ex. : Je l'ai vu *tombé* (qui était *tombé*).

III. Le rapport entre le *verbe à l'infinitif* et le mot représentant l'*être qui fait l'action* exprimée par ce verbe doit toujours être clairement exprimé.

Ainsi on ne dirait pas : Je vous ai fait ce cadeau pour *être heureux*, mais : Je vous ai fait ce cadeau pour *que vous soyez* heureux.

MODE PARTICIPE.—Le verbe au mode *participe* affirme l'état ou l'action d'une manière générale.

Ex. : Je l'ai surpris *écoutant* à la porte.

Le mode *participe* comprend deux temps :

1° Le temps *présent ou futur*, qu'on emploie lorsque l'action est *présente* ou à *venir* par rapport à un moment donné.

Ex. : Le chasseur, *épaulant* son fusil, fit feu, et le tigre roula dans la poussière.

2° Le temps *passé*, qu'on emploie lorsque l'action est *passée* par rapport à un moment donné.

Ex. : Le chasseur *ayant épaulé* son fusil, fit feu et le tigre roula dans la poussière.

Le verbe au mode participe est la plupart du temps complément d'un nom ou d'un pronom avec lequel il forme une véritable proposition :

Ex. : L'enfant, *essuyant* ses pleurs, se mit à sourire.

(L'enfant, *qui essuya* ses pleurs, se mit à sourire.

Le verbe au mode participe, lorsqu'il est précédé de la préposition *en*, est complément circonstanciel d'un verbe.

Ex. : Vous réussirez *en travaillant* avec persévérance.

REMARQUES. — I. Le verbe au mode participe est fréquemment employé comme adjectif. (C'est de là que vient son nom *participe*).

On tire du participe deux adjectifs :

L'un *actif* terminé par *ant* : un enfant *remuant* ; un chemin *glissant*.

L'autre *passif* terminé par *é, i, u*, etc. : du verre *cassé*, un travail *fini*, un objet *rendu*.

II. L'adjectif *actif* tiré du participe présent de certains verbes diffère d'orthographe avec le participe présent.

Ex. : PARTICIPES PRÉSENTS : Adhérant, convainquant, diffé-
rant, excellent, extravagant, fatigant, négligeant,
précédant, suffoquant, etc.

ADJECTIFS : *Adhérent, convaincant, différent, excellent, extravagant, fatigant, négligent, précédent, suffocant*, etc.

III. Le rapport entre le *participe présent* et le mot représentant *l'être qui fait l'action* doit toujours être clairement indiqué.

Ainsi on ne dirait pas : je l'ai rencontré *cherchant* des coquillages sur la plage.

Mais, suivant que c'est *lui* ou *moi* qui cherchais les coquillages :

Je l'ai rencontré *qui cherchait* des coquillages sur la plage.

ou bien : *En cherchant* des coquillages sur la plage, je l'ai rencontré.

On confond souvent le *participe présent* avec l'*adjectif verbal* terminé par *ant*.

Le *participe présent* exprime toujours une *action momentanée*.

L'*adjectif verbal* exprime un état *durable*.

Voici quelques cas dans lesquels le mot en *ant* est toujours *participe présent* et par conséquent *invariable* :

1° Lorsque ce mot est précédé de *en*.

Ex. : Elle partit *en riant*.

2° Lorsque ce mot a un *complément direct*.

Ex. : Des charretiers *CONDUISANT leurs chevaux*.

3° Lorsque ce mot est accompagné d'une *négation*.

Ex. : Ces enfants, *N'OBÉISSANT PAS*, seront punis.

4° Enfin lorsque ce mot est *suivi d'un adverbe*.

Ex. : Une fillette *REMUANT toujours*.

Si l'adverbe précède, le mot en *ant* est *adjectif*.

Ex. : Une fillette *toujours REMUANTE*.

H. NANSOT.

(A suivre)

TRIBUNE DES ASPIRANTES

Au brevet d'enseignement

I

ARITHMÉTIQUE

BREVET ÉLÉMENTAIRE ET MODÈLE

Dans le programme d'examen du Comité Catholique, sous le titre : *Brevet d'École Élémentaire, Arithmétique*, nous trouvons ce qui suit : Numération : chiffres arabes et chiffres romains. Calcul : opérations ordinaires sur des nombres simples ; monnaies usuelles, poids et mesures ; règles composées ; fractions ordinaires et décimales ; méthode de l'unité, pourcentage, non compris l'intérêt composé ; problèmes d'application.

Passant sous silence la première phrase, nous trouvons : *Opérations ordinaires sur des nombres simples* ; ceci comprend la connaissance des quatre règles appliquées aux nombres entiers, et la solution de problèmes simples et usuels. Ces problèmes sont de deux espèces : (a) Ceux dont l'examen attentif des termes de l'énoncé suffit à indiquer la marche à suivre ; (b) ceux dont la solution ne dépend d'aucun artifice de raisonnement, mais exige un examen plus attentif des données qui ne se présentent pas dans l'ordre où elles doivent être employées. Il n'est pas hors de propos de donner quelques exemples de problèmes de la deuxième espèce.

1. Une pièce de ruban de 72 verges a été achetée à raison de 6 verges pour 18 cts. On l'a vendue à raison de 8 verges pour 32 cts. Combien a-t-on gagné ?

2. Un ouvrier qui gagne 62 cts par jour de travail, dépense en moyenne 42 cts par jour. Combien peut-il économiser dans une année de 365 jours, s'il s'abstient de travailler les 52 dimanches et les 8 jours de fêtes ?

3. Dans une fabrique où il y a 15 hommes et 8 enfants, on a payé le samedi \$68.40 pour la semaine. Quel est le gain journalier d'un homme et celui d'un enfant, sachant que les enfants gagnent moitié moins que les hommes ?

4. Dans une petite ferme on a fait 45 livres de beurre dans la semaine. Porté au marché, ce beurre se vend 25 cts la livre, au début. La fermière, arrivée trop tard, vend la provision \$8.55. Combien a-t-elle gagné ou perdu ?

5. Une mère de famille a 3 enfants. L'entretien, en linge, de chacun de ses enfants lui coûte : 1. confection de vêtements, par an, \$3 ; 2. raccommodage, par mois, 30 cts. ; 3. blanchissage, par semaine, 8 cts. Combien épargnerait-elle par an, si elle savait blanchir, coudre et raccommoder ?

6. La dépense d'un ménage s'est élevée, du 1er janvier au 17 octobre, à \$368.30. De combien a-t-il fallu diminuer la dépense de chaque jour pour que la dépense totale de l'année ne s'élève qu'à \$439.55 ? Etc., etc.

Quelle signification faut-il donner aux expressions suivantes du programme : *monnaies usuelles, poids et mesures* ?

MONNAIES USUELLES : Cent centins font une piastre. Il n'y a pas d'autre monnaie.

POIDS ET MESURES : 1. Poids : 16 onces font une livre ; 25 livres font 1 quart de quintal ; 4 quarts ou 100 livres font un quintal ; 20 quintaux ou 2000 livres font 1 tonneau.

Mesures de capacité ou de contenance : *pour les grains et les graines ; pour certains légumes et certains fruits*. 2 chopines font une pinte ; 4 pintes font 1 gallon ; 2 gallons font 1 quart de minot ; 4 quarts de minot ou 8 gallons font 1 minot.

Mesures de contenance pour les liquides : 4 roquilles font 1 chopine ; 2 chopines font 1 pinte ; 4 pintes font 1 gallon.

Outre les mesures ci-dessus mentionnées, il y a les mesures de longueur, de surface, de volume et la mesure du temps. Peut-être trouvera-t-on étrange que nous n'ayons rien dit des tables des poids des Troyes et des pharmaciens. Ces tables ne sont d'aucune utilité et c'est une perte de temps de les apprendre ou de les enseigner.

Que faut-il comprendre par l'expression : règles composées ? Par règles composées on comprend toutes les opérations sur les nombres complexes : conversion (*réduction*) des nombres complexes ; addition, soustraction, multiplication et division des nombres complexes. La connaissance de ces règles est nécessaire d'après le programme, mais il ne faut pas attacher une trop grande importance à cette partie.

FRACTIONS ORDINAIRES ET FRACTIONS DÉCIMALES

Sur ce point le candidat doit posséder une connaissance parfaite. Celui qui comprend parfaitement les fractions doit comprendre tout ce qui les précède et il n'aura aucune difficulté à se rendre maître de tout ce qui les suit, car toutes les parties suivantes de l'arithmétique ne sont que des applications des fractions. Les exercices sur les fractions sont de deux espèces : les opérations pures de calcul ; les problèmes.

Les exercices purs de calcul comprennent : l'addition, la soustraction, la multiplication et la division des fractions. Dans ces opérations les candidats devraient appliquer plus souvent les règles de la simplification des fractions. Ils ne devraient jamais écrire ni énoncer des fractions telles que $\frac{15}{20}, \frac{281}{63}, \frac{108}{207}$, sans reconnaître qu'elles sont égales à $\frac{3}{4}, \frac{4}{9}, \frac{12}{23}$, ce qui leur échappe trop souvent. Il ne faut jamais réduire plusieurs fractions au même dénominateur, sans employer le plus petit multiple commun, ou au moins un multiple commun des dénominateurs ; et le plus souvent, on devrait reconnaître d'emblée ce multiple.

Pour additionner des unités jointes à des fractions (*nombres mixtes*), on additionne **séparément** les fractions, et, **séparément** les entiers. Pour soustraire un entier joint à une fraction d'un entier joint à une fraction, on retranche la *fraction* de la *fraction* et l'*entier* de l'*entier*.

Les additions et les soustractions pourraient ainsi être très simplifiées.

La simplification des fractions dans les cas de multiplication et de division, quand elle est possible, abrège le travail d'une manière notable.

Dans le calcul avec décimales, l'unique difficulté, et ce n'en est pas une pour qui a appris cette partie de l'arithmétique d'une manière intelligente et non d'une manière mécanique, c'est de savoir où mettre le point. Quoi qu'il en soit, il est absolument nécessaire que les aspirants, qui désirent subir avec succès l'épreuve sur l'arithmétique, aient une connaissance exacte du calcul décimal. A ce propos, on nous pardonnera, nous l'espérons, de rappeler un fait : à l'examen qui eut lieu en 1899, le problème suivant fut donné : *multipliez 975.423 par 05. et divisez le produit par .003*. Nous n'osons pas dire le nombre d'aspirants qui se sont trompés ou dans la multiplication ou ou dans la division, ou dans les deux opérations.

Tout ce que nous venons de dire des fractions se rapporte à ce qu'on pourrait presque appeler le calcul mécanique. Mais il reste les problèmes, et c'est dans leur solution que le futur instituteur ou institutrice a une occasion de montrer que son intelligence a reçu une culture suffisante pour lui permettre d'enseigner l'arithmétique avec profit pour les élèves. Quelques problèmes feront saisir notre idée.

1. Deux dames entrent dans un magasin ; la 1^{re} achète $\frac{2}{5}$ d'une pièce de velours au prix de \$4.60 la verge ; la 2^e achète la moitié du reste de la pièce au même prix et reçoit 2.95 verges de moins que la 1^{re}. Quelle est la longueur de la pièce de velours ? Quelle somme reçoit le marchand ?

2. Un bassin est pourvu de 2 robinets et d'un tuyau de renvoi. Le 1^{er} robinet peut remplir le bassin en 10 heures ; le 2^e peut le remplir en 25 heures, et le tuyau de renvoi peut le vider en 50 heures. Si on ouvre les robinets et le tuyau de renvoi au même instant, dans combien d'heures le bassin sera-t-il rempli ?

Divisez \$1400 entre A et B de manière que les $\frac{3}{4}$ de la part de B soit une somme égale à la $\frac{1}{2}$ de la part de A. Etc., etc., etc.

MÉTHODE DE L'UNITÉ

Ici le programme détermine, et avec raison, qu'on doit résoudre les règles de trois, sans se servir des proportions, par la méthode dite de *réduction à l'unité*. Il est préférable d'employer cette méthode, cependant le bureau a toujours accepté les solutions par les proportions.

PERCENTAGE, NON COMPRIS L'INTÉRÊT COMPOSÉ

Nous conseillons de considérer le *taux pour cent* comme une fraction de UN et non comme une fraction de CENT. Le taux devient ainsi une fraction décimale, un certain nombre de centièmes ($7\% = .07$; $5\% = .05$. etc.) Cette manière de procéder transforme la plupart des questions de pourcentage en multiplications ou divisions de nombres décimaux ; ceci ajoute d'une manière notable à la rapidité du calcul.

BREVET MODÈLE.—Comme au programme pour l'école élémentaire et en plus : Puissances et racines ; intérêts composés.

Au lieu de puissances et racines, lisez *carré* et *racine carrée*. La connaissance de la règle de l'extraction de la racine cubique n'est exigée que des aspirants au *brevet d'académie*.

JOHN AHERN.

II

ANALYSE GRAMMATICALE

On appelle *analyse grammaticale* la décomposition des phrases en autant de parties qu'il s'y trouve de mots, et l'étude particulière de chaque mot.

C'est ce genre d'analyse qui nous a souvent occupés jusqu'ici.

Voici le modèle d'une analyse grammaticale complète.

PHRASE A ANALYSER

Ah ! tout ce que le bon Dieu a fait pour nous, prouve bien sa puissance et sa bonté !

<i>Ah !</i>	Interj., exprime un sentiment d'admiration.
<i>tout</i>	adj. ind., masc. sing., déterm. <i>ce</i> .
<i>ce</i>	pron. dém., masc. sing., sujet de <i>prouve</i> .
<i>que</i>	pron. rel., m. s., se rapporte à <i>ce</i> , compl. direct de <i>a fait</i> .
<i>le</i>	art. simple, masc. sing., dét. <i>Dieu</i> .
<i>bon</i>	adj. qual., masc. sing., qual. <i>Dieu</i> .
<i>Dieu</i>	nom propre, masc. sing., sujet de <i>a fait</i> .
<i>a fait</i>	verbe <i>faire</i> , actif, 4e conj., passé indéf., 3e pers. du sing., qui a pour suj. <i>Dieu</i> . Le participe <i>fait</i> , employé ici avec <i>avoir</i> , s'accorde avec le compl. dir. <i>que</i> , placé avant.
<i>pour</i>	prép., indique le rapport de <i>nous</i> avec <i>a fait</i> , (ou unit <i>a fait</i> à <i>nous</i>).
<i>nous</i>	pron. pers., 1re pers., m. p. ; <i>pour nous</i> , compl. ind. de <i>a fait</i> .
<i>prouve</i>	prés. de l'ind., 3e pers. du sing. du verbe <i>prouver</i> , verbe actif, 1re conj. ; <i>ce</i> est sujet de <i>prouve</i> .
<i>bien</i>	adv., modifie <i>prouve</i> .
<i>sa</i>	adj. poss., fém. sing., détermine <i>puissance</i> .
<i>puissance</i>	nom commun, fém. sing., compl. direct de <i>prouve</i> .
<i>et</i>	conj., lie les deux mots <i>puissance</i> et <i>bonté</i> .
<i>sa</i>	adj. poss., fém. sing., déterm. <i>bonté</i> .
<i>bonté</i>	nom commun, fém. sing., compl. dir. de <i>prouve</i> .

ANALYSE LOGIQUE

“ Le beurre s'arrondissant en mottes brillantes et parsemées de gouttes de rosée, la soupe fumant dans l'âtre, les fruits sucrés cuisant dans la bassine, peuvent être considérés comme autant d'objets qui attirent, qui touchent comme tout ce qui tient à la nature et à la famille.”

Il y a dans cette phrase six propositions :

1ÈRE PROP. : “ Le beurre s'arrondissant en mottes brillantes et parsemées de gouttes de rosée, la soupe fumant dans l'âtre, les fruits cuisant dans la bassine, peuvent être considérés : ” *principale*.

2ÈME PROP. (elliptique) : (comme) “ autant d'objets *peuvent être considérés* : ” *complétive circonstancielle de manière de peuvent*.

3ÈME PROP. : “ qui attirent ”, *complétive déterminative de objets*.

4ÈME PROP. (coordonnée) : “ qui touchent ” : *complétive déterminative de objets*.

5ÈME PROP. (elliptique) : (comme) “ tout ce touche ” : *complétive circonstancielle de manière de touchent*.

6ÈME PROP. : “ qui tient à la nature et à la famille ” : *complétive déterminative de ce*.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE QUATORZIÈME

Du Baptême (suite) (I)

175. Q. A quoi avons-nous renoncé avant de recevoir le baptême ?

R. Avant d'être baptisés nous avons renoncé pour toujours au démon, à ses œuvres et à ses pompes, c'est-à-dire, à toutes sortes de péchés et de fausses maximes.

— Par les œuvres du démon il faut entendre toute espèce de péché, car le mal est l'œuvre du démon, comme le bien est l'œuvre de Dieu.

Par les pompes du démon il faut entendre les vanités du monde, c'est-à-dire tout ce qui détourne les hommes du service et de l'amour de Dieu, comme l'attachement aux richesses, aux honneurs, aux plaisirs, etc.

Une maxime est un commandement qui s'adresse à tout le monde ou au moins à une catégorie déterminée de personnes. Il faut aimer Dieu, les pécheurs doivent craindre la colère de Dieu, sont des maximes.

Ces maximes sont fausses si ce qu'elles ordonnent est mauvais, par exemple : Avant tout il faut devenir riche ; il faut se donner tous les plaisirs possibles pendant que l'on est jeune ; l'homme a droit de faire tout ce qu'il veut, etc., sont de fausses maximes, que l'on s'engage à ne jamais suivre quand on a reçu le baptême.

176. Q. Pourquoi donne-t-on le nom d'un Saint à celui qui reçoit le Baptême ?

R. Dans le Baptême on donne le nom d'un Saint, afin que celui qui est baptisé puisse imiter ses vertus et l'avoir pour protecteur.

— Il n'est pas nécessaire que l'on donne un nom de Saint au nouveau baptisé pour que le baptême efface le péché originel et imprime dans l'âme un caractère ineffaçable, mais c'est une loi de l'Eglise qu'il importe d'observer.

Il faut remarquer que c'est un nom de saint qui doit être donné au nouveau baptisé et non un nom de personnage célèbre, ou un nom inventé et souvent ridicule, comme il y en a beaucoup malheureusement.

Le Saint dont le nouveau baptisé reçoit le nom devient le protecteur du nouveau chrétien, c'est-à-dire qu'il prie pour lui dans le ciel et lui obtient de Dieu les grâces qui lui sont nécessaires pour son salut.

177. Q. Pourquoi donne-t-on un parrain et une marraine à celui que l'on baptise ?

R. On donne un parrain et une marraine à celui que l'on baptise, afin qu'ils promettent en son nom ce qu'il promettrait lui-même s'il avait l'usage de la raison.

— Les noms de parrain et marraine veulent dire, père et mère spirituels du nouveau baptisé. Les nouveaux baptisés s'appellent filleuls de leurs parrains et marraines, c'est-à-dire leurs fils ou leurs filles spirituels.

Il n'est pas nécessaire de donner un parrain et une marraine à celui que l'on baptise pour que le Baptême efface en lui le péché originel et imprime dans son âme un caractère ineffaçable, mais c'est une loi très importante de l'Eglise à laquelle il faut obéir quand on le peut.

Pour être parrain ou marraine, il faut être catholique, être instruit des principales vérités et des principaux devoirs de la religion et n'être ni le père, ni la mère du nouveau baptisé.

(I) Extrait de l'Explication littéraire et sommaire du Catéchisme, par M. l'abbé E. Lasfargues, curé, de Saint-Vincent de Paul, En vente chez tous les libraires. — 25 centins.

178. Q. Quelles sont les obligations du parrain et de la marraine ?

R. Les obligations du parrain et de la marraine sont : 1. d'instruire l'enfant de ses devoirs religieux si les parents le négligent ou viennent à mourir ; 2. de veiller, s'il est nécessaire, à ce qu'il accomplisse les promesses de son baptême.

— Comme on le voit par cette réponse, il est important de bien choisir le parrain et la marraine d'un nouveau baptisé, et c'est une chose grave que d'accepter cette charge.

E. LASFARGUES,

Prêtre de la Cong. des FF. de St-Vincent de Paul.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ÉLÉMENTAIRE

Grammaire pratique

XXVIII. Les modes du verbe. — Le Conditionnel. — Je suppose que votre père s'adressant à vous, commence ainsi :

Je vous raconterais une histoire.....

Avant qu'il ait fini sa phrase, vous devinez qu'il y a une *condition* ; vous attendez un " *si* " qui va venir :

Je vous raconterais une histoire si... vous vouliez faire silence.

Qui vous a fait deviner qu'il y avait un *si*, même avant qu'il fût prononcé ? C'est la forme du verbe employée par votre père : Je *raconterais*. Quand vous avez entendu : *raconterais*, vous avez compris qu'il y avait une condition au récit.

Cette manière d'exprimer qu'une action aura lieu moyennant une condition, s'appelle le mode *conditionnel*.

Je *viendrais* si vous vouliez.

L'eau de l'étang *s'écoulerait* si la digue venait à se rompre.

Ces grands arbres sont penchés sur l'eau ; ils y *tomberaient*, sans leurs grosses racines qui les retiennent.

Si la nuit venait, nous *pourrions* nous égarer dans le bois.

Que *feriez*-vous si l'orage éclatait ? — Nous nous *mettrions* à l'abri dans le creux de ce rocher.

QUESTIONNAIRE

Comment nomme-t-on le mode du verbe qui exprime l'action avec une idée de condition ?

EXERCICES

Indiquer les verbes au mode conditionnel dans les phrases suivantes :

Si la pluie ne tombait pas, le sol se dessécherait ; les herbes jauniraient et se flétriraient ; bientôt les arbres eux-mêmes périraient. Les sources tariraient, les ruisseaux cesseraient de couler, on verrait les rivières et les fleuves à sec. — Si vous preniez un microscope pour examiner une touffe de mousse, cette mousse vous paraîtrait comme une forêt en miniature ; chaque brin vous ferait l'effet d'un arbre, et les petits animaux qui rampent entre ces brins vous sembleraient des bêtes sauvages de formes monstrueuses. — Qu'arriverait-il, mes enfants, si cette force qu'on appelle la *pesanteur* cessait d'agir ? Rien de ce que vous voyez ne subsisterait. Les maisons et tous les objets cesseraient de s'appuyer sur le sol ; les rivières et les fleuves cesseraient de couler ; les mers sortiraient de leur lit. Nous-mêmes, comme tout ce qui ne serait pas très-fortement accroché au sol, nous serions à l'instant même lancés à travers l'espace avec une vitesse effrayante.

Indiquer en outre le temps, le nombre, la personne, le sujet, l'objet.

Mettre à l'indicatif les phrases suivantes :

Vous déchireriez vos vêtements aux épines.—Vous vous égareriez dans le bois.—Tu tomberais peut-être dans le fossé.—Je marcherais avec précaution.—Il désirerait vous parler.—Nous passerions sur le pont.—L'oiseau s'envolerait de sa cage.—Les branches plieraient et se briseraient.

Elocution et orthographe

DICTÉES

II

Le rossignol est petit, frêle. Il n'a pas un brillant plumage. Il est simplement vêtu et de couleur brune. Il n'est pas, dit-on, très habile à faire son nid. Il ne sait que chanter, mais quand il chante, tout fait silence pour écouter sa chanson, tantôt vive, éclatante, joyeuse, tantôt plus douce, plus lente, presque triste.

THEURIET.

ETUDE DU TEXTE.—*Frêle* : que signifie ce mot ? Citez une plante frêle.—Un *brillant plumage* : qu'est-ce ? Citez un oiseau au brillant plumage.—*Il est vêtu* : qu'est-ce qui lui sert de vêtement ? Est-il habile à faire son nid ? Où le fait-il ? Est-ce mal de détruire son nid ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui distingue le rossignol des autres oiseaux ?

VOCABULAIRE.—*Chanter comme un rossignol*—Mots à rapprocher : *frêle* et *fragile* ;—*chanter*, *chanteur*, *chantre*, *chanteuse*, *cantatrice*, *chanson* ;—comment appelle-t-on une petite chanson ? (un petit arbre ? une petite tonne ? un petit cercle ?)—Phrases d'application.

ORTHOGRAPHE D'USAGE.—Terminaison *ol* : rossignol, col, licol, bol...;—terminaison *ole*, *olle* : obole, école, boussole, parole, molle.

GRAMMAIRE.—Mettre au féminin les adjectifs masculins et au masculin les adjectifs féminins.—Mettre la dictée au pluriel.

II

On ne perd rien à donner aux *pauvres*, car c'est *prêter à Dieu* qui rend au *centuple* dans *cette vie* et dans *l'autre*.—Fuyez à *l'approche* du *mal*, comme à *l'approche* d'un *serpent* près de *s'élancer* sur vous.

CAUSERIE.—Est-ce perdre que de donner aux pauvres ? Pourquoi non ? Comment s'appelle l'action de donner aux pauvres ? Pourquoi donner aux pauvres est-ce prêter à Dieu ? Comment Dieu récompense-t-il l'aumône ? Que veut dire au *centuple* ?—Comment doit-on se conduire à l'égard du mal ? Pourquoi faut-il craindre le mal comme on craint le serpent ?

Expressions à expliquer : *pauvre*, *prêter à Dieu*, *centuple*, *dans cette vie et dans l'autre*, *approche*, *mal*, *serpent*, *s'élancer*.

VOCABULAIRE.—*Pauvre*, *pauvresse*, *pauvreté*.—De quels mots sont formés *centuple* (cent), *élancer* (élan) ?—*Serpent*, *serpenter*, *serpentin*. Citez des noms de serpents : *couleuvre*, *vipère*.

GRAMMAIRE.—Conjugaison : verbes à l'impératif ; verbes interrogatifs.

Rédaction

DES MEUBLES

Qu'est-ce qu'un meuble ? Quelles sont les différentes espèces de meubles ? Définir rapidement ce que c'est qu'un fauteuil, un lit, une table, un buffet.

SUJET TRAITÉ

Un meuble est un objet qui sert à l'usage et à l'ornementation des appartements.

Il y a plusieurs espèces de meubles : 1. les meubles sur lesquels on se couche ou on s'assied ; 2. les meubles qui servent à ranger sur eux ou à l'intérieur des objets plus petits, comme les tables, les commodes, les armoires.

Parmi les *sièges*, il faut nommer : les fauteuils, sièges assez larges possédant un dossier et des bras.

Le *lit*, meuble en fer ou bois, composé de *sommier* ou de *sangle*, *matelas*, *traversin*, *oreiller* et sur lequel on s'étend pour dormir ou se reposer.

La *table*, sorte de planche posée d'une façon stable sur des pieds et qui est d'un usage familial.

Le *buffet*, meuble composé à l'intérieur de planchettes sur lesquelles on peut ranger de la vaisselle.

COURS MOYEN

Rédaction

SUJET À TRAITER

PRÉPARATION À LA PREMIÈRE COMMUNION

1° Qu'est-ce que faire sa première communion ? Quels sentiments doivent animer l'enfant qui s'y prépare ? Quelles résolutions doit-il prendre au commencement de l'année qui précède ce grand acte ?

SUJET TRAITÉ

Je suis bien heureux, car c'est cette année que je dois faire ma première communion. Je sais que c'est recevoir le bon Dieu pour la première fois et je veux lui préparer une belle maison dans mon cœur. Mais, pour préparer cette belle maison, il faut que je fasse beaucoup de choses : que je rende mon cœur bien docile à la voix de mes catéchistes, de mes parents, que j'aime le bon Dieu de toutes mes forces et que je déteste le péché. J'aime le petit Jésus qui est venu sur la terre pour nous sauver, j'aime Notre-Seigneur qui est mort sur la croix pour nous sauver, je l'aime bien fort, mais je sais que je dois l'aimer encore plus parce que je vais mieux le connaître en travaillant mon catéchisme.

Je prends donc les résolutions suivantes en commençant cette grande année :

Je m'appliquerai le plus que je pourrai à bien faire mes prières.

J'apprendrai le Catéchisme et l'Evangile le mieux que je pourrai.

Je serai bien obéissant envers mes parents et mes maîtres, et, pour tenir ces résolutions et devenir meilleur, je penserai que chaque jour me rapproche du grand jour de ma première communion.

Idées et Grammaire

DICTÉES

I

LA BIENVEILLANCE

La bienveillance est le partage des cœurs (1) généreux qui trouvent (2) la satisfaction la plus intime et la plus pure à faire du bien aux autres, à prévenir leurs désirs, et à éviter, soit en paroles, soit en actions, tout (3) ce qui pourrait leur (4) être pénible.

Cette disposition de l'âme, qui nous porte non seulement à subordonner notre avantage particulier à l'intérêt commun et général, est une des plus belles et des plus nobles qualités qui nous soient données (5) par la nature. L'accueil d'un homme vraiment bienveillant est toujours gracieux et sympathique. S'il vient d'un supérieur, il commande le respect et souvent la reconnaissance et l'admiration.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS.—1. *Cœur* : avec ce mot, former un nom, un adjectif, un verbe, un adverbe.—2. *Trouvent* : à quel mode, à quel temps est employé ce verbe ?—3. *Tout* : construisez quatre phrases où vous ferez entrer ce mot.—1° comme *nom*, 2° comme *adjectif*, 3° comme *pronom*, 4° comme *adverbe*.—4. *Leur* : analyser.—5. *Données* : règle appliquée ?

II

EN PARTANT DE QUÉBEC

Au pied des *monts laurentiens*, sur la rive gauche, s'étendent les habitations de Beauport, qui *se déroulent* comme un cordon *blanchâtre* sur un fond obscur ; à droite, la côte escarpée du sud se dresse, présentant un rideau noir, au-dessus duquel *scintille* le clocher de la Pointe-Lévis. En ce moment passe, sous la *proue* du vaisseau, un canot d'écorce, portant *toute* une famille sauvage. Le père et la mère *conduisent* cette *frêle* embarcation, dont les bords s'élèvent de quelques doigts seulement au-dessus de l'eau ; les enfants et les chiens, couchés *pêle-mêle* dans la plus profonde *sécurité*, au milieu des ustensiles de ménage, des couvertures, des peaux et des pièces de la *tente*. Comment *Celui* qui protège et qui *soutient* sur les eaux cette faible écorce, pourrait-il oublier les hommes qui placent en lui toute leur confiance ?... Le vent fraîchit ; le Sault Montmorency gronde ; *nous voici entrés* dans le chenal qui sépare l'île d'Orléans de la côte sud.

L'ABBÉ FERLAND.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*monts laurentiens* : plus comme sous le nom de *Laurentides*, chaîne de montagnes sur la côte nord du fleuve.—*se déroulent* : les habitations peuvent-elles *se dérouler* ? non, mais elles sont bâties toutes à la suite le long de la route parallèlement au fleuve et forment une longue file ; de là l'expression employée par figure.—*blanchâtre* : donnez d'autres mots ayant la même terminaison : *rougeâtre*, *verdâtre*, *jaunâtre*, *folâtre*, *bellâtre*, etc. : cette terminaison indique une *diminution*, un *amoindrissement* de la qualité exprimée.—*scintille* : brille.—*proue* : l'arrière du navire. Comment se nomme l'avant ? la *poupe*. Le gouvernail est à la proue, le mât de beaupré à la poupe.—*toute* : la nature de ce mot ici : adj. indéf., accord avec famille.—*con-*

duisent : donnez un autre terme : *dirigent*.—*frêle* : faible, fragile.—*pêle-mêle* : la nature de ce mot ici, adv., compl. circ. de couchés. Est employé quelquefois comme nom : un *pêle-mêle*, des *pêle-mêle*, invariable au pluriel.—*sécurité* : assurance ; contraire de *crainte*, *appréhension*.—*tente* : donnez un homonyme : *tante*, sœur du père ou de la mère ; ou encore une des formes *tente*, *tentes*, *tentent* du verbe *tenter*.—*Celui* : pourquoi une majuscule ? ce mot remplace *Dieu*.—*soutient* : donnez le futur simple : *je soutiendrai*, *tu soutiendras*, etc. ; le subj. prés. : *que je soutienne*, *soutiennes*, *soutienne*, *soutenions*, *souteniez*, *soutiennent*. Evitez de dire *tiendre* pour *tenir* (veux-tu le *tenir* ? et non le *tiendre*). *nous voici entrés* : justifiez l'accord : *voici* tient lieu de *sommes* ; accord avec le sujet.

COURS SUPÉRIEUR

Exercices d'invention

FORME PASSIVE

Les orages sont annoncés par les hirondelles.
Alger fut pris par les Français en 1830.
Le tabac a été importé en France par Nicot.
Le lion est craint de tous les animaux.
Le mérite est augmenté par la modestie.
La colère sera calmée par la douceur.
Tout est détruit par le passage des conquérants.
La fortune sera toujours bien accueillie.
La poste fut organisée par Louis XI.

FORME ACTIVE

Les hirondelles annoncent les orages.
En 1830 les Français prirent Alger.
Nicot importa le tabac en France.
Tous les animaux craignent le lion.
La modestie augmente le mérite.
La douceur calmera la colère.
Les conquérants détruisent tout par leur passage.
On accueillera toujours bien la fortune.
Louis XI organisa la poste.

Lecture et récitation

LE SOIR

Ecoutez ! le soir vient, la voix du jour expire ;
L'oiseau repose au bois, l'insecte dort au champ.
Dans la forêt paisible, un vent léger soupire ;
Du laboureur au loin s'éteint le dernier chant.

Le vieux pâtre, debout, contemple sans rien dire
Le soleil, comme lui vers son terme penchant ;
Sa houlette à la main, il semble un chef d'empire
Revêtu de la pourpre et de l'or du couchant.

Sur l'horizon en feu son profil se dessine.
Son ombre croît, tandis que le soleil décline ;
Elle gagne et s'étend sur les flancs du coteau.

Ses brebis, près de lui, se groupent immobiles ;
Le chien veille muet sur les agneaux dociles,
Et l'ombre du pasteur couvre tout le troupeau.

DE SÉGUR.

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTÉES

UN TRAIT DE LA VIE PARMİ LES SAUVAGES

Un *Sauvage*, voulant un jour acheter un cheval d'un autre Indien, demanda à Levasseur de lui vendre un *baril* d'eau-de-vie, afin de faciliter la transaction. Ce dernier *accéda* à sa demande. Les deux Sauvages s'enivrèrent malheureusement, et l'acheteur fut tué par l'autre dans le moment où la raison les avait *abandonnés*. En *apprenant* sa mort, le fils de la victime jura de se venger dans le sang de Levasseur. Sa mère essaya vainement de lui faire voir que l'homme blanc était tout à fait *étranger à cette mort* ; il ne voulut rien entendre, enfourcha sa monture, et partit *à fond de train* pour aller exécuter sa vengeance. L'*allure* bruyante de ce cheval donna l'éveil à Levasseur qui, sortant de sa maison, aperçut le Sauvage, *teint* de noir, les cheveux en désordre flottant sur ses épaules ; les Sauvages *se teignent* ainsi la chevelure et *dénouent* leurs tresses lorsqu'ils ont l'intention de tuer quelqu'un. L'Indien sauta de son cheval et s'avança vers Levasseur, les yeux chargés d'éclairs, la bouche pleine de menaces. Il porta en même temps la main à sa ceinture, mais Levasseur devinant son *perfide* dessein, lui arracha le couteau avant qu'il pût le saisir, et, le frappant du pied, l'étendit à terre sans connaissance. Après l'avoir fouillé pour s'assurer s'il n'avait pas d'autres armes, il appela une vieille *Sauvagesse* qui habitait une cabane voisine pour en prendre soin. Celle-ci lui *lia* les pieds et les mains, et l'étendit sur du foin. A son réveil, le Sauvage demanda qu'on lui ôtât ses liens en disant : " la raison est revenue. "

JOS. TASSÉ.

EXPLICATIONS ET EXERCICES

Sauvage : une majuscule parce que c'est ici un nom propre de peuple pour désigner un indigène de l'Amérique. On dit ici un *Sauvage*, comme on dirait un *Anglais*, un *Russe*, etc. — *baril* : citez des mots qui ont la même terminaison il se prononçant *i* : *fusil*, *outil*, *coutil*, *gentil*, *fenil*, etc. — *accéda* : voulut bien consentir. — *abandonnés* : pourquoi au pluriel ? le compl. dir. *les* précède. —

apprenant : donnez les temps primitifs : *apprendre*, *apprenant*, *appris*, *j'apprends*, *tu apprends*, *il apprend*, *j'appris*, *tu appris*, etc. ; *j'apprendrai*, *tu apprendras*, etc. Au subjonctif présent deux *n* à que *j'apprenne*, que *tu apprennes*, qu'il *apprenne*, qu'ils *apprennent*. — *étranger à cette mort* : exprimez autrement : *innocent de cette mort*, *irresponsable de cette mort*. — *à fond de*

train : au grand galop, à toute vitesse, ventre à terre, etc. — *allure* : manière d'aller. — *teint* : qu'est-ce que ce mot ? participe passé employé comme adjectif (éviter de dire *teindu*). — *teignent* : donnez les temps primitifs : *teindre*, *teignant* ; *teint* ; je *teins*, *teins*, *teint* ; je *teignis*, tu *teignis*, etc. ; je *teindrai*, tu *teindras*, etc. — *dénouent* : donnez les mots de la même famille : nœud, nouer, noueux, dénouer, dénouement, nodosité (état de ce qui est noueux, du latin *nodus*, nœud). — *perfide* où il y a de la trahison, de la déloyauté. — *Sauvagesse* : ne prend cette forme que comme nom ; l'adjectif fait *sauvage* au masculin comme au féminin. — *lia* : donnez le futur simple des verbes *lier* et *lire* : je *lierai*, tu *lieras*, etc. ; je *lirai*, tu *liras*, etc.

Donnez la fonction de tous les noms de la dictée ou bien faites une liste de ces noms comme suit :

Sujets	compl. directs.	compl. indirect.	compl. circ.	compl. déterm.
Sauvage Sauvages acheteur raison fils etc.	cheval baril transaction mort etc.	Indien Levasseur demande etc.	jour moment etc.	eau-de-vie victime etc.

ANALYSE. — A son réveil, le Sauvage demanda qu'on lui ôtât ses liens en disant : "la raison est revenue."

Trois propositions : une principale et deux complétives.

1° *A son réveil, le Sauvage demanda en disant*, principale.

2° *qu'on lui ôtât ses liens*, complétive directe de *demande*.

3° *la raison est revenue*, complétive directe de *disant*.

A, préposition fait rapporter *réveil* à *demande* (se trouve en tête de la phrase par inversion). — *réveil*, compl. circ. de *demande*. — *Sauvage*, n. pr. sujet de *demande*. — *qu'* (*que*), conjonction, rattache la complétive directe à *demande*. — *lui* (à lui), pron. pers., 3e pers. sing., compl. indir. de *ôtât*. — *ôtât*, verbe trans., 1e conj., subj. imparf., 3e pers. du sing. — *liens*, compl. dir. de *ôtât*. — *en*, préposition, fait rapporter *disant* à *demande*. — *disant* : verbe trans., 4e conj., part. prés., compl. circ. de *demande*. — *raison*, sujet de *est*. — *revenue*, part. adj. fém. sing. attribut de *raison*.

Le compl. dir. de *demande* est *qu'on lui ôtât ses liens*.

Le compl. dir. de *disant* est *la raison est revenue*.

MATHEMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Questionnez les élèves à tour de rôle ; ne permettez pas aux élèves de répéter une question avant d'y répondre ; donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse : énoncez vos questions brièvement, clairement et rapidement.

Combien font :

9 et 1 ?	9 et 11 ?	9 et 21 ?	9 et 31 ?	9 et 41 ?	9 et 51 ?
9 et 3 ?	9 et 13 ?	9 et 23 ?	9 et 33 ?	9 et 43 ?	9 et 53 ?
9 et 5 ?	9 et 15 ?	9 et 25 ?	9 et 35 ?	9 et 45 ?	9 et 55 ?
9 et 7 ?	9 et 17 ?	9 et 27 ?	9 et 37 ?	9 et 47 ?	9 et 57 ?
9 et 9 ?	9 et 19 ?	9 et 29 ?	9 et 39 ?	9 et 49 ?	9 et 59 ?
9 et 2 ?	9 et 12 ?	9 et 22 ?	9 et 32 ?	9 et 42 ?	9 et 52 ?
9 et 4 ?	9 et 14 ?	9 et 24 ?	9 et 34 ?	9 et 44 ?	9 et 54 ?
9 et 6 ?	9 et 16 ?	9 et 26 ?	9 et 36 ?	9 et 46 ?	9 et 56 ?
9 et 8 ?	9 et 18 ?	9 et 28 ?	9 et 38 ?	9 et 48 ?	9 et 58 ?

Un voyageur a fait 17 milles le lundi, 24 milles le mardi, et 35 milles le mercredi : combien a-t-il parcouru de milles dans ces 3 jours ?

Un père gagne \$42 dans un mois et son fils \$35 : combien ce dernier reçoit-il de moins que son père ?

On vend une marchandise \$21; sachant qu'on gagne \$6, dites ce que coûte la marchandise.

Un ouvrier gagne 75 cts par jour. Il dépense 9 cts pour son déjeuner, et 23 cts pour son dîner. Que lui reste-t-il du prix de sa journée?

Combien y a-t-il de jours en 12 semaines?

Quelle dépense fait-on en employant pendant 6 jours un ouvrier auquel on donne 75 cts par jour?

Un vitrier pose des carreaux à 9 fenêtres. Chaque fenêtre a 8 carreaux, et on lui paye chaque carreau à raison de 10 cts. Combien recevra-t-il en tout?

PROBLÈMES D'ADDITION, DE SOUSTRACTION, DE MULTIPLICATION
ET DE DIVISION

38. Un libraire avait acheté des plumes à \$1.60 le 1000, et il dit qu'en revendant 7 cts le paquet de 25, il a gagné \$18; on demande de trouver combien il a acheté et revendu de plumes?

39. Un marchand coutelier a acheté en fabrique 600 couteaux de table qu'il a payés à raison de \$1.56 la douzaine, et il a reçu le treizième gratis: sachant qu'il a revendu tous ses couteaux 16 cts pièce, on demande combien il a gagné sur ce marché.

40. Une compagnie d'ouvriers peut faire 456 verges d'ouvrage par jour, et reçoit 9 cts par verge. Quelle somme est due à 13 compagnies semblables à la première, pour un travail de 37 jours?

41. On a acheté une pièce de calicot de 80 verges que l'on a payée \$18.40 et avec laquelle on a confectionné 2 douzaines de chemises. On demande: 1. le prix de la verge d'étoffe; 2. le prix de chaque chemise, sachant que la façon des 2 douzaines a coûté \$6.80.

Solutions:

NOTE.—Nous donnons d'abord la solution des problèmes contenus dans la Tribune de l'Aspirante, page 503.

$18 \div 6 = 03$ Le prix d'achat de 1 verge; $.32 \div 8 = .01$ le prix de vente de 1 verge. $.04 - .03 = .01$ le gain sur 1 verge. $.01 \times 72 = .72$ le gain sur 72 verges. Rép. Autre solution: 72 verges vendues $.04 = \$2.88$; 72 verges achetées à $.03 = \$2.16$; $\$2.88 - 2.16 = \$.72$ Rép. Autre solution: 72 verges contiennent 6 verges 12 fois; donc les 72 verges ont coûtées 12 fois $.18 = \$2.16$; 72 verges contiennent 8 verges 9 fois, donc les 72 verges ont été vendues 9 fois $.32 = \$2.88$; et $\$2.88 - \$2.16 = \$.72$. Le gain.

2. $365 - (52 + 8) = 305$ le nombre de jours qu'il a travaillé.

$65 \text{ cts} - 42 \text{ cts} = 23 \text{ cts}$ ce qu'il économise par jour. $23 \text{ cts} \times 305 = \70.15 . Rép.

3. Les 15 hommes reçoivent autant que 30 enfants. Donc 15 hommes et 8 enfants reçoivent autant que 30 enfants + 8 enfants = 38 enfants.

$\$68.40 \div 38 = \1.80 par semaine par enfant. $\$1.80 \div 6 = 30 \text{ cts}$ par jour. Un homme reçoit 2 fois 30 cts = 60 cts par jour.

4. $25 \text{ cts} \times 45 = \11.25 ; $\$11.25 - \$8.55 = \$2.70$. La perte. Rép.

5. $\$3 + (12 \times .30) + (52 \times .08) = \10.76 . L'entretien d'un enfant. $\$10.76 \times 3 = \32.28 . L'entretien des trois enfants. Rép.

6. $\$439.55 - \$368.50 = \$71.25$ ce qui reste à dépenser.

Depuis le 1^{er} janvier au 17 octobre, c'est-à-dire pendant 290 jours, la dépense a été de $\$369.30 \div 290 = \1.27 par jour.

$365 - 290 = 75$ jours. La dépense du reste de l'année, c'est-à-dire pendant 75 jours devra être de $\$71.25 \div 75 = 95$ cts par jour. Par conséquent la dépense journalière devra être diminuée de $\$1.27 - .95 = \$.32$ Rép.

(Les solutions des autres problèmes donnés dans la Tribune se trouvent avec celles des problèmes sur les fractions).

38. $1000 \div 25 = 40$ paquets de 25 en mille ; $\$.07 \times 40 = \2.80 ce qu'il les vend le 1000 ; il gagne sur 1000 $\$2.80 - \$1.60 = \$1.20$; $\$18 \div \$1.20 = 15$; il en a donc acheté et revendu 15 milles.

39. Il a eu 13 couteaux pour $\$1.56$ ce qui fait $\$1.56 \div 13 = 12$ cts par couteau. 16 cts $- 12$ cts $= 4$ cts de profit par couteau ; 4 cts $\times 600 = \$24$ le gain. Rép.

40. $456 \times .09 \times 37 \times 13 = \19740.24 . Rép.

41. $\$18.40 \div 80 = 23$ cts le prix de la verge d'étoffe ; $\$18.40 + \$6.80 = \$25.20$, le prix des 2 douzaines de chemises ; $\$25.20 \div 24 = \1.05 Rép.

FRACTIONS

7^e LEÇON

Tracez sur vos ardoises une ligne, divisez-la en 9 parties égales ; au-dessous de chaque partie écrivez en mots et en chiffres le nom que vous lui donnez, à l'extrémité de la ligne, indiquez combien il y a de parties dans la ligne.

$\frac{1}{9}$ ième	$\frac{1}{9}$ ième	$\frac{1}{9}$ ième	$\frac{1}{9}$ ième	$\frac{1}{9}$ ième	$\frac{1}{9}$ ième	$\frac{1}{9}$ ième	$\frac{1}{9}$ ième	$\frac{1}{9}$ ième

Dans toute la ligne il y a *neuf neuvièmes*.

QUESTIONS. — Que forment 1 partie de la ligne ? Que forment 2 parties ? 3 parties ? Etc.

Dans $\frac{1}{9}$ de 18 cerises combien de cerises ? Dans $\frac{2}{9}$ combien ? Etc., etc.

Un homme donne les $\frac{4}{9}$ de son argent aux pauvres ; il lui reste $\$30$; combien avait-il tout d'abord ?

Solution : Je trace une ligne qui représente la somme qu'il avait. Je divise cette ligne en 9 parties *égales*, parce que dans le problème il s'agit de *neuvièmes*. Sur cette ligne j'indique la partie qui représente ce qui a été donné aux pauvres, ainsi que celle qui représente ce qui reste.

L'argent qui reste = \$30					L'argent donné				
1 p. = \$6	1 p. = \$6	1 p. = \$6	1 p. = \$6	1 p. = \$6	1 p. = \$6	1 p. = \$6	1 p. = \$6	1 p. = \$6	1 p. = \$6

Les 5 parties qui restent = \$30

1 partie = \$ 6

Les 9 parties qu'il avait = \$ 6 $\times$ 9 = \$54

Les 4 parties données = \$ 6 $\times$ 4 = \$24

Edouard achète un nombre de billes égal aux $\frac{2}{9}$ de ce qu'il avait. Après cet achat il constate qu'il en a en tout 33. Combien en avait-il tout d'abord ?

Je tire une ligne qui représente le nombre de billes qu'il avait d'abord. Je divise cette ligne en 9 parties égales ; je prolonge la ligne de 2 parties égales aux $\frac{2}{9}$ de la ligne primitive ; ce prolongement représente l'augmentation du nombre de billes.

Ce qu'il avait tout d'abord									Ce qu'il a acheté	
1 p. = 3	1 p. = 3	1 p. = 3	1 p. = 3	1 p. = 3	1 p. = 3	1 p. = 3	1 p. = 3	1 p. = 3	1 p. = 3	1 p. = 3

Les 9 parties qu'il avait + 2 parties achetées = 11 parties = 33 billes.

$$1 \text{ partie } 33 \div 11 = 3$$

$$\text{Les 9 parties qu'il avait} = 3 \times 9 = 27$$

$$\text{Les 2 parties qu'il a achetées} = 3 \times 2 = 6$$

Tirez sur vos ardoises 4 lignes d'égales longueur. Divisez la 1ère en 2 parties égales, la 2ème en 3 parties égales, la 3ème en 6 parties, la 4ème en 9 parties ; au-dessous de chaque partie écrivez le nom que vous lui donnez ; à l'extrémité de chaque ligne indiquez combien il y a de parties dans cette ligne.

une demie = $\frac{1}{2}$				une demie = $\frac{1}{2}$			
un tiers = $\frac{1}{3}$		un tiers = $\frac{1}{3}$		un tiers = $\frac{1}{3}$		un tiers = $\frac{1}{3}$	
un sixième = $\frac{1}{6}$	un sixième = $\frac{1}{6}$	un sixième = $\frac{1}{6}$	un sixième = $\frac{1}{6}$	un sixième = $\frac{1}{6}$	un sixième = $\frac{1}{6}$	un sixième = $\frac{1}{6}$	un sixième = $\frac{1}{6}$
un neuvième = $\frac{1}{9}$	un neuvième = $\frac{1}{9}$	un neuvième = $\frac{1}{9}$	un neuvième = $\frac{1}{9}$	un neuvième = $\frac{1}{9}$	un neuvième = $\frac{1}{9}$	un neuvième = $\frac{1}{9}$	un neuvième = $\frac{1}{9}$

Faites examiner les lignes et faites trouver par les élèves eux-mêmes les réponses aux questions suivantes :

Laquelle des deux fractions $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{3}$ est la plus grande ? De $\frac{1}{2}$ ou de $\frac{1}{6}$? De $\frac{1}{2}$ ou de $\frac{1}{9}$? De $\frac{1}{3}$ ou de $\frac{1}{6}$? De $\frac{1}{3}$ ou de $\frac{1}{9}$? De $\frac{1}{6}$ ou de $\frac{1}{9}$?

Combien y a-t-il de $\frac{1}{6}$ dans $\frac{1}{3}$? De $\frac{1}{9}$ dans $\frac{1}{3}$?

Combien y a-t-il de $\frac{1}{3}$ dans $\frac{1}{2}$? De $\frac{1}{6}$ dans $\frac{1}{2}$? De $\frac{1}{9}$ dans $\frac{1}{2}$?

Combien y a-t-il de $\frac{1}{9}$ dans $\frac{1}{6}$? De $\frac{1}{9}$ dans $\frac{2}{6}$?

Trouvez la $\frac{1}{2}$ de 18 ; le $\frac{1}{3}$ et la moitié du $\frac{1}{3}$ de 18 ; les $\frac{3}{6}$ de 18 ; le $\frac{1}{9}$ de 18 ; le $\frac{1}{3}$ de 18 ; les $\frac{3}{9}$ de 18 ; les $\frac{4}{9}$ et la $\frac{1}{2}$ de $\frac{1}{9}$ de 18. Quelle différence y a-t-il entre la $\frac{1}{2}$, le $\frac{1}{3}$ plus la $\frac{1}{2}$ du $\frac{1}{3}$, les $\frac{3}{6}$, et les $\frac{4}{9}$ plus la $\frac{1}{2}$ de $\frac{1}{9}$ de 18 ?

PROBLÈMES DE RÉCAPITULATION SUR LES FRACTIONS

21. On achète une propriété du prix de \$16800, composée de champs de prés et de bois. Les prés valent les $\frac{6}{11}$ de la valeur des champs, et les bois les $\frac{2}{3}$ de ce que valent les prés. On demande la valeur des champs ; des prés ; des bois.

22. D'un vase plein d'eau on retire $\frac{1}{4}$ plus le $\frac{1}{5}$ de ce qu'il contient, et il reste le $\frac{1}{9}$ de ce qu'on a retiré, plus 10 gallons. On demande la capacité du vase.

23. Une pièce de velours devait être vendue à \$3.60 la verge. Par suite d'un accident qui a défraîchi l'étoffe, les $\frac{2}{5}$ de la pièce ont dû être cédés à \$2.40 la verge et le reste à \$3. Il en est résulté une diminution de \$16.80. Quelle était la longueur de cette pièce ?

24. Une personne remplit son verre de vin pur et en boit $\frac{1}{4}$. Elle achève de le remplir d'eau, puis elle en boit le $\frac{1}{3}$. Elle le remplit une seconde fois avec de l'eau, puis le boit à moitié. On demande de combien il s'en faut que cette personne ait bu son verre de vin pur ?

Solutions :

NOTE.— Nous donnons d'abord la solution des problèmes contenus dans la Tribune de l'Aspirante, page 504.

1. La pièce contenait $\frac{5}{5}$; $\frac{5}{5} - \frac{2}{5} = \frac{3}{5}$; donc la 1^{re} achète la $\frac{1}{2}$ de $\frac{3}{5} = \frac{3}{10}$; la 1^{re} achète $\frac{2}{5}$, la 2^e, $\frac{3}{10}$; la différence entre ce que les deux ont acheté $= \frac{2}{5} - \frac{3}{10} = \frac{1}{10}$ de la pièce $= 2.95$ verges; si $\frac{1}{10}$ de la pièce $= 2.95$ verges, $\frac{10}{10} = 2.95 \times 10 = 29.50$ verges. La longueur de la pièce. La 1^{re} achète $\frac{2}{5}$ de 29.50 verges à \$4.60 la verge;

$\frac{2}{5} \times 29.50 \times 4.60 = \54.28 ce que le marchand reçoit de la 1^{re}.

La 2^e achète $\frac{3}{10}$ de 29.50. $\frac{3}{10} \times 29.50 \times \$4.60 = \$40.71$ ce que le marchand reçoit de la 2^e.

$\$54.28 + 40.71 = \94.99 ce que le marchand reçoit en tout.

2. Dans 1 heure le 1^{er} remplira $\frac{1}{10}$ du bassin; le 2^e, $\frac{1}{25}$; le 3^e videra $\frac{1}{50}$. $\frac{1}{10} + \frac{1}{25} - \frac{1}{50} = \frac{6}{50} = \frac{3}{25}$. Pour remplir les $\frac{3}{25}$ du bassin il faut 1 heure; pour $\frac{1}{25}$ il faudra $\frac{1}{3}$ d'heure, et pour $\frac{25}{25}$, il faudra $\frac{25}{3}$ d'heure $= 8$ heures et $\frac{1}{3}$. Rép.

3. La $\frac{1}{2}$ de A $= \frac{3}{4}$ de B; $\frac{2}{2}$ de A $= \frac{3}{4}$ de B $\times 2 = \frac{6}{4}$ de B $= 1$ fois et $\frac{1}{2}$ l'argent de B. Ainsi si B a \$1 A aura \$1.50 et les deux auront \$2.50. Autant de fois \$1400 contiendront 2.50 autant de fois B aura \$1 et A \$1.50; $\$1400 \div \$2.50 = 560$ fois; donc B aura $\$1 \times 560 = \560 et A $\$1.50 \times 560 = \840 .

21. Soit \$1 pour la valeur des champs; alors $\frac{6}{11}$ de \$1 pour les prés et $\frac{2}{3}$ de $\frac{6}{11}$ de \$1 $= \frac{4}{11}$ de \$1 pour les bois. La valeur supposée des champs, des prés et des bois serait de $\$1 + \frac{6}{11} + \frac{4}{11} = \1 et $\frac{10}{11}$. Autant de fois \$16800 contiendront 1 et $\frac{10}{11}$ ou $\frac{21}{11}$ autant de fois 1 piastre les champs auront coûté, autant de fois $\frac{6}{11}$ de \$1 les prés auront coûté et les $\frac{4}{11}$ de \$1 les bois auront coûté.

$\$16800 \div \frac{21}{11} = 8800$; les champs ont coûté 8800 fois \$1 $= \$8800$; les prés 8800 fois $\frac{6}{11}$ de \$1 $= \$4800$; les bois 8800 fois $\frac{4}{11}$ de \$1 $= \$3200$.

22. $\frac{1}{4} + \frac{1}{5} = \frac{9}{20}$; $\frac{9}{20} - \frac{9}{20} = \frac{11}{20}$; $\frac{11}{20} = \frac{1}{9}$ de $\frac{9}{20} + 10$ gallons; $\frac{1}{9}$ de $\frac{9}{20} = \frac{1}{20}$; donc $\frac{11}{20} = \frac{1}{20} + 10$ gallons; $\frac{11}{20} - \frac{1}{20} = 10$ gallons; $\frac{10}{20}$ ou $\frac{1}{2} = 10$ gallons; $\frac{2}{2} = 2 \times 10 = 20$ gallons. Rép.

23. Soit 1 verge pour la longueur de la pièce ; les $\frac{2}{5}$ de la pièce rapporteraient $\$2.40 \times \frac{2}{5} = .96$ cts ; le reste ou $\frac{3}{5}$ rapporterait $\$3 \times \frac{3}{5} = \1.80 ; la pièce entière rapporterait $\$.96 + \$1.80 = \$2.76$. Sur une pièce d'une verge il résulterait donc une perte de $\$3.60 - \$2.76 = 84$ cts ; il y avait donc dans la pièce autant de verges qu'il y a de 84 cts en $\$16.80$; $16.80 \div 84 = 20$. Rép.

24. $\frac{4}{4} - \frac{1}{4} = \frac{3}{4}$; $\frac{1}{3}$ de $\frac{3}{4} = \frac{1}{4}$; $\frac{3}{4} - \frac{1}{4} = \frac{2}{4} = \frac{1}{2}$; $\frac{1}{2}$ de $\frac{1}{2} = \frac{1}{4}$; $\frac{1}{2} - \frac{1}{4} = \frac{1}{4}$. Rép.

RÈGLES DE L'UNITÉ, PERCENTAGE, ETC.

28. Deux personnes ayant placé la même somme de \$6000, l'une pendant 2 ans, l'autre pendant 15 mois, ont touché des intérêts montant ensemble à \$660. L'intérêt de la seconde étant les $\frac{5}{6}$ de celui de la première, on demande à quel taux chacune de ces personnes a placé son argent.

29. Une somme est déposée chez un banquier où elle porte intérêt à 3%. On la retire au bout de 255 jours et l'on touche \$2981.20 pour le capital et les intérêts. Quelle somme avait-on placée ?

30. Une institutrice a dépensé pendant une année les $\frac{2}{3}$ de son traitement net (déduction faite de la retenue de 2%) pour sa nourriture et son entretien. Elle a employé le reste à payer la pension d'une jeune sœur ; mais à la fin de l'année, il lui manque \$14.70 qu'elle a dû emprunter.

L'année suivante elle réduit ses dépenses à la moitié de ce même traitement. Elle peut alors payer en entier la pension de sa sœur et rembourser la somme qu'elle avait empruntée. On demande ; 1. quel est le traitement brut de cette institutrice, sachant qu'il subit comme celui de tous les fonctionnaires de l'enseignement primaire, une retenue de 2% ; 2. quel est le prix de la pension de la jeune sœur.

Solutions :

28. Autant de fois la 1^{ère} recevra \$1 autant de fois la 2^e recevra \$ $\frac{5}{6}$. $660 \div \frac{11}{6} = \360 pour la 1^{ère} et \$300 pour la 2^e.

\$6000 à 1% pendant 2 ans = \$120 ; $\$360 \div 120 = 3\%$. Rép.

\$6000 à 1% pendant 15 mois = \$ 75 ; $\$300 \div 75 = 4\%$. Rép.

29. \$1 placée à 3% pendant 255 jours rapporte, capital et intérêts, \$1.02 $\frac{7}{13}$; $\$2981.20 \div 1.02 \frac{7}{13} = \2920 . Rép.

30. Si elle avait dépensé la même somme pour sa nourriture et son entretien la 2^e année que la première, il est évident qu'elle aurait été dans la nécessité d'emprunter une seconde somme de \$14.70 ; en diminuant ses dépenses elle a donc économisé un montant égal à 2 fois \$14.70 = \$29.40. La différence entre les $\frac{2}{3}$ et la $\frac{1}{2}$ de son traitement égale \$29.40 ; ainsi $\frac{1}{6}$ de son traitement = $\$29.40 : \frac{6}{6} = \$29.40 \times 6 = \$176.40$ = son traitement net ; cette somme est égale à .98 de son traitement brut ; $\$176.40 \div .98 = \180 . Rép.

J. AHERN.

BUREAU CENTRAL DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES

L'examen des Candidats aux brevets de capacité pour l'enseignement, cette année, aura lieu le 25 juin prochain et se continuera les jours suivants.

Les personnes qui se proposent de subir l'examen doivent en informer M. J.-N. Miller, secrétaire, au moins, d'ici au 25 mai prochain et lui envoyer en même temps les documents requis.

En vertu d'un nouveau règlement du Comité catholique, les aspirants sont obligés d'envoyer au secrétaire \$1.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme élémentaire, \$1.50 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme modèle, et \$2.00 s'ils reprennent leur examen pour le diplôme académique. On est prié de ne pas envoyer de timbres-poste pour payer le droit d'examen.

Pour les formules de demande d'admission et autres informations, on voudra bien consulter *L'Enseignement Primaire*, livraison de Mars de l'année dernière.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Au tableau d'honneur.—Nous commencerons à publier, dans la prochaine livraison, la liste des instituteurs et des institutrices qui ont mérité une prime pour leurs succès pédagogiques durant l'année scolaire 1901-1902. Nous offrons à tous les lauréats nos sincères félicitations.

Fonds de pension.—A la récente session de la Législature de Québec, la loi concernant le Fonds de pensions des instituteurs a été amendé comme suit : lorsqu'un pensionnaire est revenu à la santé de manière à pouvoir reprendre l'enseignement, il recevra une fois encore le montant de sa pension, après l'avis de la Commission administrative que sa retraite cesse.

Conférences pédagogiques diocésaines.—Au mois d'août prochain, des conférences pédagogiques seront données aux institutrices de l'archidiocèse de Québec. Ce sera en quelque sorte un cours normal dont on pourra bénéficier gratuitement, les frais de pension à Québec étant payés par le gouvernement. Il est bien probable que le congrès sera tenu chez les Dames Ursulines. Quel bonheur, pour les institutrices, de jouir pendant une semaine de la vie de communauté, de revoir les anciennes maîtresses de l'Ecole normale, et surtout d'entendre des professeurs expérimentés leur parler de questions professionnelles intéressantes et utiles au plus haut point. Ces conférences seront présidées par Mgr l'archevêque de Québec. Nous en donnerons probablement le programme le mois prochain.

Traitement moyen des instituteurs et des institutrices dans notre province.—D'après le dernier rapport du Surintendant de l'Instruction publique, la moyenne du traitement des instituteurs dans les villes est de \$563.00 pour les écoles élémentaires catholiques et de \$1,149 pour écoles élémentaires protestantes ; pour les écoles modèles et les académies catholiques, ce traitement moyen est de \$603 ; tandis que dans les écoles protestantes du même degré il atteint \$1,075. La moyenne du traitement des instituteurs de la campagne est comme suit : écoles élémentaires catholiques : \$221 ; écoles élémentaires protestantes : \$205 ; écoles modèles et académies catholiques : \$336 ; écoles modèles et académies protestantes : \$628.

Quant aux institutrices, voici :

Ecoles des villes : élémentaires catholiques : \$148.

“ “ “ “ protestantes : \$367.

“ “ “ “ modèles et académies cathol. : \$138.

“ “ “ “ protest. : \$410.

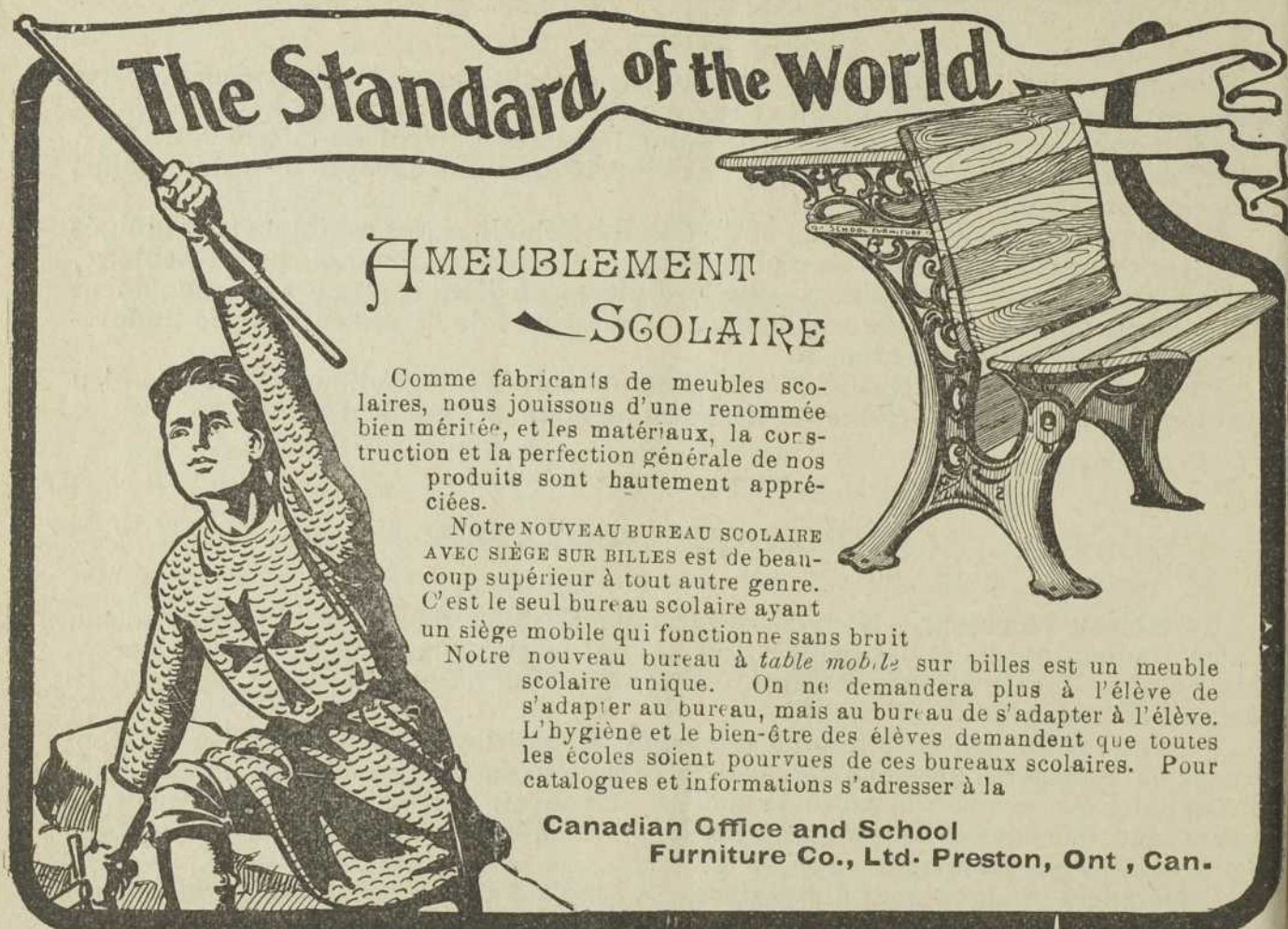
Ecoles des campagnes : élémentaires, catholiques : \$112.

“ “ “ “ protestantes. : \$149.

“ “ “ “ modèles et académies catholiques : \$130.

“ “ “ “ protestantes : \$264.

Les conclusions que nous devons tirer de ce petit tableau sont faciles à comprendre



The Standard of the World

AMEUBLEMENT SCOLAIRE

Comme fabricants de meubles scolaires, nous jouissons d'une renommée bien méritée, et les matériaux, la construction et la perfection générale de nos produits sont hautement appréciés.

Notre NOUVEAU BUREAU SCOLAIRE AVEC SIÈGE SUR BILLES est de beaucoup supérieur à tout autre genre. C'est le seul bureau scolaire ayant un siège mobile qui fonctionne sans bruit.

Notre nouveau bureau à *table mobile* sur billes est un meuble scolaire unique. On ne demandera plus à l'élève de s'adapter au bureau, mais au bureau de s'adapter à l'élève. L'hygiène et le bien-être des élèves demandent que toutes les écoles soient pourvues de ces bureaux scolaires. Pour catalogues et informations s'adresser à la

Canadian Office and School Furniture Co., Ltd. Preston, Ont., Can.

Références utiles

Librairie Sainte-Anne.— J.-A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec.

A vendre à cette librairie :

L'assortiment le plus complet de livres classiques français et anglais, fournitures d'écoles, telles que crayons, plumes, encre, etc.

Livres blancs et blancs de toutes sortes pour Secrétaires de Municipalités scolaires et rurales. Cartes géographiques par Dufour, Meissas, Johnson et autres.

Nous offrons de ce temps-ci un lot de 450 cartes géographiques à 50% et 60% de réduction. Grand choix de Globes terrestres, depuis 35 cts à \$15.00 chacun.

Propriétaires de la série de cahiers de calligraphie canadienne en 9 cahiers, méthode pratique pour apprendre à bien écrire. Cette série de cahiers a remporté le prix d'excellence à l'Exposition de Chicago en 1893.

Organisation Politique et Administrative du Canada par C.-J. Magnan, ouvrage recommandé par le Bureau Central des Examineurs catholiques.

Attention spéciale et satisfaction garantie aux commandes reçues par la malle. Toute demande de prix fournie avec promptitude.

La Revue Canadienne.— La plus ancienne publication du Canada et la Revue littéraire française la plus volumineuse de l'Amérique, 36 années de publication. Elle forme à la fin de l'année deux beaux volumes de près de 500 pages magnifiquement illustrés. L'abonnement n'est que \$2 par an. S'adresser au directeur-gérant de *La Revue Canadienne*, No. 290, rue de l'Université, Montréal. Ne pas oublier que les instituteurs et les institutrices de la campagne peuvent avoir un abonnement à moitié prix, un fonds étant à la disposition du Directeur de la Revue pour payer l'autre moitié.

Ed. Marcotte.— Imprimeur-Relieur et Papetier, 82 rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec.

Impressions de toutes sortes, tels que livres, circulaires, en-têtes de comptes et de lettres factums, catalogues, cartes d'affaires, programmes, menus, brochures et journaux illustrés.

Reliure : livre de comptes de toutes sortes, reliure de bibliothèque à des conditions faciles. Cartes montées sur toile et vernies. Recherché pour éditions.

La Maison Marcotte relie *L'Enseignement Primaire* pour un grand nombre de municipalités.